



LE SITE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIER (TOURS, INDRE-ET-LOIRE)

Elisabeth Lorans, Thomas Creissen

► To cite this version:

Elisabeth Lorans, Thomas Creissen. LE SITE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIER (TOURS, INDRE-ET-LOIRE). [Rapport de recherche] UMR 7324 CITERES. 2016. hal-01493565

HAL Id: hal-01493565

<https://hal.science/hal-01493565>

Submitted on 24 Mar 2017

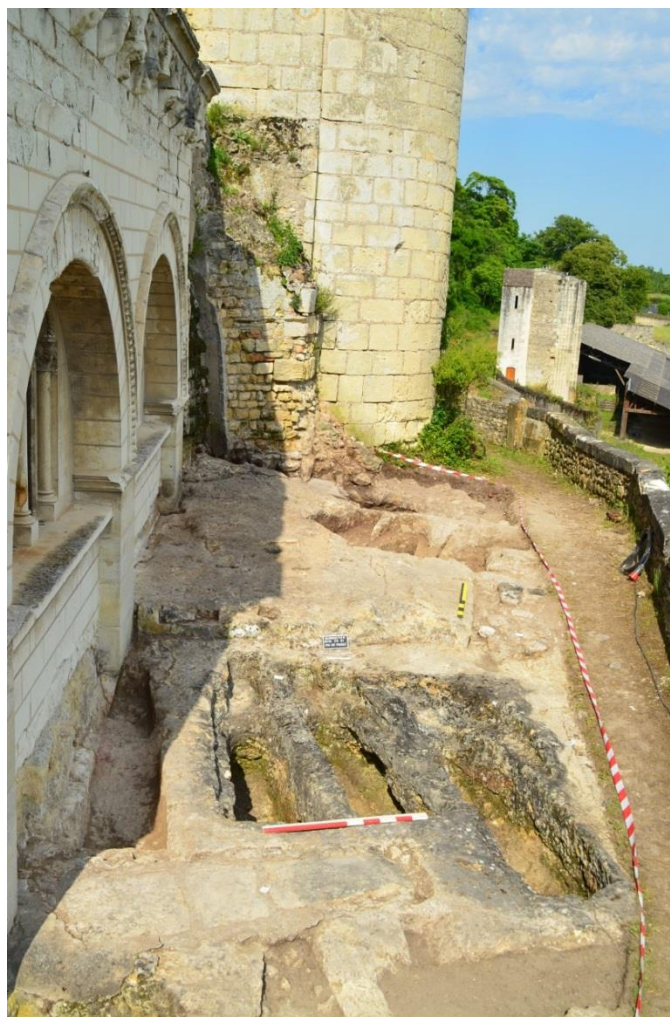
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE SITE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIER (TOURS, INDRE-ET-LOIRE)

Rapport 2016

Sous la direction d'Élisabeth Lorans et Thomas Creissen



Volume 1 : texte

UMR 7324 CITERES – Université François Rabelais de Tours - CNRS
Laboratoire Archéologie et Territoires
Décembre 2016

**LE SITE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIER
(TOURS, INDRE-ET-LOIRE)**

Rapport 2016

Sous la direction d'Élisabeth Lorans et Thomas Creissen

Avec la contribution de :

**Samuel Bédécarrats
Marine Bonnard
Clémentine Bourdin
Alain Ferdière
Inès Fournier
Guillaume Gouzon (Eveha)
Philippe Husi
Emeline Marot
Tom Menant
Valentin Miclon
Daniel Morleghem
James Motteau
Nicolas Nony
Gaël Simon
Christian Theureau
Pauline Thonniet
Cyrielle Vigie**

SOMMAIRE

VOLUME 1

Sommaire	2
Remerciements	8
Introduction : présentation des travaux 2016	9
1. Fouille programmée	9
2. Financement du programme de recherche	11
Avertissement.....	12
Résumé du travail de terrain.....	13

1^{ère} partie : travail de terrain

Chapitre 1. La zone 1	15
1. Les niveaux d'occupation antiques en secteurs 7 et 8.....	15
1.1. Les niveaux de l'Antiquité tardive (Secteur 7)	15
1.1.1. L'occupation du Bas-Empire (Agr. 266)	15
1.1.2. L'occupation des 2 ^e -3 ^e s. (Agr. 267).....	18
1.2. L'occupation des 1 ^{er} -2 ^e s. (Secteur 8) (Agr. 262)	19
1.2.1. L'occupation intérieure	19
1.2.2. L'occupation extérieure	20
1.3. Les premiers niveaux d'occupation (Secteur 8) (Agr. 265).....	22
1.3.1. M.144 : un probable mur de clôture ?.....	22
1.3.2. Les premières traces d'occupation.....	23
2. La crypte	25
3. Les observations à l'extrémité orientale de l'église gothique (secteurs 16 et 17)27	27
3.1. L'abbatiale gothique et les aménagements associés (EA 505, Agr. 265 et S9)... 28	
3.1.1. La structure voûtée EA 505	28
3.1.2. Fondations et chaînages des chapelles rayonnantes gothiques (Agr. 265) 28	
3.1.3. Un caveau gothique : la sépulture d'Eudes de Bracéoles.....	29
3.1.4. Le sondage dans les fondations du déambulatoire gothique.....	29
3.1.5. Synthèse	29
3.2. La destruction de l'abbatiale gothique (Agr. 266)	30
3.3. La réutilisation du secteur (Agr. 267)	30
3.4. L'abandon du secteur (Agr. 269)	31
3.5. Conclusion générale	32

Chapitre 2. Les zones 3 et 4	33
1. L'hôtellerie de la fin du 12^e s. et ses modifications.....	35
1.1. L'aile occidentale et le portail de Sainte-Radegonde édifiés au 18 ^e s.	35
1.1.1. Les maçonneries modernes	35
1.1.2. Les maçonneries médiévales.....	37
1.2. L'identification des décors du bâtiment 2.....	38
1.2.1. Synthèse de l'étude du lapidaire de l'hôtellerie	38
1.2.2. Le premier état des peintures : le décor originel de l'hôtellerie.....	40
1.2.3. Le deuxième état des peintures contemporain de la modification du bâtiment à la fin du 13 ^e s./début du 14 ^e s.	41
1.2.4. Le troisième état des peintures : contemporain de la transformation des étages de l'édifice (changement fonctionnel ?).....	44
1.3. L'ouverture d'éventuels placards dans le mur M.1002.....	44
1.4. La porte nord de l'hôtellerie et sa condamnation	45
1.4.1. La construction du mur 1002, de contreforts et de la porte 1345 (Agr. 898, fin du 12 ^e siècle).....	45
1.4.2. La transformation de la porte 1345 (Agr. 843, 844, 15 ^e siècle ?).....	46
1.4.3. La condamnation de la porte et le remblaiement de l'espace au nord du bâtiment (Agr. 897, 16 ^e -17 ^e siècles ?).....	46
1.5. Les latrines : fouilles, interprétations et mobilier (Fig. 37 à 39).....	46
1.5.1. Description de la construction	47
1.5.2. Utilisation et fonctionnement des latrines.....	48
1.5.3. Abandon des latrines et comblement avec des matériaux de construction .	49
1.5.4. Le mobilier retrouvé dans les couches d'utilisation des latrines	50
1.5.5. La datation du dépôt.....	51
1.5.6. Interprétation générale et points en discussion	52
2. Le cimetière et le problème de son rattachement à un édifice (10^e -14^e s.)	55
2.1. Rappel des principales phases d'inhumation successives	55
2.2. La sépulture S. 123 fouillée en 2016.....	56
2.3. Bilan des connaissances sur le cimetière et ses occupants.....	56
2.3.1. Les individus du cimetière de la zone 4 de Marmoutier : synthèse anthropologique de dix années de fouilles	56
2.3.2. Les questions en suspens pouvant infirmer ce lien entre cimetière et hôtellerie.....	59
3. Des murs du 10^e s. (?) et les problèmes d'interprétation qu'ils posent.....	61
4. L'occupation de la fin du haut moyen âge (8^e-9^e s.) (agr. 829 et 895).....	62

5.	Les premiers temps du monastère (5^e – 7^e s.)	63
5.1.	Une occupation artisanale (2) (secteurs 2, 3, 4, 10, 11 et 12)	63
5.1.1.	Des empièvements : murs et aménagements de zones de travail (Agr. 865, 867 et 869).....	63
5.1.2.	Une séquence de couches de travail (Agr. 864,866, 880, 886, 888).....	64
5.1.3.	Destruction (Agr. 885 et 887)	64
5.2.	Une occupation artisanale (1) (secteurs 2, 3, 4, 10, 11 et 12)	64
5.2.1.	Remblaiement de couches de démolition, construction d'un mur de pierres sèches M.1035 (Agr.877) et récupération d'un mur maçonné M. 1036.	64
5.2.2.	Aménagement de pente	65
5.2.3.	Aménagement de sol (Agr. 892 et 893) et construction d'un mur (Agr. 890) au nord 65	
5.2.4.	Une occupation artisanale (Agr. 876, 872, 873 et 889)	65
5.3.	Un remblaiement massif (Agr. 862, 895, 878, 881)	66
5.4.	Une occupation artisanale (?) au nord-est et un mur en petit appareil réglé (M.1036) (secteurs 10 et 8)	66
5.4.1.	Construction du mur de moellons M.1036 (Agr. 879), bâtiment 7.....	66
5.4.2.	Occupation de terres sombres et remblai de tuffeau (Agr. 884)	67
5.5.	Essai de mise en perspective avec les données matérielles de la zone 1 et les données textuelles	68
5.5.1.	Sur l'existence d'édifices de culte au 5 ^e s.	68
5.5.2.	Sur le remblaiement massif de la fin du 6 ^e -7 ^e s.	68
5.5.3.	Sur la zone artisanale	69
5.6.	Le substrat.....	69
	Chapitre 3. La zone 6	71
1.	Une approche archéologique spécifique.....	71
1.1.	Une stratification très perturbée et difficile à appréhender	71
1.1.1.	La quasi absence de stratification	71
1.1.2.	Le rocher comme principal témoin de l'occupation du site.....	72
1.2.	L'importance des archives	72
1.2.1.	Des archives très hétérogènes	72
1.2.2.	Chronologie succincte.....	73
2.	La chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants	75
2.1.	Un premier édifice attribué au haut Moyen Âge (Fig. 55 et Fig. 56)	75
2.1.1.	La maçonnerie M.6007	75
2.1.2.	Les vestiges d'une baie axiale (EA.2527).....	75

2.2.	La chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants aux époques médiévale et moderne	77
2.2.1.	Les vestiges d'un possible autel, en lien avec deux tombes rupestres.....	77
2.2.2.	Les murs M.6003 et M.6004, derniers vestiges maçonnés de la chapelle romane ?	78
2.2.3.	Les vestiges d'une charpente	80
2.2.4.	Les parties troglodytiques associées aux périodes médiévale et moderne..	82
2.3.	La chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants reconstruite à la fin du 19 ^e s.....	82
2.3.1.	La construction et l'aménagement de la chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants	82
3.	Les tombes rupestres.....	86
3.1.	Présentation générale	86
3.1.1.	Nombre de tombes et état de conservation	86
3.1.2.	Organisation spatiale des tombes.....	86
3.2.	Le corpus de fosses sépulcrales mis au jour en 2016.....	89
3.2.1.	Caractéristiques morphologiques des fosses sépulcrales	89
3.2.2.	Les différents types de couverture des fosses	90
3.2.3.	Caractéristiques technologiques.....	90
3.2.4.	Éléments de chronologie relative et datation	91
3.3.	L'ossuaire F.2512.....	91
3.3.1.	Présentation de la tombe	91
3.3.2.	Méthode de fouille	92
3.3.3.	Décompte des ossements et évaluation du NMI	92
3.3.4.	L'ossuaire fouillé en 1954 et la fosse F.2512, une même structure ?.....	92
3.4.	Déterminer le NMI de la zone 6.....	97
4.	Synthèse : de l'aire funéraire à la chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants	97
4.1.	Une zone d'inhumation du début du haut Moyen Âge ?	98
4.2.	Un petit édifice à abside semi-troglodytique au haut Moyen Âge.....	98
4.3.	La chapelle semi-troglodytique Notre-Dame des Sept-Dormants aux 11 ^e -12 ^e s.	98
4.4.	La chapelle entre le 15 ^e et le 18 ^e s. : une succession de travaux et de dégâts.....	99
4.5.	La construction d'une nouvelle chapelle en 1881.....	100

2^{ème} partie : Inventaire et étude du mobilier

Chapitre 1 : La céramique antique de la zone 1 et du haut moyen Âge en zone 4..... 101

- 1. La céramique des 1^{er} et 2^e siècles 101**
- 2. La céramique du haut Moyen Âge 108**

Chapitre 2 : Le verre, le petit mobilier et les monnaies (James Motteau avec la collaboration de Christian Theureau) 110

- 1. Le petit mobilier 110**
 - 1.1. Zone 1 110
 - 1.2. Zone 4 111
 - 1.3. Zone 6 112
- 2. Les monnaies et objets monétiformes de la zone 4..... 113**
- 3. Le verre 113**
 - 3.1. Zone 1, secteurs 7 et 8..... 113
 - 3.2. Zone 1, secteur 17 114
 - 3.3. Zone 4 114
 - 3.4. Zone 6 116
 - 3.4.1. Le verre creux 116
 - 3.4.2. Le verre plat, vitraux de la chapelle Notre-Dame-des-Sept-Dormants..... 116
- 4. L'artisanat 117**

3^{ème} partie : production scientifique et valorisation

Chapitre 1 : Restitutions 3D des églises abbatiales et de l'hôtellerie..... 118

- 1. Chapitre 1 : Les églises abbatiales du 10^e au 12^e s. 118**
 - 1.1. Etat 1 : l'église des environs de 980 119
 - 1.2. Etat 2 : l'ajout de la crypte romane 120
- 2. De l'hôtellerie à la maison du Grand Prieur 121**
 - 2.1. Etat 1 : l'hôtellerie à la fin du 12^e s..... 121
 - 2.2. Etat 2 : l'hôtellerie après la modification des ouvertures et la reprise du décor intérieur 122
 - 2.3. Etat 3 : la transformation des étages : un changement de fonction (?) 122
 - 2.4. Etat 4 : l'ajout d'une aile au nord-ouest et la construction du Portail de Sainte-Radegonde 122

Chapitre 2 : 316-2016, 1700^e anniversaire de la naissance de saint Martin.....	123
1. Martin de Tours, le rayonnement de la cité, exposition au Musée des Beaux-Arts de Tours du 8 octobre 2016 au 8 janvier 2017	123
2. La figure martinienne, essor et renaissances de l'Antiquité tardive à nos jours, Tours, 12-15 octobre 2016	123
Chapitre 3 : Autres manifestations scientifiques.....	124
1. Les Sept Dormants ou Gens de la Caverne, colloque inter religieux, Marmoutier, 28-29 mai 2016	124
2. La santé en Région Centre au Moyen Âge et à la Renaissance, Tours, 21-23 septembre 2016	124
Chapitre 4 : Publications abouties et en cours	125
1. Du site antique au monastère : Marmoutier pendant le premier millénaire....	125
2. Etude numismatique	125
3. Publication en cours de l'hôtellerie : présentation de l'avancement du travail	125
Chapitre 5 : Travaux universitaires	126
1. Etude de la crypte du XI ^e siècle	126
2. Le portail de la Crosse	128
2.1. La zone sud du monastère : une aire de service	128
2.1.1. Description	128
2.1.2. Analyse	129
2.2. Le portail de la Crosse : un symbole de la puissance de l'abbaye	130
2.2.1. Description	130
2.2.2. Chronologie	131
Chapitre 6 : Visites guidées	132
Conclusion.....	133
Sources et Bibliographie	134

VOLUME 2

Liste des figures

Figures

DVD

1. Rapport 2016 (texte et figures)
2. Fiches anthropologiques des 32 sépultures de la zone 4 élaborées par Valentin Miclon
3. Rapport d'EVEHA sur la fouille des latrines
4. Extrait du catalogue d'exposition : *Martin de Tours, le rayonnement de la cité* (2016)
5. Article de Guillaume Sarah dans le bulletin de la société française d'études numismatiques
6. Mémoire de master 1 de Clémentine Bourdin (2016)
7. Mémoire de master 1 de Tom Menant (2016)

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent d'abord à la Ville de Tours, propriétaire d'une partie de l'ancien monastère, qui a autorisé et financé cette douzième campagne de fouille et dont les services techniques facilitent grandement le travail de terrain.

Nous remercions également la Région Centre, qui soutient fortement ce programme dans le cadre d'un projet de recherche d'intérêt régional (APR Marmoutier II). Le Ministère de la Culture et de la Communication (Service régional de l'Archéologie du Centre) contribue aussi au financement des fouilles de Marmoutier et à leur orientation scientifique à travers les avis donnés par la Commission Interrégionale de la recherche Archéologique. Après examen du rapport de l'année 2014 et du rapport de synthèse 2012-2014, la CIRA a reconduit le programme de Marmoutier pour trois ans (2015-2017) et la CIRA a émis un avis favorable après examen du rapport 2015. Que les rapporteurs de la CIRA comme les collègues qui passent chaque été sur la fouille ou participent aux séminaires de recherche au cours desquels nos hypothèses sont présentées et débattues soient remerciés des éclairages qu'ils apportent à la compréhension du site.

Nous remercions enfin le directeur de l'établissement scolaire de Marmoutier pour l'accueil de l'équipe de fouille dans son établissement et pour l'intérêt qu'il porte à notre travail.

INTRODUCTION : PRESENTATION DES TRAVAUX 2016

Élisabeth Lorans

L'année 2016 a été marquée par les interventions et travaux suivants :

- une campagne de fouille programmée de six semaines ;
- la soutenance de deux mémoires de master I en archéologie médiévale, l'un consacré à la crypte du 11^e s., qui se poursuivra en M2 en 2016-2017, l'autre consacré au portail de la Crosse ;
- la poursuite du travail pour la publication finale de l'ancienne hôtellerie ;
- la réalisation de maquettes 3D pour l'hôtellerie et plusieurs états de l'église abbatiale ;
- la participation à différentes manifestations organisées pour célébrer le 1700^e anniversaire de saint Martin dont les deux principales sont l'exposition, accompagnée d'un catalogue, présentée au Musée des Beaux-Arts de Tours du 8 octobre 2016 au 8 janvier 2017 et le colloque international organisé par l'Université François-Rabelais de Tours du 12 au 15 octobre 2016 ;
- la participation d'Élisabeth Lorans aux réunions de travail du comité scientifique chargé du projet de mise en valeur du site de Marmoutier qui a notamment débouché sur la commande en septembre 2016 d'une étude pour la restauration de la crypte prévue en 2017.

1. FOUILLE PROGRAMMEE

La direction du programme de recherche, l'encadrement des fouilleurs sur le terrain et le traitement des données sont assurés par des membres du Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 7324 CITERES).

Responsables du programme : Elisabeth Lorans, professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Tours, et Thomas Creissen, maître de conférences en histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge à l'Université de Tours en situation de détachement auprès d'EVEHA international.

Encadrement des stagiaires sur le terrain et exploitation des données stratigraphiques :

- zone 1 : Thomas Creissen, Pauline Thonniet, doctorante du LAT et Clémentine Bourdin (étudiante en master) ;
- zone 4 (fouille des niveaux du haut Moyen Âge) : Gaël Simon, docteur en archéologie, avec la participation de Valentin Miclon, doctorant au LAT, pour la fouille des squelettes et l'étude anthropologique ;
- zones 3 et 4 (étude de l'ancienne hôtellerie) : Emeline Marot, docteur en archéologie ;
- tamisage et enregistrement des prélèvements : Pauline Thonniet.

Enregistrement et étude du mobilier :

- céramique antique et du haut Moyen Âge : Marine Bonnard, diplômée de master 2, encadrée par Philippe Husi, ingénieur de recherche au CNRS, LAT ;
- verre et petit mobilier : James Motteau, chercheur associé au LAT ;
- monnaies : Christian Theureau, chercheur associé au LAT ;
- mobilier lapidaire (dessin et inventaire) : Cyrielle Vigie, diplômée de master 2 d'Histoire de l'Art.

La fouille, qui a duré six semaines du 15 juin au 22 juillet 2016, soit 28 jours ouvrés, a réuni 36 stagiaires, presque tous étudiants de l'Université de Tours, pendant l'équivalent de 672 journées/hommes (Tableau 1).

Nom	Prénom	Année d'étude	Date arrivé	Date départ	Exp. Arch.	Nombre de jours
BEAUCHESNE	Brice	Histoire et Archéologie L1	20-juin	22-juil	Oui	22,5
BERGER	Basile	Histoire et Archéologie L1	13-juin	22-juil	Non	28
BOURDIN	Clémentine	Archéologie M1	27-juin	13-juil	Oui	12,5
BEDECARRATS	Samuel	Doctorant	13-juin	24-juin	Oui	10
CARMOIN	Ronan	Archéologie M1	20-juin	22-juil	Oui	23
COUTIN	Perrine	Histoire et Archéologie L2	13-juin	01-juil	Non	15
DESHAYES	Alexis	Histoire et Archéologie L2	27-juin	22-juil	Oui	18
DUCAMP	Jean	Histoire et Archéologie L1	13-juin	22-juil	Non	28
DUBOURG	Mealer	Elève du secondaire	20-juin	13-juil	Oui	16
DUFOUR	Nicolas	Histoire et Archéologie L1	13-juin	22-juil	Oui	28
ECKMAN	Axel	Archéologie M1	27-juin	13-juil	Oui	13
FOURNIER	Inès	Archéologie L3	13-juin	22-juil	Oui	24
GENDRONNEAU	Baptiste	Histoire et Archéologie L2	13-juin	29-juin	Non	11
GIRAULDON	Hugo	L2 Histoire-Archéologie	13-juin	08-juil	Oui	20
HERRICK	Manon	Histoire de l'art L1	13-juin	22-juil	Non	25
KIM	Tatiana	Histoire de l'art M1	20-juin	28-juin	Oui	7
LEFEBVRE	Pauline	Archéologie M2	27-juin	22-juil	Oui	18
LE FOULER	Brendan	Archéologie L3	13-juin	22-juil	Oui	26,5
LEGER	Manon	Histoire de l'art L1	14-juin	24-juin	Oui	8
LOEUILLET	Matthieu	Histoire et Archéologie L1	13-juin	22-juil	Non	28
MAILLET	Ludovic	Histoire et Archéologie L1	20-juin	06-juil	Oui	13
MALDONADO	Rémi	Histoire et Archéologie L1	20-juin	06-juil	Oui	13
MALDONADO	Alexis	Histoire de l'art L2	20-juin	22-juil	Oui	23
MARTIN	Ninon	Histoire de l'art L1	13-juin	23-juin	Non	8
MICLON	Valentin	Doctorant	13-juin	27-juin	Oui	10
MILLAT	Laura	Histoire de l'Art L3	13-juin	22-juil	Non	25
MOYSE	Christian	Histoire et Archéologie L2	13-juin	22-juil	Oui	26
NONIN	Marie-Charlotte	Histoire de l'art L2	20-juin	22-juil	Oui	23
ONDET	Lilian	Histoire et Archéologie L1	13-juin	22-juil	Non	27
PIFFETEAU	Alix	Archéologie M1	04-juil	13-juil	Oui	8
PRODHON	Sarah	Histoire de l'Art L3	16-juin	22-juil	Oui	22,5
RIGAULT	Clément	Histoire et Archéologie L1	13-juin	22-juil	Non	28
ROUZEE	Camille	Archéologie L3	13-juin	22-juil	Oui	25,5
RUAUX	Hélène	Histoire et Archéologie L2	13-juin	01-juil	Non	15
SCHADECK	Claude	Histoire Master 2	13-juin	29-juin	Oui	13
SLOBADZIAN	Mallaury	Archéologie L3	06-juil	22-juil	Oui	11
Total étudiants/Total jours		36/672				

Tableau 1 : Liste des fouilleurs et nombre de jours de travail effectués en 2016.

2. FINANCEMENT DU PROGRAMME DE RECHERCHE

- La Ville de Tours, par subvention dans le cadre d'une convention tripartite (Ville, CNRS et Université de Tours, chargée de la gestion des crédits) ;
- La Région Centre, par subvention dans le cadre d'un Appel à Projet d'intérêt Régional dont les ressources sont gérées par l'Université de Tours ;
- Le Ministère de la Culture et de la Communication, par subvention également gérée par l'Université de Tours ;
- L'Université de Tours, par la mise à disposition de personnel ;
- Le Laboratoire Archéologie et Territoires sur crédits d'État, par la mise à disposition de personnel CNRS et d'équipement ;
- Eveha International par la mise à disposition pendant trois semaines de Thomas Creissen.

AVERTISSEMENT

Depuis 2005, l'enregistrement des données de terrain du site de Marmoutier est effectué dans la base Arsol (modules Archives de Fouilles et Badoc), développée par le LAT depuis les années 1990 (GALINIE *et al.* 2005). L'évolution la plus récente de cette base a conduit à appliquer en 2008 un protocole d'enregistrement fondé sur la mise en œuvre de quatre niveaux de regroupement stratigraphique, au-delà de l'échelle de l'US :

- l'**agrégation** : découpage fonctionnel et topographique, réalisé à l'échelle du plus petit espace identifiable (la pièce, si on a affaire à un bâtiment). Elle réunit des US de nature différente mais présentant un usage du sol semblable. Par exemple, on réunira des niveaux de circulation en terre avec les vestiges d'un foyer au sein d'une même agrégation. Toutefois, on créera une autre agrégation qui isolera le sol construit sur lequel les couches précédentes reposent ;
- l'**ensemble** : découpage fonctionnel, réalisé à l'échelle supérieure (celle du bâtiment). Il regroupe des agrégations qui ont une fonction générale commune : la construction, l'occupation, la démolition, *etc.* ;
- la **sous-période** (ou phase) : découpage chronologique, réalisé à l'échelle du site, qui réunit des ensembles contemporains. Pour un bâtiment, la sous-période correspond généralement à un état, qui comprend plusieurs étapes (construction, occupation, destruction), enregistrées comme ensembles. Dans le cas de deux bâtiments, on réunira une même sous-période les deux états contemporains de chaque édifice ;
- la **période** : découpage chronologique, réalisé à l'échelle du site. La période, regroupement des sous-périodes, réunit des espaces de fonction différente mais contemporains.

Ces informations sont enregistrées dans la base de données ARSOL, développée par le LAT, qui gère l'intégralité des données acquises en fouille et leur traitement ultérieur (GALINIE *et al.* 2005 ; HUSI, RODIER 2011).

RESUME DU TRAVAIL DE TERRAIN

Élisabeth Lorans

Cette année, le travail de terrain a porté sur trois espaces distincts (Fig. 1 et 2) :

- l'emprise de l'église abbatiale gothique (zone 1) ;
- celle de l'hôtellerie de l'abbaye dont le tiers occidental est encore en élévation (zone 3) tandis que les deux autres tiers furent détruits au début du 19^e s. (zone 4) ;
- les terrasses occidentales (zone 6) où se situent plusieurs chapelles édifiées au 19^e s. mais aussi des vestiges médiévaux.

En **zone 1**, la fouille a porté d'une part sur des niveaux de l'Antiquité (secteurs 7 et 8), d'autre part sur la crypte (secteur 2), enfin sur l'extrémité orientale de l'église gothique (secteurs 17 et 18). Dans les secteurs 7 et 8, ont été fouillés des niveaux antiques dont les plus anciens remontent à la fin du 1^{er} s. ou au début du 2^e s. ap. J.-C. Ils correspondent pour l'essentiel à des niveaux d'occupation intérieure et ont livré une abondante céramique. Les fondations d'un très large mur orienté ouest-est, avec un retour vers le nord du côté est, ont été exposées. Elles ont traversé des remblais également datés du Haut-Empire.

Plus à l'est, dans le secteur 2, des observations complémentaires ont été conduites dans la crypte en vue de sa prochaine restauration. D'une part, une petite partie des fondations du mur de chaînage gothique qui traversait la crypte du nord au sud a été bûchée dans l'espoir de dégager un pilier central supplémentaire ce qui n'a pas été le cas. D'autre part, quelques couches d'occupation recouvrant les marches descendant à la crypte, côté nord, ont été fouillées afin de mieux observer et de relever en plan et en coupe cet escalier qui correspond à un deuxième dispositif d'accès au saint des saints.

Enfin, à l'extrémité orientale de la zone protégée par la charpente, en secteur 17, l'intervention archéologique entamée en 2015 a été achevée. L'enlèvement des remblais accumulés depuis le 19^e s. s'est poursuivi vers le nord pour dégager l'accès à une structure maçonnée voûtée qui appartient au dispositif de fondation du chevet de l'église abbatiale gothique. La sépulture en coffrage maçonnée, avec sol de carreaux de terre cuite, qui avait été fouillée par Charles Lelong a été également remise au jour et relevée. Le bûchage d'une partie des maçonneries appartenant aux fondations du chevet gothique n'a pas permis de mettre en évidence des vestiges du chevet roman, au-delà du mur de clôture de la crypte.

En **zone 4**, l'objectif principal était de poursuivre la fouille des niveaux du haut Moyen Âge dans la partie occidentale où des surfaces rubéfiées et des structures en creux témoignent d'une activité artisanale qui a été datée des 5^e-6^e s. par le mobilier céramique. Pour la première fois, des vestiges maçonnés antérieurs aux bâtiments d'accueil ont été mis au jour sous la forme d'un court segment de mur en petit appareil dont la datation devra attendre la fouille des niveaux sous-jacents en 2017.

Par ailleurs, des investigations complémentaires ont été menées en lien avec l'hôtellerie médiévale :

- d'une part, le fond des latrines édifiées à la fin du 12^e s. a été fouillé par des archéologues professionnels de la société Eveha, en raison de la profondeur de cette structure et de la présence d'eau qu'il a fallu pomper. Ces couches, qui ont été entièrement tamisées, ont livré une grande quantité de matériaux organiques : fragments de pièces de bois, de chaussures, graines, dès, jetons etc. Les fragments de bois devront faire l'objet d'une stabilisation et d'une

étude. La partie supérieure des latrines avait été bouchée par une grande quantité d'enduits peints dont l'analyse a permis de restituer un état du décor du bâtiment ;

- d'autre part, la porte d'accès au rez-de-chaussée de l'hôtellerie, côté nord, a été débouchée et les fondations du seuil ont pu être observées.

En **zone 6**, qui correspond aux terrasses occidentales, la fouille a été limitée à deux semaines en raison de la préparation d'un spectacle. Elle s'est donc concentrée sur la moitié orientale de la terrasse inférieure sur laquelle se trouve la chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants reconstruite à la fin du 19^e s. L'enlèvement de la terre végétale a mis au jour d'une part des vestiges de la chapelle qui peuvent être attribués au haut Moyen Âge, d'autre part une vingtaine de sépultures rupestres qui avaient toutes été fouillées et remblayées. Une seule présentait un couvercle, provenant d'un sarcophage, et avait servi d'ossuaire lors de la dernière intervention archéologique connue, opérée en 1954 par Albert Héron. Une fois la fouille fermée, des relevés architecturaux ont été effectués sur les deux terrasses où subsistent des éléments de la chapelle médiévale mais aussi de la maison du prieur des Sept-Dormants.

1^{ERE} PARTIE : TRAVAIL DE TERRAIN

CHAPITRE 1. LA ZONE 1

En zone 1, le travail a porté sur trois espaces bien distincts : à l'extrémité occidentale de la partie protégée par la charpente, des niveaux antiques ont été fouillés dans les secteurs 7 et 8 ; vers l'est, la crypte a fait l'objet de sondages ponctuels et la fouille des secteurs 16 et 17, amorcée en 2015, a été achevée (Fig.3).

1. LES NIVEAUX D'OCCUPATION ANTIQUES EN SECTEURS 7 ET 8 (PAULINE THONNIET)

1.1. Les niveaux de l'Antiquité tardive (Secteur 7)

L'un des objectifs de la campagne 2016 était de fouiller les niveaux antérieurs aux trois phases d'occupation datées des 6^e et 7^e s. et de préciser la chronologie des différents aménagements (UC 12173) (MARMOUTIER 2015 : 27). Plusieurs niveaux de remblais ainsi qu'un nouveau bâtiment de l'Antiquité tardive ont été mis au jour.

1.1.1. L'occupation du Bas-Empire (Agr. 266)

Les creusements F.438, F.439 et F.440

F.438, F.439 et F.440 sont les trois premiers faits identifiés dans le secteur 7 au début de la campagne 2016 (Fig. 4), tous localisés à l'est du secteur et recoupant les US 12174, 12808 et 12809 (*cf. infra*).

F.438, sous l'US 12172 et sur l'US 12174 (*cf. supra*), se présentait sous la forme d'un petit creusement (US 12801) localisé à l'est de l'US 12174 et apparenté à une tranchée d'environ 80 cm de longueur pour une largeur de 15 cm et une hauteur de 20 cm. Il est par ailleurs probable que la largeur et la longueur du creusement sont incomplètes car recouvertes en partie par les fondations de M. 134 et de M.138. Le remplissage de la fosse (US 12800) était composé d'un sédiment sablo-argileux brun avec des poches de sédiment plus fin et de couleur orangé qui pourraient s'apparenter à des restes de torchis. Le fond du creusement reposait directement sur l'UC 12810 (M.146), équivalente à l'UC 12173 (M.145), il pourrait donc s'agir d'une tranchée de récupération des blocs constituant ce mur.

F.439 se trouve plus à l'est du secteur 7 et au nord de l'UC 11736 sous l'US 12172. Le fait, composé de l'US 12802 pour le remplissage et de l'US 12803 pour le creusement, était de forme circulaire avec un diamètre d'environ 20 cm pour une profondeur avoisinant les 15 cm. Le fond du creusement reposait là aussi directement sur l'UC 12810. Le remplissage était constitué d'un sédiment argileux gris avec des inclusions de tuffeau et des fragments de T.C.A. La forme du creusement suggère qu'il pourrait s'agir d'un trou de piquet.

Enfin, F.440 était sous l'US 12172 et coupé à la fois par F.439 et par les sépultures 117 et 120. Ces divers recoupements ont totalement altéré la forme du fait qui ne se présentait plus que sous la forme d'une banquette composée de l'US 12805 pour le remplissage et de l'US 12806 pour le creusement. Toutefois, le remplissage sablo-limoneux brun clair permettait une distinction aisée avec F.439.

La relation chronologique de ces creusements avec le reste du secteur 7 est complexe puisqu'ils sont isolés de la partie ouest par le creusement F.438, les sépultures à l'est (S.117 et 120) et une autre sépulture à l'ouest (S.115). Le mobilier céramique de F.438 date du Bas-Empire et celui de F.440 du Haut-Empire avec respectivement quatre et deux tessons. Comme ces deux faits sont postérieurs à la construction de M.145 et de M.146, les tessons découverts dans F.440 doivent être redéposés (*cf. infra*).

Les niveaux de remblais US 12174, 12808 et 12809

Les niveaux de remblais fouillés dans ce secteur sont répartis en deux ensembles : le premier est situé au nord de M.145 et recoupé par F.438 ; le second se trouve à l'est et sous les faits 439 et 440.

Le niveau de remblai au nord de M.145 est composé de l'US 12174 qui reposait directement sous l'US 12172 et qui venait en partie sur l'UC 12173. Cette US, d'environ 20 cm d'épaisseur et composée d'un sédiment argileux très compact avec des inclusions de tuffeau et de petits fragments de T.C.A., contenait 42 tessons qui indiquent que cette couche est antique mais sans plus de précision. L'aspect compact de ce niveau associé à son épaisseur qui correspond à la dernière assise de M.145 sont autant d'éléments permettant de dire que l'US 12174 est un remblai de nivellement mis en place afin d'aplanir le sol par rapport au niveau supérieur conservé de M.145.

Le second ensemble de remblais regroupe les US 12808 et 12809. L'US 12808, sur l'US 12809, était présente sur une superficie restreinte d'environ 50 cm² sur une épaisseur de 10 cm et constituée d'un sédiment sablo-limoneux orangé avec de petites inclusions de graviers mais ne contenait aucun mobilier. L'US 12809, présente sur la même surface mais sur 15 cm d'épaisseur, se différenciait de la précédente par un sédiment argilo-limoneux gris clair. Un seul tesson a été mis au jour dans ce niveau et il est daté du Haut Empire. Ces deux niveaux sont interprétés comme étant des remblais de nivellement. Ils restent néanmoins difficilement identifiables du fait de leur faible emprise et de leurs recoupements divers par des faits et des sépultures plus tardifs.

M.145 et M.146 : un bâtiment en pierre monté à la terre

M.145 se présente sous la forme d'un empierrement de blocs de calcaire et de silex non taillés, l'ensemble lié avec une terre limono-argileuse marron. Les parements nord et sud sont composés de blocs d'un module plus important que ceux constituant le blocage (Fig. 5). Ce mur a été observé sur toute la longueur du secteur 7, soit 5 m, et présente une largeur d'environ 1,40 m pour une hauteur conservée et observée de 55 cm environ correspondant à trois assises (UC 12173). Du côté est, M.145 présente un retour vers le nord (M.146) qui a été coupé par les sépultures S.115, 117 et 120 ainsi que par les faits F.438, 439 et 440 et une seule assise est conservée (UC 12810).

L'interprétation de cette construction est complexe mais il semble s'agir des fondations en tranchée aveugle d'un mur d'une dimension importante. Le retour vers le nord (M.146) suggère une première limite est de ce bâtiment mais la mauvaise conservation des vestiges de ce côté du secteur limite les hypothèses au nombre de deux : soit il s'agit d'un mur de refend dont les fondations sont moins profondes ce qui explique qu'il n'y ait qu'une seule assise, et dans ce cas F.438 n'est pas une tranchée de récupération (*cf. supra*) ; soit il s'agit

bien de la limite est du bâtiment et les multiples recoupements ont entraîné l'arasement d'une partie des assises et la récupération des blocs. Dans un cas comme dans l'autre M.146 semble bien appartenir au même bâtiment que M.145.

Un hiatus stratigraphique entre les 4^e-6^e s. ?

Les derniers niveaux fouillés dans le secteur 7 lors de la campagne 2015 étaient des remblais de nivellement dont la dernière couche (US 12172) reposait sur un empierrement lié à la terre (M 145) et orienté est-ouest (UC 12173) localisé au sud du secteur et sur l'US 12174 au nord.

La campagne 2016 a permis de préciser la relation stratigraphique de cette nouvelle séquence d'occupation puisqu'il est apparu que l'US 12174 recouvrait l'UC 12173 et lui était donc postérieure. Le mobilier contenu dans cette couche d'environ 10 cm d'épaisseur était très hétérogène avec notamment de la céramique non tournée, de la sigillée du 2^e s. et de la sigillée du 4^e s. qui fournit donc un *terminus post quem*.. De plus, l'US 12174 est coupée par F.438 dont le remplissage contenait quatre tessons datés du Bas-Empire. Néanmoins, l'absence de céramique des 5^e et 6^e s. suppose l'existence d'un hiatus stratigraphique de deux siècles (*cf. infra*).

Synthèse

L'occupation du Bas-Empire rassemble une série de trois faits (F.438, F.439 et F.440) qui recoupaient les US 12174 et les niveaux de remblais 12808 et 12809. La couche 12174 était postérieure à M.145 et M.146. Ces murs sont des maçonneries de pierre liées à la terre qui appartenaient au même bâtiment. L'ensemble de ces niveaux était localisé directement sous les niveaux des 6^e et 7^e s. fouillés lors de la campagne 2015, ce qui implique un hiatus entre le 4^e et le 6^e s. puisque les niveaux inférieurs sont datés du Bas-Empire et du Haut-Empire (*cf. Tableau 7*). Ce type de hiatus stratigraphique a déjà été rencontré plus à l'ouest dans le secteur 8 pour les niveaux situés entre l'Antiquité tardive et la fin du haut Moyen Âge lors de la campagne 2014 (MARMOUTIER 2014 : 25). Il est donc probable que le secteur 7, à l'instar du secteur 8, a connu un hiatus entre les niveaux de l'Antiquité tardive et les occupations du haut Moyen Âge. Cependant, les raisons de ces absences de stratigraphie entre le 4^e s. et les 6^e-7^e s. demeurent difficiles à expliquer ; l'une des hypothèses serait que la construction de bâtiments du haut Moyen Âge ait entraîné l'arasement et la destruction des niveaux antérieurs. Cette hypothèse est en effet plausible au regard des multiples constructions postérieures d'autant qu'aucun niveau d'abandon n'a été mis au jour.

US	Agr.	Productions identifiées	Datation	NR	Fait
12174	266	Céramique non tournée, très hétérogène. Sigillée du 2 ^e s. du centre et un bord de sigillée d'Argonne du 4 ^e s.	-	42	-
12800	266	-	B-E	4	501
12805	266	-	H-E	2	503
12807	266	-	H-E	1	-
12809	266	-	H-E	4	-
Total				53	

Tableau 2 : Datation de la céramique et NR (nombre de restes) pour l'agrégation 266, zone 1, secteur 7. Note : B-E signifie Bas-Empire et H-E Haut-Empire.

1.1.2. *L'occupation des 2^e-3^e s. (Agr. 267)*

Le problème de la datation du mobilier

Sur l'ensemble du secteur 7, treize couches ont été fouillées lors de la campagne 2016. Sur ces treize couches, seules neuf d'entre elles contenaient du mobilier céramique pour un total de 108 restes. Parmi ces US, deux contiennent à elles seules 74 % des tessons puisque l'US 12174 en a livré 42 (*cf. supra*) et l'US 12815 (*cf. infra*). Les autres couches ont un nombre de tessons inférieur à six.

La quantité très faible de mobilier implique que sur les neuf US, quatre ont une datation indéterminée et que pour celles qui sont datées du Haut-Empire avec un seul tesson, il faut rester vigilant quant à la datation. Il faut également rappeler que ce sont au total huit US sur treize qui ne sont pas datées puisqu'il faut comptabiliser celles qui ne contenaient pas de céramique.

Ainsi, la présence d'un hiatus (*cf. supra*) dans les niveaux supérieurs et le peu de mobilier datant mis au jour font qu'il est difficile de proposer une chronologie précise pour l'agrégation 267. De plus, la faible quantité de mobilier rend difficile la caractérisation des types d'occupation. Néanmoins, l'ensemble des tessons contenus dans les US présentées dans cette section sont du Haut-Empire.

L'occupation au sud de M.145

La localisation de M.145 au sud du secteur 7 a permis la fouille des niveaux situés au sud de la maçonnerie sur une surface très réduite (5 m de longueur pour 30 cm de largeur) ; trois couches ont pu être mises au jour : l'US 12807, l'US 12815, l'US 12819 et l'US 12821 (Fig. 6).

L'US 12807, la plus récente, se trouvait sous l'US 12172. Composée d'un sédiment argilo-limoneux meuble gris-beige d'une épaisseur d'environ 5 cm, elle a été interprétée comme étant un niveau d'occupation. Cette US recouvrait l'US 12815, constituée d'un sédiment limoneux brun foncé d'une épaisseur d'environ 10 cm, qui contenait également un nombre important de tessons (40 restes du Haut-Empire). Ce niveau est également interprété comme une couche d'occupation et reposait sur l'US 12819 présente uniquement dans le quart nord de la fenêtre d'observation. Cette US était principalement composée de fragments de tuffeau et de TCA sur une épaisseur de 15 cm ce qui laisse supposer qu'il pourrait s'agir d'un petit niveau de remblai. L'US 12821 est la dernière couche mise au jour au sud de M.145 mais n'a pas été fouillée durant la campagne 2016.

Des remblais de nivellement ?

Plusieurs niveaux de remblais ont été fouillés sur une emprise restreinte au nord de M.145 et à l'est du secteur afin de garder un palier de sécurité à l'ouest (Fig. 6 et 7). Bien que des restes de mobilier céramique aient été découverts dans ces couches, aucun tesson ne permet de proposer une datation (US 12814, 12816 et 12818). Cependant la relation stratigraphique avec M.145 indique que ces niveaux sont antérieurs à la construction du mur. Le dégagement de l'US 12174 a mis en évidence un remblai d'environ 45 cm d'épaisseur et qui était déjà visible auparavant dans la coupe formée par le bord septentrional de la sépulture S.115. Il a donc été décidé de fouiller ce remblai sous deux numéros correspondant à deux

passes de 20 cm chacune : d'abord l'US 12814 puis l'US 12816). Ainsi, ces deux US présentaient un sédiment argileux compact, de teinte brune avec de nombreuses inclusions de calcaire. La fouille de ce niveau a permis d'observer les deux premières assises de M.145 et de constater qu'il n'y en avait pas d'autre pour M.146.

L'US 12818, présente sous l'US 12816, et composée de fragments de tuffeau jaune mélangés à un sédiment argileux noir, n'a pas été entièrement fouillée lors de la campagne 2016. Cependant, il pourrait s'agir d'un niveau de remblai de construction à l'instar de celui mis au jour en 2015 (MARMOUTIER 2015 : 15) mais seule la poursuite de la fouille permettra de caractériser précisément cette couche.

Synthèse

L'occupation des 2^e – 3^e s. est caractérisée par des US contenant peu voire pas de mobilier et des datations difficiles à préciser (cf. Tableau 3). De plus les tessons mis au jour ne permettent pas de dater systématiquement les US du Haut-Empire puisque dans la plupart des cas nous pouvons seulement dire qu'il s'agit de matériel antique. Néanmoins deux types d'occupations antérieures à M.145 et 146 ont été mis en évidence. Seuls des niveaux de remblais ont été découverts au nord de M.145 tandis qu'au sud de ce mur ce sont des niveaux d'occupation, peut-être intérieure qui ont été fouillés.

La présence de M.145 et M.146 oblige à poursuivre la fouille avec des fenêtres d'observation plus réduites. Il sera néanmoins important de continuer à fouiller au nord de M.145 pour comprendre quelle était l'occupation avant les différents niveaux de remblais.

US	Agrég.	Productions identifiées	Datation	NR
12814	267	-	-	4
12815	267	-	H-E	40
12816	267	-	-	6
12818	267	-	-	5
Total				55

Tableau 3 : Datation de la céramique et NR (nombre de restes) pour l'agrégation 267, zone 1, secteur 7. Note : H-E signifie Haut-Empire.

1.2.L'occupation des 1^{er}-2^e s. (Secteur 8) (Agr. 262)

La campagne 2015 avait mis en évidence la présence d'une occupation importante au Haut-Empire avec d'une part une occupation intérieure au centre du secteur 8, et d'autre part une occupation extérieure divisée en deux ensembles. La campagne de 2016 a permis de terminer la fouille de cette phase d'occupation de deux siècles du 1^{er} s. au 3^es (Fig. 8).

1.2.1. L'occupation intérieure

Cette occupation est localisée au centre du secteur 8 et avait déjà été en partie fouillée en 2015 (MARMOUTIER 2015 : 18). Les couches suggèrent une occupation intérieure mais aucun bâtiment n'a été mis au jour. Le dernier niveau mis au jour lors de cette campagne était l'US 12399. Il s'agit donc du niveau d'occupation le plus récent fouillé cette année. Composée d'un sédiment sablo-limoneux pulvérulent grisâtre avec de nombreuses inclusions de charbon et d'une épaisseur comprise entre 2 et 5 cm, cette US contenait près de 900

tessons datés de la fin du 1^{er} s. et du début du 2^e s. Dessous, l'US 12824 se distinguait par son sédiment argileux compact et homogène, de couleur grisâtre avec des petites inclusions de mortier. Ce niveau, épais d'environ 5 cm renfermait un peu plus de 300 tessons dont des formes de pots à cuire et des fragments d'amphores, et reposait sur l'US 12841. Cette dernière, constituée d'un sédiment limono-argileux brun avec des inclusions de charbon et de tuffeau, avait une épaisseur de 7 cm environ. Là aussi, une grande quantité de fragments de céramique a été mise au jour (719 tessons). L'US 12841 recouvrait l'US 12829 qui était argilo-limoneuse, de teinte brun foncé et épaisse d'environ 15 cm. Elle reposait sur les US 12849 et 12842. La première, très localisée, semble être une recharge pour niveler l'US 12842 qui se matérialisait par un sédiment limono-argileux marron foncé avec des inclusions de charbon sur une épaisseur d'environ 10 cm (Fig. 9). Ces niveaux venaient sceller l'US 12850 qui présentait un profil légèrement différent car hétérogène. En effet, la partie ouest de cette US contenait de nombreuses T.C.A. à plat prises dans le même sédiment limoneux brun que la moitié est du sondage. Sur une épaisseur comprise entre 5 et 10 cm, elle contenait un peu plus de 900 tessons. Ce niveau d'occupation reposait sur l'US 12852 composée d'un sédiment sablo-argileux hétérogène brun-gris qui venait recouvrir les US 12853, 12854 et 12858. Il s'agit du plus ancien niveau d'occupation intérieure mis au jour dans le secteur 8. Le sédiment, limono-argileux avec des inclusions de charbon et une teinte marron-orangée contenait lui aussi de nombreuses T.C.A. à plat dans la partie supérieure de la couche. Les 220 tessons contenus dans cette couche permettent de la dater de la fin du 1^{er} s. – début du 2^e s.

Finalement, cette première phase d'occupation intérieure des 1^{er}- 2^e s. est représentée par des couches à dominante limoneuse et argileuse, par des fragments de céramique et de T.C.A. retrouvés à plat et surtout par une quantité importante de mobilier. De fait, ce ne sont pas moins de 104 restes métalliques (fer et cuivre), 31 fragments de verres et 7239 tessons qui ont été mis jour dans ces niveaux d'occupation. L'ensemble présente une datation homogène et met en évidence une occupation de type domestique avec notamment des fragments de vaisselle, des restes de pot à cuire ainsi que des morceaux d'amphores.

1.2.2. L'occupation extérieure

Les niveaux situés à l'est du secteur 8

Différents niveaux de circulation (F. 383) avaient été mis au jour en 2015 (MARMOUTIER 2015 : 14), la dernière US fouillée (US 12398) reposant sur l'US 12402. Cette couche, fouillée au début de la campagne 2016, est la première d'un ensemble d'US interprété comme des niveaux d'occupation extérieure. Constituée d'un sédiment argilo-limoneux compact de teinte orangée, cette US a livré près de 120 tessons de la fin du 1^{er} s. et du début du 2^e s. Elle recouvrait en partie l'US 12825 qui elle-même reposait sur l'US 12828. Ces deux couches étaient composées d'un sédiment limono-argileux, de teinte marron pour la première et de couleur brun moyen pour la seconde. L'épaisseur de ces deux niveaux était comprise entre 10 et 20 cm pour chacune de ces US. Dessous, l'US 12832 avait un sédiment argileux brun et faisait environ 10 cm d'épaisseur. Quelques inclusions grossières de tuffeau étaient également présentes. La différenciation avec le niveau inférieur (US 12838) s'est faite grâce à la présence d'inclusions de charbon de bois et à la diminution du module des fragments de

tuffeau puisque le sédiment était semblable. L'US 12838 recouvrait l'US 12843 qui n'était localisée que dans l'angle sud-est de l'emprise de fouille. Ce petit niveau argileux marron foncé avec des inclusions de charbon n'a livré que peu de mobilier (six tessons) en raison de sa faible emprise. Celui-ci reposait sur l'US 12844. De même emprise, cette US était en revanche composée de fragments de mortier mélangés à un sédiment limoneux qui venait sceller l'US 12845 de même localisation et de même composition que l'US 12843 (Fig. 8 et 10).

Ces trois derniers niveaux marquent le début de l'occupation extérieure, contemporaine de l'occupation intérieure du début du Haut-Empire (*cf. supra*). Les recouvrements successifs de strates argileuses compactes avec des traces d'hydromorphie ainsi que la proportion de mobilier mise au jour (environ 1130 tessons) permettent d'identifier cet espace comme étant une zone d'occupation en périphérie d'un bâtiment mais qui a connu le passage régulier de la population du site.

Les niveaux situés à l'ouest de la zone 1

L'occupation identifiée à l'extrémité occidentale de la zone 1 et du secteur 8 est située de part et d'autre de M.137 qui est orienté nord-sud (MARMOUTIER 2014 : 26) (Fig. 11).

Les US fouillées à l'est de ce mur se trouvent dans l'emprise du caveau S.46 (US 12394) et au nord de cette structure (US 12403 et 12404). Elles correspondent aux premiers niveaux d'occupation extérieure identifiés lors de la précédente campagne (MARMOUTIER 2015 : 17). L'US 12394, qui se trouvait sous l'US 12393 (fouillée en 2015) et sur l'US 12826, est la dernière couche de cette phase d'occupation. Composée d'un sédiment argileux brun avec des inclusions de charbon sur une épaisseur comprise entre 3 et 5 cm, elle contenait 22 tessons datés du Haut-Empire. L'US 12403, sous l'US 12397, est équivalente à l'US 12394. Elle reposait sur l'US 12404, uniquement observable dans cette partie du secteur et donc sans équivalence dans l'emprise de S.46. Constituée d'un sédiment limoneux compact brun clair avec de petites inclusions, ce niveau renfermait dix tessons de la fin du 1^{er} s. – début du 2^e s. Il s'agit de la dernière US au nord de S.46 rattachée à la phase d'occupation extérieure.

Les US localisées à l'ouest de M.137 (12383, 12837 et 12847) sont difficiles à interpréter en raison de la petite fenêtre d'observation. De plus, le peu de mobilier mis au jour ne permet pas de proposer de datation certaine sauf pour l'US 12383 dégagée en 2015 et fouillée en 2016 qui contenait sept tessons datables des 5^e - 6^e s. Son sédiment, sablo-limoneux brun clair, contenait également des inclusions de tuffeau et de mortier. Elle recouvrait deux autres couches : 12837 puis 12847, toutes deux constituées d'un sédiment limono-sableux noir à brun foncé. Seules les inclusions ont permis de les différencier avec du charbon pour l'US 12837 et des nodules de tuffeau pour l'US 12847. Ces niveaux venaient sceller l'US 12846 qui est la dernière fouillée à l'ouest (*cf. infra*). Même si l'US 12383 est daté de l'Antiquité tardive, il semblerait néanmoins que les couches inférieures appartiennent à la phase d'occupation extérieure du Haut-Empire.

Synthèse

La campagne 2016 a permis de poursuivre la fouille des niveaux datés des 1^{er} et 2^e s. (*cf. Tableau 4*). L'organisation spatiale du site est identique à celle mise en évidence lors de la campagne 2015.

En effet, le centre du secteur 8 est caractérisé par la présence d'une occupation intérieure antérieure à M.96 (MARMOUTIER 2015 : 13). Les parties est et ouest du secteur 8 se distinguent quant à elles par une occupation extérieure, déjà présente et identifiée lors des fouilles en 2015. Cette dichotomie dans l'occupation du sol – avec d'une part un espace couvert et d'autre part les abords de cet espace – confirme la présence d'un bâtiment dont les vestiges, s'ils sont conservés, sont sous les maçonneries des églises romane et gothique.

US	Agr.	Productions identifiées	Datation	NR
12393	262	-	H-E	11
12394	262	-	H-E	22
12399	262	-	2e moitié 1 ^{er} - début 2 ^e s.	884
12402	262	-	2e moitié 1 ^{er} - début 2 ^e s.	118
12404	262	Céramique non tournée	1 ^{er} s.	10
12821	262	-	-	1
12823	262	Céramique non tournée	-	2
12824	262	-	2e moitié 1 ^{er} - début 2 ^e s.	321
12825	262	-	2e moitié 1 ^{er} - début 2 ^e s.	596
12826	262	-	H-E	10
12827	262	-	-	2
12828	262	Céramique glaçurée	H-E	261
12829	262	Sigillée Argonne et paroi fine à pâte calcaire blanche inconnue	2e moitié 1 ^{er} - début 2 ^e s.	1775
12831	262	-	-	1
12832	262	-	H-E	68
12833	262	Céramique non tournée	1 ^{er} s.	66
12837	262	-	-	3
12838	262	-	H-E	81
12840	262	Céramique non tournée	-	5
12841	262	-	Fin 1 ^{er} - début 2 ^e s.	719
12842	262	Céramique non tournée	2e moitié du 1 ^{er} s.	2091
12843	262	-	2e moitié du 1 ^{er} s.	6
12845	262	-	-	1
12849	262	-	Fin 1 ^{er} - début 2 ^e s.	19
12850	262	-	2e moitié du 1 ^{er} s.	909
12852	262	-	2e moitié du 1 ^{er} s.	301
12853	262	-	Fin 1 ^{er} - début 2 ^e s.	220
Total				8503

Tableau 4 : Datation de la céramique et NR (nombre de restes) pour l'agrégation 262, zone 1, secteur 8. Note : H-E signifie Haut-Empire.

1.3. Les premiers niveaux d'occupation (Secteur 8) (Agr. 265)

L'ensemble des couches rattachées à l'occupation de la fin du 1^{er} – début 2^e s. (Agr. 262) a été entièrement fouillé dans le secteur 8 (MARMOUTIER 2015 : Chap. 1 ; cf. *supra*), ce qui a permis, au cours de la campagne 2016, de fouiller presque entièrement les premiers niveaux d'occupation du 1^{er} s. qui reposaient directement sur des colluvions.

1.3.1. M.144 : un probable mur de clôture ?

C'est en 2014 que l'hypothèse d'un probable mur de clôture est posée pour la première fois (MARMOUTIER 2014 : 29). Le mur en question, M.137, localisé à l'extrémité occidentale

de la zone 1, était notamment caractérisé par une orientation nord-sud. La poursuite de la fouille en 2015 a mis en évidence un aménagement antérieur à M.137 : F.381 et F.365 qui reposaient sur plusieurs UC : 12380, 12381 et 12391 (MARMOUTIER 2015 : 19). La campagne 2016 a permis de préciser la nature de ces constructions et la relation entre ces différents éléments (Fig. 12).

En effet, la fouille des couches à l'est de ces structures a permis de confirmer que les UC 12380, 12381 et 12391 appartenaient bien à un mur : M.144. Orienté lui aussi nord-sud et composé de deux parements. Seul celui du côté oriental a pu être observé car le parement occidental se trouve sous M.137. M.144 est construit en tranchée aveugle avec une maçonnerie en moyen appareil de tuffeau lié à de l'argile noire pour les fondations et lié à du mortier blanc très friable pour la partie supérieure uniquement conservée au sud dans l'emprise de S.46. Les niveaux d'occupation associés à M.144 ne semblent pas avoir été conservés.

La relation de ce mur avec les constructions postérieures met en évidence l'importance et la continuité de ce tracé nord-sud. En effet, M.144 semble avoir été un mur bas, peut-être surmonté d'une palissade en bois. Les faits F.381 et F.365, qui sont un alignement de gros bloc, venaient reposer sur la partie arasée du mur au pied de M.137. Contrairement à l'hypothèse d'un système de canalisation formulée précédemment (MARMOUTIER 2015 : 20), cette structure apparaît désormais comme étant plutôt un marqueur en surface d'une limite préexistante. C'est ensuite M.137 qui est construit sur M.144 et selon la même orientation. En effet une partie du mortier constituant les fondations sont venues chemiser partiellement le parement occidental de M.144.

Cette délimitation occidentale de l'occupation du Haut-Empire semble avoir perduré pendant au moins trois siècles. Lorsque les niveaux d'occupation étaient conservés, ils ont à chaque fois mis en évidence que de chaque côté de cette limite il y avait une occupation extérieure. L'orientation de cette limite serait à mettre en relation avec la voie antique qui passait rive droite de la Loire et à proximité de l'emprise de la fouille. L'organisation des parcellaires antiques a souvent mis en évidence la présence de murs de clôture comme limites de parcelles et orientés perpendiculairement aux voies de communication. C'est pourquoi, l'hypothèse selon laquelle M.144 puis M.137 auraient été des murs de clôture paraît vraisemblable.

1.3.2. *Les premières traces d'occupation*

Les niveaux d'occupation extérieure

Parmi les premières traces d'occupation, plusieurs niveaux mettent en évidence la présence d'une occupation extérieure : les US 12821 et 12826 à l'est de M.144 ainsi que les US 12853 et 12858 au centre du secteur 8 (Fig. 13 et 14).

Les US 12821 et 12826 sont équivalentes. Elles ont été mises au jour respectivement sous les US 12404 et 12394. Composées d'un sédiment argilo-limoneux marron foncé avec des inclusions de charbon sur une épaisseur d'environ 5 cm, ces deux US ont livré onze tessons du début du Haut-Empire. Elles reposaient sur des niveaux de remblais (*cf. infra*).

L'US 12858, semblable à l'US 12853, qui se trouvait également sous l'US 12852, était constituée d'un sédiment limono-argileux avec des inclusions de tuffeau, de charbon et de

T.C.A. contenait une fibule, une dizaine de fragments de verre et 40 tessons, l'ensemble daté de la fin du 1^{er} s.

La consistance fine de ces sédiments indique qu'il s'agissait de niveaux d'occupation. Il est en revanche difficile d'affirmer avec certitude que l'occupation était extérieure, même si aucun bâtiment fonctionnant avec ces couches n'a été mis au jour.

Des niveaux de remblais d'assainissement et de nivellement ?

Plusieurs couches de remblais, interprétées comme des remblais d'assainissement et de nivellement, ont été fouillées : les US 12822, 12820, 12831 et 12835 à l'ouest du secteur, les US 12854 et 12859 au centre ainsi que l'US 12840 à l'est (Fig. 15).

L'US 12822 et son équivalente l'US 12830 était composée d'un mélange de tuffeau blanc avec un sédiment argileux brun clair sur une épaisseur allant de 5 à 20 cm avec un léger pendage nord-sud. L'US 12830 recouvrait les US 12831 et 12835 toutes deux constituées d'un sédiment argilo-limoneux brun mélangé à des fragments de tuffeau, mais seule la seconde contenait des inclusions de T.C.A. Seules deux US (12823 et 12831) contenaient du mobilier, dont un tesson de céramique non tournée antique. La fouille de ces niveaux a permis de dégager deux US équivalentes : 12836 au nord et 12839 au sud.

L'US 12854 reposait sous l'US 12858 (*cf. supra*) et ne contenait aucun mobilier. De la même composition que les US décrites précédemment, elle se présentait sous la forme d'une butte localisée au milieu de l'emprise de la fouille. Son dégagement a mis en évidence l'US 12859 qui correspond à une lentille cendreuse et charbonneuse qui n'a pas été fouillée lors de la campagne 2016, ainsi que l'US 12857 qui marque la fin de la fouille en 2016.

L'US 12840, d'une épaisseur comprise entre 20 et 40 cm avec un sédiment limoneux brun foncé mélangé à des fragments de tuffeau, n'était présente que sur la moitié nord du secteur et semble avoir été mise en place pour niveler le sol. En effet, l'US inférieure (12851) présentait un fort pendage nord-sud.

L'ensemble de ces couches réparti sur le secteur 8 sont caractéristiques de niveaux de remblai. Leur fonction était vraisemblablement double : aplanir le sol mais également l'assainir puisque les colluvions étaient humides et instables.

Les niveaux de colluvionnement (Fig. 16)

Les niveaux colluvionnement ont été mis jour sur l'ensemble du secteur 8 hormis dans le sondage oriental. Ils ont été enregistrés sous des numéros d'US (12857 au centre ; 12846, 12839 et 12836 à l'ouest). Il s'agit de dépôts de pentes meubles qui sont remobilisés par gravité. La présence du coteau marquant une limite nette entre le plateau au nord et la plaine alluviale entraîne la formation de cônes de colluvionnements qui drainent les sédiments issus de l'érosion des dépôts du Turonien – autrement dit du tuffeau jaune composant le versant.

L'origine de ces dépôts est donc naturelle mais il ne s'agit pas du naturel en place. Deux sondages à la tarière manuelle ont donc été réalisés pour tenter de mesurer l'épaisseur de ce niveau. Cependant, le sédiment étant sableux, il est très rapidement devenu impossible techniquement de sonder profondément. Néanmoins cela a permis de vérifier qu'il s'agissait bien de dépôts naturels.

Un autre niveau d'origine naturelle a été dégagé, il s'agit de l'US 12851 qui est un niveau d'argile à silex. Ce type de dépôt résulte de l'érosion de la craie à silex, présente en

haut du versant. Elle résulte également de l'érosion du coteau dans la partie inférieure des dépôts du Turonien. La consistance compacte de l'argile ainsi que les multiples inclusions de silex n'ont pas permis la réalisation d'un sondage à la tarière. Néanmoins, la présence d'un fort pendage nord-sud confirme qu'il s'agit là aussi de colluvionnements.

Synthèse

La campagne 2016 a également permis la fouille des premiers niveaux d'occupation dans le secteur 8. Le dégagement des couches de la fin du 1^{er} s. et du 2^e s. a mis en évidence la présence de plusieurs US datées du 1^{er} s. (cf. Tableau 5). L'occupation, difficile à caractériser, regroupe des US assimilées à une occupation extérieure avec un probable mur de clôture, des niveaux de remblais et des niveaux de colluvionnement.

Les couches d'occupation reposaient directement sur des niveaux de remblais qui venaient sceller des strates de colluvionnement. Les remblais avaient sans doute pour fonction de niveler et stabiliser le terrain tout en permettant d'assainir le sol afin de favoriser le processus de pédogenèse.

La présence des niveaux de colluvionnement sur l'ensemble du secteur marque la fin de la fouille dans cette partie de la zone 1. Il est impossible d'exclure l'hypothèse d'une occupation antérieure mais l'instabilité de ces dépôts et la profondeur déjà atteinte obligent à arrêter la fouille sur ces niveaux d'origine naturelle.

US	Agrégation	Productions identifiées	Datation	NR
12821	265		-	1
12823	265	Céramique non tournée	-	2
12826	265		H-E	10
12831	265		-	1
12840	265	Céramique non tournée	-	5
12858	265		Fin 1 ^{er} s.	39
Total				58

Tableau 5 : Datation de la céramique et NR (nombre de restes) pour l'agrégation 265, zone 1, secteur 8. Note : H-E signifie Haut-Empire.

2. LA CRYPTÉ (CLEMENTINE BOURDIN)

Les fouilles localisées dans le secteur 2 ont été menées à la suite d'un travail de recherche de master 1 sur la crypte romane (BOURDIN 2016). L'un des objectifs de ce travail était de préciser le plan, les élévations et le voûtement de la crypte, certains supports ayant été restitués sans donnée archéologique, notamment celui qui est placé sous le mur de chaînage gothique M 135 (Fig. 17). L'hypothèse émise dans ce mémoire a mené à la réalisation d'un sondage dans le mur M 135 afin de vérifier la présence de ce support à la croisée des voûtes (Fig. 18).

Le premier sondage de la crypte correspond au sondage (F 291) ouvert en 2014 à l'emplacement même du sondage de Lelong pour observer les niveaux présents sous le sol en béton (UC 11905) (MARMOUTIER 2014 : 16-17). Un sondage complémentaire a par ailleurs été réalisé plus à l'ouest, dans l'emprise de l'escalier monumental afin de mieux comprendre la succession des sols de la crypte. En effet, une coupe a été réalisée au pied de l'escalier EA 406

mettant au jour différents niveaux de sol et d'occupation datés de la construction de la crypte dans la première moitié du 11^e s. jusqu'à son abandon au 13^e s..

Enfin, des réflexions sur les colonnes ont été amorcées, accompagnées d'un nettoyage autour des supports pour mieux les examiner. Ce nettoyage a permis de préciser que le socle du support EA 428 n'est pas constitué d'une seule plaque mais de deux plaques permettant la réception de la base du support.

Le sondage 2 dans le mur M.135

L'objectif principal du sondage 2 était de retrouver des vestiges du support présumé qui devait réceptionner les voûtes reposant également sur les piliers EA 409 (UC 12639) et EA. 435 (Fig. 17). Ainsi nous avons délimité un sondage de 75 x 75 cm dans le mur M135 à son emplacement supposé (restitué à partir des données planimétriques : alignement des supports est-ouest ; emplacement d'un pilastre au nord) cette intersection (Fig. 19) À l'aide d'un marteau et d'un burin, la maçonnerie du mur de chaînage gothique, composée de mortier de chaux blanc très compacte et de blocs de tuffeau jaune (UC 12701) a été démontée sur 1 m de hauteur. Les blocs sont de module variable, allant des moellons au petit et moyen appareil, d'autres sont aillés et caractéristiques du 11^e s.. Les blocs de pierres proviennent de la crypte romane, ces éléments ayant été réemployés pour construire les parties basses des fondations de l'abbatiale gothique.

Le mortier est légèrement plus tendre en partie basse de la maçonnerie et plus humide. Cette partie inférieure du sondage est délimitée par l'UC 12707 et correspond aux parties basses des fondations du mur de chaînage, construites de manière très irrégulière et noyées dans du mortier de chaux à gros grains. Les matériaux de construction changent de module et de forme, ce sont des blocs de pierres taillés caractéristiques du 11^e s. appartenant à la crypte. Des morceaux de colonnes ont été dégagés ainsi que des blocs en moyen appareil.

Une sélection de blocs a été opérée sur le terrain pour ne conserver que les plus représentatifs (Fig. 20). Les blocs de la partie inférieure du mur M 135 (UC 12707) appartiennent à des supports, comme des colonnes engagées (n°1) recouverts de badigeon de chaux (n°2). Les blocs retrouvés en partie supérieure (UC 12701) sont au contraire grossièrement taillés et ne proviennent vraisemblablement pas de la crypte (n°3).

Après dix jours de fouille, aucun vestige du support n'a été retrouvé en place. Une base isolée est déposée dans l'une des niches, par conséquent la question se pose de savoir si la base isolée ne correspondrait pas à ce support ? Ce travail a tout de même permis de comprendre comment les ouvriers du 13^e s. ont réalisé les fondations du chevet de l'abbatiale. En effet, le mur de chaînage se retrouve encore sous le niveau de sol de la crypte (UC 12633), autrement dit en construisant le mur M 135 ils ont cassé les niveaux de sol pour ancrer les fondations en profondeur.

Coupe 257 au pied de l'escalier septentrional (EA.406)

En réalisant le sondage 2 dans le mur M 135, nous avons réétudié les niveaux de sol de la partie occidentale de la crypte, ce qui nous a conduits à réaliser une coupe au pied de l'escalier septentrional EA. 406.

Cette coupe 257 permet de mieux comprendre les relations stratigraphiques entre les niveaux de sol et les différents états de la crypte (Fig. 21). La coupe met en évidence une accumulation de huit couches correspondant à trois niveaux de sol :

- le premier niveau correspond au sol UC 12635 constitué d'une couche de mortier de chaux lisse. Sur ce premier niveau de sol, ont été déposées les deux dernières marches (UC 12706) du premier état de l'escalier EA 406 ;
- puis ce niveau de sol est recouvert par deux couches de tuffeau jaune, les US 12634 et 12633, d'une épaisseur de ? Ces niveaux de remblais sont recouverts d'une couche de mortier de chaux lissée en surface, qui correspond au deuxième niveau de circulation de la crypte (UC 12705). Sept sont alors installées sur ce niveau de sol qui correspondent au deuxième état de l'escalier ;
- enfin lors d'un second réaménagement des niveaux de sol, la dernière marche de l'escalier est recouverte par des niveaux de terres brunes et sèches (UC 12704 et 12632). Le sol est ainsi rehaussé d'une vingtaine de centimètres. Des carreaux de terre cuite de 22 cm de côté sont ensuite déposés sur une couche de mortier de chaux (UC 12702).

La découverte de ce nouvel état d'escalier remet en question le phasage de la crypte proposé par Clémentine Bourdin (BOURDIN 2016 : 45-49) lors de ses travaux de master 1. Le deuxième état fonctionne avec le niveau du déambulatoire en place revêtu d'un mortier rose. En revanche les relations entre le premier état de l'escalier et le déambulatoire ne sont pas définies. Les réflexions sur la crypte se poursuivront dans le cadre du master 2, où les phases de construction seront réétudiées au vu de ces nouvelles données.

3. LES OBSERVATIONS A L'EXTREMITE ORIENTALE DE L'EGLISE GOTHIQUE (SECTEURS 16 ET 17) (THOMAS CREISSEN ET INES FOURNIER)

La fouille du secteur 17, le plus oriental de la zone 1, a été amorcée en 2015. Après le dégagement d'importants niveaux de remblais ou de dépotoir, la fouille s'est presque partout arrêtée sur de puissantes maçonneries gothiques correspondant aux fondations et chaînages du chevet gothique, datant des environs de 1300. Contrairement à nos attentes, aucun vestige plus ancien n'a pu être identifié lors de cette première intervention. Toutefois, les travaux sont restés inachevés en direction du nord, là où se situe le «souterrain», une construction identifiée depuis le 19^e s. et en partie explorée par Charles Lelong qui y reconnaissait un possible passage enterré (LELONG 1988 : 302-303 et 1989 : 125-126). La fonction de cette structure reste débattue (MARMOUTIER 2015 : 32).

Aussi, afin d'en savoir plus sur la nature de cet aménagement et toujours dans l'espoir d'identifier des vestiges plus anciens, les niveaux de dépotoirs encore présents en ce lieu ont été largement fouillés (Fig. 22a). Pour des raisons de sécurité, seule la partie de la salle voûtée qui se trouve éventrée depuis le 19^e s. a été vidée.

Les parties situées en contre-haut ont elles aussi été dégagées. A cette occasion un caveau funéraire, fouillé par les équipes de Charles Lelong mais depuis complètement recouvert par la végétation, a pu être dégagé (LELONG 1989 : 124-125 et 1992 : 483).

Par ailleurs, le sondage amorcé l'an passé au sein des fondations de l'église gothique a été poursuivi dans l'espoir d'obtenir des informations relatives au chevet roman. Enfin, les maçonneries gothiques ont fait l'objet d'observations complémentaires qui ont permis de mieux comprendre certaines particularités.

Comme l'an passé, le travail s'est révélé être extrêmement physique, les vestiges s'étant accumulés plusieurs mètres en contrebas des niveaux de circulations actuels et les accès étant assez malcommodes.

3.1. L'abbatiale gothique et les aménagements associés (EA 505, Agr. 265 et S9) (Fig. 22b et c et Fig. 23)

Une fois les remblais et dépôts postérieurs au démantèlement de l'abbatiale ôtés, aucun vestige antérieur à sa construction, ou presque, n'a pu être identifié. L'élément le plus ancien est la structure voûtée (EA 505).

3.1.1. La structure voûtée EA 505

L'ensemble est bâti sur une semelle maçonnée extrêmement compacte (UC 12578) qui apparaît à environ 49,10 m NGF. Elle est constituée de blocs de tuffeau noyés dans un mortier grisâtre contenant des inclusions grossières (Fig. 22d). Les pierres ont des dimensions variées, certaines sont petites, d'autres très grandes : de ce fait, seule une partie a été sondée et l'épaisseur de la semelle n'est pas connue. Elle a pu être observée jusqu'à 48,90 m NGF environ. Montée sur cette maçonnerie, l'UC 12565 est constituée d'une assise de blocs de grand appareil légèrement inclinés vers l'intérieur qui forment le parement interne nord du passage voûté (Fig. 22e). En pendant, l'UC 12566 présente les mêmes caractéristiques pour la partie sud. L'UC 12582, plaquée au revers de ce parement méridional, est un blocage appartenant à la même phase de construction. Au-dessus des UC 12569 et 12566, d'autres blocs de même module forment une voûte en berceau surbaissée, largement démantelée dans l'emprise de la zone fouillée (UC 12557). Certains blocs sont desquamés, d'autres ont bougé. Surmontant l'extrados de cette voûte, l'UC 12577 est un blocage associant des blocs de tuffeau à un mortier blanc contenant des inclusions sableuses grossières (Fig. 22c).

L'UC 12558 est un niveau de mortier piétiné qui forme un sol compact et irrégulier présent sur toute la surface de la zone fouillée. Son altitude oscille entre 49,10 et 49,20 m NGF. Tous ces éléments appartiennent au passage voûté qui se prolonge vers l'est comme vers l'ouest (Fig. 22f).

3.1.2. Fondations et chaînages des chapelles rayonnantes gothiques (Agr. 265) (Fig. 24 et 25a)

Les fondations de la chapelle d'axe de l'église gothique ont été observées en 2015 (UC 12532 et 12533). Elles reposent pour partie sur l'UC 12582 appartenant au passage voûté : ces fondations sont postérieures à ce dernier, même si l'ensemble participe du même chantier de construction.

En limite sud du secteur 17, une observation plus précise des vestiges dégagés l'an passé a permis de mieux les comprendre. Au sommet (ca. 52,50 m NGF max.), au-dessus de l'UC 12528, une maçonnerie hétérogène est présente (UC 12569). Des blocs irréguliers de format moyen y sont noyés dans un mortier gris-blanc contenant du sable moyen à grossier. Un parement assez régulier formé de blocs de moyen appareil se dessine sur le flanc sud. Il

suit une orientation Sud-Sud-Est. Il s'observe sur une longueur d'un peu plus d'un mètre avant de se perdre dans la coupe.

3.1.3. Un caveau gothique : la sépulture d'Eudes de Bracéoles (S. 9 ; Fig. 26)

Le débroussaillage du secteur a permis de dégager une sépulture déjà fouillée par Charles Lelong. Il s'agit d'un caveau maçonné dont seules les parois nord (UC 12580), est (12581) et sud (12579) sont conservées. Elles sont réalisées en blocs de tuffeau de moyen appareil – de 16 à 18 cm de hauteur, pour une longueur très variable – plus ou moins régulièrement taillés et conservés sur quatre assises. Dans son état actuel, le caveau mesure environ 2,50 m de long, 76 cm de large et 80 cm de hauteur au maximum. Deux encoches assez grandes et profondes d'une dizaine de centimètres s'observent au nord. Il en reste une au sud (une seconde devait occuper la partie de la paroi qui a été détruite). Une niche assez profonde encadrée de deux montants verticaux est aménagée dans la paroi du fond, environ 45 cm au-dessus du sol.

Le fond du caveau est tapissé de carreaux de terre cuite épais de 1 cm environ et mesurant 18 x 18 cm. Ces carreaux reposent sur un niveau de préparation en mortier blanchâtre (UC 12574) qui vient s'appuyer contre les parois. Ces dernières comme le niveau de préparation surmontent un niveau de tuffeau concassé de couleur blanc-jaune, uniquement observé en coupe (US 12573). Il culmine à environ 51,40 m NGF.

Entre le parement externe de la paroi sud du caveau et le blocage UC 12577 appartenant au passage voûté, un remblai hétérogène constitué d'un sédiment pulvérulent blanc gris a simplement été nettoyé. Il est probablement lié à la construction du caveau S9.

3.1.4. Le sondage dans les fondations du déambulatoire gothique

Ce sondage est implanté au contact du déambulatoire surplombant la crypte. Il a pour objectif de vérifier la présence de vestiges appartenant à l'église romane sous les maçonneries gothiques. Le mur de chaînage (UC 12529) est constitué de blocs de tuffeau de formats variés noyés dans un mortier grisâtre contenant des inclusions grossières.

Malgré l'utilisation d'un burin électrique, l'ensemble n'a pu être terminé. Quelques vestiges du chevet roman sont apparus en bordure ouest du sondage, ce qui laisse espérer que de nouveaux éléments pourront être mis en évidence l'an prochain.

3.1.5. Synthèse

L'ensemble du secteur est scellé par de gigantesques maçonneries gothiques formant chaînages et fondations du chevet achevé vers 1300. La présence d'une semelle en béton dans l'emprise du passage voûté était inattendue, mais elle atteste le soin apporté à la construction de cet ensemble. Si la hauteur entre le sol de cet aménagement et l'intrados de la voûte est suffisamment importante pour permettre une circulation – environ 2 m –, le passage s'interrompt brutalement à l'est, où des niveaux archéologiques en place, apparemment antiques ou haut-médiévaux, apparaissent à environ 1 m en dessous de l'intrados : il semble difficile de concevoir que le passage ait pu se poursuivre plus à l'est. A l'ouest, il bute contre d'autres fondations gothiques. Il ne s'agit pas d'un véritable espace de circulation. Sa fonction

est probablement celle d'un caisson de soutènement destiné à porter une des chapelles rayonnantes.

Parmi les nouveaux éléments observés cette année, la maçonnerie UC 12569 appartient aux fondations du mur qui séparait la chapelle axiale de la chapelle rayonnante située directement au sud de cette dernière. Le parement qui s'observe au sud permet donc de restituer l'alignement du mur nord de cette chapelle.

Enfin, le coffrage maçonné situé dans la première chapelle rayonnante nord – consacrée à Saint-Louis – avait déjà été observé par Charles Lelong. Ce dernier y reconnaît la sépulture de l'abbé Eudes de Bracéoles, mort en 1312, qui est l'origine de l'achèvement du chevet. Elle était déjà pillée au moment de son intervention. A l'origine, ce tombeau était « élevé d'environ deux pieds, orné de peintures, et portait son gisant » (LELONG 1992 : 477).

3.2. La destruction de l'abbatiale gothique (Agr. 266 ; Fig. 23 et 27)

A la phase de destruction doivent être attribués le percement de la voûte de l'EA 505 mais aussi certains niveaux de démolition. L'US 12562 est un remblai de démolition associant éclats de tuffeau et mortier pulvérulent. Il surmonte la partie arasée du blocage UC 12582. Au-dessus prend place un sédiment très sableux de couleur marron beige qui s'apparente à du mortier décomposé (US 12561). L'US 12559 consiste en un épais niveau de mortier pulvérulent. Celui-ci est surmonté par l'US 12560, comprenant de très nombreux éclats de pierre associés à du mortier, probablement une simple variante de l'US 12554 elle-même égale à l'US 12511 fouillée en 2015.

Reposant contre la base du mur UC 12566, à l'intérieur du passage voûté, l'US 12564, constituée d'un sédiment marron assez gras, pourrait appartenir à cette même phase. Elle est surmontée d'un niveau hétérogène mêlant poches sableuses et zones plus organiques qui forme un talus adossé au parement interne du passage voûté (US 12571). Il résulte probablement de l'effritement progressif des niveaux situés en contre-haut.

Plus à l'ouest, l'US 12570, constituée d'un niveau de sable jaune gris comprenant de nombreuses inclusions, appartient vraisemblablement à la même phase.

Aucun aménagement lié au minage de l'abbatiale n'est présent. Les témoignages relatifs à la démolition sont donc plus discrets que dans les parties dégagées en 2015, mais bien présents. Le passage voûté a certainement été repéré lors de ce démantèlement, mais il n'a pas été jugé utile d'en récupérer les matériaux.

3.3. La réutilisation du secteur (Agr. 267, M. 139 et 140, UC 12567, 12568)

Jusqu'aux fouilles engagées par Charles Lelong, le secteur exploré était barré par un mur nord-sud (M 140, Agr. 267), maintenant en partie éventré (seuls subsistent un petit tronçon au sud, une partie plus importante au nord). La campagne de 2015 a par ailleurs révélé l'existence d'un mur de soutènement situé environ 1,50 m plus à l'est (M 139). A ces maçonneries est associée une rampe constituée de différents niveaux (US 12506, 12547, 12527, 12513 : MARMOUTIER 2015 : 35). L'ensemble a été aménagé après le démantèlement de l'abbatiale gothique et permettait d'accéder au passage voûté, probablement en partie réutilisé.

Plusieurs niveaux dégagés lors de la campagne 2016 appartiennent à cet ensemble. Formant un talus dans l'emprise du passage voûté, l'US 12556 est un remblai hétérogène marron-gris contenant de la céramique et des objets métalliques. L'US 12555 est probablement une simple variante de ce remblai. Elle est en partie surmontée par un fin niveau de tuffeau concassé blanchâtre (US 12549) déjà observé en 2015 (US 12506).

A cette phase, il faut probablement associer deux maçonneries grossières en partie observées seulement. L'UC 12567 est plaquée contre le parement nord du passage voûté, tandis que l'UC 12568 occupe la partie sud (Fig. 25c et 25d). Dans cette maçonnerie hétérogène qui se prolonge vers l'ouest, une nervure gothique brisée est réutilisée.

L'US 12552 de même que l'US 12549 (= US 12504) pourraient fonctionner avec cette phase ou la suivante. Toutes deux sont riches en matériaux divers (céramique, faune, métal, verre...).

Dans cette phase, le secteur situé le plus à l'est est totalement aplani grâce à l'aménagement d'un mur de terrasse. Cette zone ayant été nouvellement lotie (MARMOUTIER 2015 : 34), elle est désormais fermée par un mur de clôture en partie ouest (M140). La structure voûtée est intégrée au nouvel ensemble en étant accessible par une rampe descendant jusqu'à la partie éventrée. Des maçonneries provisoires sont aménagées dans la partie la plus occidentale de ce dernier. Leur fonction reste indéterminée. Peut-être servaient-elles à porter une superstructure légère ou à isoler une partie de cette salle basse ?

La fonction désormais impartie à la structure voûtée n'est pas documentée par les fouilles archéologiques, et aucun matériel remarquable n'a pu être mis en relation avec cette phase.

La chronologie de ces aménagements n'est toujours pas clairement établie : sont-ils antérieurs ou postérieurs à l'arrivée de la Congrégation du Sacré-Coeur de Jésus en 1847 ou légèrement postérieurs (MARMOUTIER 2015 : 34-35) ?

3.4. L'abandon du secteur (Agr. 269 ; Fig. 23, 27 et 25e)

Entre la seconde moitié du 19^e s. et les années 1940, le lieu a fait office de poubelle (MARMOUTIER 2015 : 35-36) et il a ensuite été largement abandonné (les interventions de Charles Lelong y sont restées très limitées).

Plusieurs niveaux illustrent ces phases d'abandon. En partie nord de l'EA 505, se trouvent l'US 12553 et un niveau de tuffeau pulvérulent blanchâtre contenant de très rares éléments de mobilier (ardoise, TCA...). A l'est, il est surmonté par une poche contenant de nombreux cailloux et du mortier concassé (US 12572). Plus haut, l'US 12551 correspond à un remblai très hétérogène particulièrement riche en matériel divers : fers à chaussures (plus de 400 retrouvés...), céramique, verre, os... Tout ceci correspond à ce qui avait pu être retrouvé en 2015, et alors associé à l'US 12500. Cette année, ce niveau a été attribué à l'US de surface ôtée lors du nettoyage général du site : cette US arbitraire se retrouve aussi bien à l'intérieur de l'EA 505 qu'au-dessus de cette dernière, à la base du cavea (S.9) comme au pied du mur de terrasse M 139. A la phase de dépotoir appartient également l'US 12550, associant blocs de tuffeau et matériaux divers.

A l'intérieur de la sépulture 9, l'US 12547 est un niveau détritique qui s'est accumulé depuis la fin des travaux de Charles Lelong dans les années 1980.

Enfin, la campagne de 2016 a été l'occasion d'enlever les restes d'une énorme souche qui subsistait dans les parties hautes.

3.5.Conclusion générale

En définitive, la campagne de 2016 a largement confirmé les interprétations formulées l'an passé quant aux processus de démolition, récupération et abandon de l'abbatiale entre le tout début du 19^e s. et notre époque (Fig. 28 et 29). La découverte la plus exceptionnelle est probablement la mise en évidence de l'extrême soin apporté à la construction de la structure voûtée qui repose sur une puissante semelle maçonnée destinée à assurer la parfaite stabilité de l'ensemble.

Hélas, cela a pour corollaire l'oblitération de tous les niveaux antérieurs à l'abbatiale gothique. Ceux-ci pourraient être conservés plus bas, mais il n'apparaît guère possible de vérifier l'hypothèse dans l'immédiat. Seule la poursuite du sondage entamé dans le secteur du déambulatoire roman pourra apporter un éclairage nouveau sur ces phases anciennes.

CHAPITRE 2. LES ZONES 3 ET 4

(Gaël Simon, Guillaume Gouzon (*EVEHA*), Emeline Marot et Valentin Miclon)

Les zones 3 et 4 correspondent à l'emprise de l'hôtellerie du monastère construite à la fin du 12^e s. La zone 3 est la partie encore en élévation du bâtiment d'accueil alors que la zone 4 correspond à la partie détruite au 19^e s. du même édifice et à l'intérieur de laquelle ont été mis au jour des vestiges appartenant à des édifices antérieurs et des niveaux du haut Moyen Âge et de l'Antiquité tardive plus ou moins bien caractérisés. Cette année, les objectifs dans ces zones étaient doubles : d'une part, achever l'étude de tous les éléments pouvant être rattachés à l'hôtellerie du 12^e s. en vue d'une prochaine publication et d'autre part conclure la fouille des niveaux du haut Moyen Âge et de l'Antiquité Tardive afin de conforter l'idée d'une absence d'aménagement sur cette partie du site avant les 5^e-6^e s. (MARMOUTIER 2015 : 40)

Pour atteindre ces deux objectifs, les investigations ont porté :

Dans l'hôtellerie sur :

- l'aile occidentale et le portail de Sainte-Radegonde ;
- l'identification des décors peints ;
- la porte et l'accès à l'édifice ;
- la fouille des latrines, seuls niveaux d'occupation de l'hôtellerie ;
- le démontage des UC 40593 et 40594 du mur M. 1002 pour en comprendre la nature ;
- l'achèvement de la fouille du cimetière.

Les niveaux du haut Moyen Âge et de l'Antiquité Tardive :

- caractériser les niveaux qui apparaissent sous les terres noires ;
- s'assurer de la présence d'une importante couche de remblais sur l'ensemble de la zone ;
- mieux comprendre les niveaux des 5-6^e s. antérieurs à ces remblais ;
- définir le niveau naturel.

Ces investigations ont nécessité la poursuite des fouilles dans certains espaces et l'ouverture d'un nouveau secteur (Fig. 30) :

- l'ouverture d'un petit sondage au nord de l'hôtellerie, devant ce qui apparaissait comme l'une des portes d'accès au bâtiment, dont les objectifs étaient de comprendre le fonctionnement et les relations entre l'intérieur et l'extérieur de l'édifice et de confirmer ou infirmer la datation de cette porte qui était jusqu'à présent rattachée à l'état primitif de la fin du 12^e s. L'autre but de ce sondage était de confirmer ou infirmer la présence d'un mur gouttereau du 10^e s. parallèle au mur 1028 qui pourrait correspondre à un édifice antérieur à la fin du 12^e s. (secteur 12) ;
- l'achèvement de la fouille des latrines par une équipe spécialisée de la société Eveha (secteur 9) ;
- l'achèvement de la fouille du cimetière et l'ouverture d'un sondage profond pour comprendre les niveaux antérieurs à ce cimetière (secteur 4) ;
- la fouille des niveaux du haut Moyen Âge à l'intérieur des murs de l'hôtellerie (secteurs 2, 3, 10 et 11) ;
- la poursuite des sondages dans les secteurs orientaux afin de mieux caractériser les niveaux et de déterminer leur caractère naturel ou anthropique (secteur 8).

Secteur 9	Secteur 4	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 10	Secteur 11	Secteur 12	Description	Datation
Phase : Remblaiement devant la porte de l'hôtellerie								
						Agr. 896	Remblaiement devant la porte de l'hôtellerie	Datation à affiner (16 ^e ou 17 ^e s.)
						Agr. 897	Remblaiement devant la porte de l'hôtellerie	
						Agr. 844	Réfection de la porte	(?) peut être 14 ^e ou 15 ^e s.
Latrines								
Agr.823							Remblaiement des latrines	14 ^e s. datation à affiner
Agr. 825							"Occupation des latrines"	fin 13 ^e -début 14 ^e s. avec mobilier résiduel de la fin du 12 ^e s.
Phase : sépultures première phase								
	Agr. 812						Sépultures première phase	11 ^e – 12 ^e s. ?
Phase : Occupation HMA								
	Agr. 829					Agr. 895	"terres noires"	7 ^e - 9 ^e s.
Phase : occupation artisanale/travaux								
		Agr. 885	Agr. 887				Destruction	6 ^e - 7 ^e s.
		Agr. 886	Agr. 888	Agr. 864	Agr.866	Agr. 880	Occupation artisanale	6 ^e - 7 ^e s.
				Agr. 865	Agr. 867		Empierrement	6 ^e - 7 ^e s.
		Agr. 869	Agr. 869				Mur	6 ^e - 7 ^e s.
Phase : occupation artisanale/travaux								
		Agr. 889		Agr. 872	Agr.873		Zone de travail	6 ^e - 7 ^e s.
	Agr.883	Agr. 890	Agr. 891				Construction d'un mur et sol de mortier	6 ^e - 7 ^e s.
		Agr. 892	Agr. 893				Occupation artisanale/travaux	6 ^e - 7 ^e s.
		Agr. 894		Agr. 874			Aménagement de pente	6 ^e - 7 ^e s.
				Agr. 877			Construction du mur de pierres sèches M.1035	6 ^e - 7 ^e s.
Phase : remblaiement massif								
				Agr. 875	Agr.882		Récupération du mur de moellons M.1036	6 ^e - 7 ^e s.
					Agr. 876		Occupation artisanale ? Foyer	6 ^e - 7 ^e s.
	Agr. 862	Agr. 895		Agr.878		Agr. 881	Remblaiement	6 ^e - 7 ^e s.
Phase : occupation du 5e s.								
				Agr.879			Construction du mur de moellons M.1036	5 ^e -6 ^e s. (?)
	Agr. 884						Occupation de "terres noires" et de remblai de tuffeau	

Tableau 6 : Agrégations organisées en phases mobilisées ou créées à l'issue de la fouille de 2016.

1. L'HOTELLERIE DE LA FIN DU 12^E S. ET SES MODIFICATIONS

L'objectif de la campagne de cette année sur le bâtiment 2, l'hôtellerie du monastère, fut d'achever les observations et fouilles qu'il était possible de mener dans les douze secteurs ouverts. Plusieurs opérations répondant à des questionnements non résolus ont donc été menés. Il s'agissait de vérifier l'hypothèse de la présence de placards, dater la mise en place et comprendre le fonctionnement de la porte nord de l'hôtellerie et d'achever la fouille des latrines établies au sud de l'édifice. A l'issue de cette campagne, ces objectifs ont été atteints. L'ensemble des données disponibles est donc à notre disposition pour entamer la publication finale de l'édifice.

1.1.L'aile occidentale et le portail de Sainte-Radegonde édifiés au 18^e s.

1.1.1. *Les maçonneries modernes*

La campagne 2016 a inclus l'analyse des élévations de l'aile du 18^e s. et du Portail de Sainte-Radegonde. Des relevés ont été réalisés en partie par photogrammétrie au cours de l'année 2015, par Daniel Morleghem et en partie par scanner 3D en 2016, dans le cadre de la restitution des constructions en 3D, par Nicolas Nony. La précision du relevé est plus faible avec le scanner, l'objectif étant, plutôt que de fournir des relevés précis des élévations, de situer les maçonneries en plan, dans un espace complexe comprenant des niveaux de terrasse et plusieurs tronçons de l'enceinte et des constructions associées (Fig. 31 : a).

Les maçonneries restantes de l'aile du 18^e s., ainsi qu'une portion de l'enceinte et le portail de Sainte-Radegonde ont été enregistrées en Unités de construction et en Entités Architecturales, ce qui a permis de préciser leur mode de construction et la chronologie de l'ensemble. La principale observation est la contemporanéité de l'ensemble bâtiment et portail, dont les élévations montrent des matériaux et une technique de construction similaires et des parties chaînées entre elles.

Le bâtiment 1 est constitué d'une longue aile étroite de 43 m sur 6,5 m environ, plaquée contre l'extrémité ouest de la face nord du bâtiment 2, joignant vers l'ouest un pavillon de plan trapézoïdal occupant un angle de l'enceinte du monastère, de 13 m sur 16,5 m au maximum. Seuls le mur sud de l'aile et les murs nord, est et ouest du pavillon sont aujourd'hui conservés.

Toutefois, le bâtiment est connu par des dessins du 18^e s. correspondant certainement au projet de construction, puisque les deux versions des plans et de l'élévation de la face sud présentent des différences de détail (ADIL H305, Fig. 31 : b). La comparaison avec les vestiges permet de préciser quel a été le projet adopté, même si des informations manquent sur la façade nord, détruite et non représentée sur ces documents modernes.

Les façades sont percées de quatre grandes baies de 1,8 m de large couvertes d'arcs surbaissés ainsi que de deux grandes portes de forme similaire mais plus larges : POR 591, dans le mur 512 (3 m de large), et POR 630, dans le mur 522, correspondant au pavillon occidental (Fig. 31 : a, b, e). Des volées de marches au pied de ces portes ont manifestement été nécessaires pour faire communiquer les différents niveaux intérieurs et extérieurs : le sol extérieur est plus bas au sud du bâtiment et le niveau intérieur peut être restitué plus haut que

le sol actuel, puisqu'aucune observation directe n'en a été faite lors de la fouille du secteur 2 au nord de la zone 3 en 2014.

Les élévations sont rythmées par des bandeaux horizontaux et des méplats entourant les baies.

Un second niveau est représenté sur le document ADIL H305 et attesté par deux pans des murs 512 et 522, le premier conservant le piédroit d'une baie (BAI 632).

Seuls les bandeaux et les encadrements des ouvertures sont construits en pierre de taille de moyen ou grand appareil de tuffeau jaune et blanc (uniquement pour les arcs surbaissés), tandis que le reste des maçonneries des façades extérieures et intérieures est construit en moellons de tuffeau associés à des blocs de moyen appareil probablement en remploi.

Le pavillon montre trois fenêtres côté nord, plus réduites que celles de l'aile est-ouest (1 m de large) et avec un long glacis sous l'appui, tandis que le mur ouest était laissé aveugle (M.524, Fig. 31 : a, d). Cette maçonnerie construite en même temps que le reste du bâtiment 1 correspond à une reprise du mur d'enceinte médiéval sur le même tracé sur une vingtaine de mètres, mais avec une technique de construction différente, employant des moellons irréguliers et des blocs de moyen appareil allongé en remploi.

L'angle du pavillon est épaissi par une maçonnerie de moellons et blocs de grand appareil de tuffeau jaune, afin de compenser l'angle obtus dans les pièces du pavillon (Fig. 31 : b). Une porte de communication entre le pavillon et l'aile est encore visible dans le mur 522 : elle est de taille réduite et couverte d'une plate-bande clavée.

Le Portail de Sainte-Radegonde est situé dans le prolongement du mur 522 du pavillon. Le mur d'un mètre d'épaisseur comprend un portail central de 3,2 m de large et deux portes latérales d'un mètre de large. Ces ouvertures sont couvertes côté extérieur (ouest) d'arcs en anse de panier à clé pendante, tandis que des arcs surbaissés couvrent les portes latérales à l'intérieur.

La façade ouest présente un décor plus important que le revers, avec des bandeaux en relief et des pilastres aux chapiteaux moulurés. Le portail est surmonté d'un fronton trapézoïdal culminant à plus de 10 m.

L'édifice a subi des dégradations, essentiellement dans la partie haute et dans les décors réalisés dans les blocs de tuffeau blanc. La comparaison avec deux cartes postales anciennes représentant le portail est édifiante (ADIL 10 Fi 235 0017 et 0028 ; fin du 19^e s. ?) : le fronton a été tronqué de ses rampants, les sculptures des bords ont été dégradés et certaines moulures latérales ont disparu. Ces photographies montrent également des dégâts plus anciens, car plusieurs blocs situés en couronnement du mur de clôture semblent indiquer l'existence de décors partiellement conservés (arabesques, volutes ?). Sœur Robinet indique de plus qu'il existait à l'origine un décor sculpté sur le tympan, comportant les armes de l'abbaye entourées d'angelots, sans toutefois citer ses sources. Ce décor aurait été bûché et tronqué à la Révolution (Sœur Robinet, tome 10 : 41). Un dessin de L.-F. Cassas représentant le portail vu de l'est en 1776 semble plus fiable : le fronton trapézoïdal y est représenté surmonté d'une croix et le mur comporte des créneaux de part et d'autre de la porte centrale (Musée des Beaux Arts de Tours, 1980-4-1).

Plus récemment, une partie des piédroits de deux des portes ont été restaurés avec des blocs d'une nature différente, de couleur ocre rose.

La date de construction de ce portail nous est indiquée par C. Chevalier dans sa publication des travaux de dom Martène : « 1719 [...] Construction de la grande porte du monastère du côté de Sainte-Radégonde. » (*Histoire de Marmoutier*, vol.2 : 559).

La contemporanéité du portail et du pavillon étant suggérée par le chaînage des maçonneries, la correspondance des bandeaux en relief, et l'utilisation de matériaux identiques, cette mention nous indique donc également la date approximative de construction de l'aile et du pavillon.

La date de destruction partielle de cet ensemble est en revanche moins assurée, mais elle intervient au cours du 18^e s., avant la Révolution. Les baies et portes sont alors condamnées à l'aide de moellons liés au mortier de chaux, et une partie des maçonneries est rejointoyée ou recouverte du même mortier. Les trois baies du pavillon sont ainsi bouchées mais l'une d'elles est transformée pour en faire une porte encore visible aujourd'hui, en détruisant le glacis maçonné sous la baie et en y insérant un linteau de bois.

1.1.2. Les maçonneries médiévales

Côté nord, le portail a été relié à un tronçon de maçonnerie en moyen appareil cubique de tuffeau jaune, correspondant au prolongement de l'enceinte vers le nord et le coteau. Le mur présente un ressaut, un bâtiment plus élevé ayant probablement été construit au-dessus de l'enceinte, plus large (Fig. 31 : a, h). Ce mur constitue la façade occidentale d'un édifice du 18^e ou du 19^e s., l'actuelle maison du gardien du site de Marmoutier. La technique de construction, similaire pour le tronçon d'enceinte et le mur qui le surmonte, indique une datation du 12^e s., et est bien distincte de celle du mur d'enceinte au sud du pavillon (moyen appareil allongé, datation du 14^e s. ?).

Ces vestiges correspondent donc au premier état de l'enceinte et peut-être du portail ouest du monastère, tel qu'il est représenté sur la vue de Gaignières, avant sa reconstruction au début du 18^e s. (Fig. 31 : i). Ce sont deux portails couverts en plein cintre successifs qui sont représentés sur ce document, associés à des murs se prolongeant du coteau au nord à l'hôtellerie et à l'enceinte au sud. La localisation du deuxième portail était un des objectifs recherchés lors de la fouille du secteur 2 à l'angle de l'hôtellerie en 2014, mais il n'avait pas été repéré.

L'étude de 2016 a permis toutefois d'identifier une autre maçonnerie médiévale, similaire au tronçon d'enceinte situé au nord du portail de Sainte-Radégonde, construite en moyen appareil de tuffeau jaune de module cubique ou allongé. Il pourrait s'agir d'un vestige de ce portail ou du mur associé, situé à 13,6 m à l'est du portail occidental et distant d'environ 10 m du pignon de l'hôtellerie médiévale (Fig. 31 : j).

1.2.L'identification des décors du bâtiment 2 (Emeline Marot et Cyrielle Vigie)

Une nouvelle étude des peintures en zones 3 et 4 a été entreprise en prévision de la publication portant sur l'hôtellerie, prenant en compte les décors en place sur les maçonneries ainsi que les témoins du décor que sont les blocs lapidaires, inventoriés et dessinés par C. Vigie.

Le décor a déjà fait l'objet de plusieurs observations plus ou moins développées, par B. Lefebvre dans le cadre d'une première synthèse sur l'hôtellerie (LEFEBVRE 2007 vol. 3), par A. Gordine sous la forme d'une analyse visuelle des différents états du décor (GORDINE 2008), par V. LEGOUX, qui a fourni quelques pages de description des décors avant de présenter ses interventions de consolidation des enduits (LEGOUX 2013 : 7-10) et enfin par N. Astier-Cholodenko à la suite de la découverte de nombreux enduits peints dans le conduit des latrines de l'hôtellerie (ASTIER-CHOLODENKO 2015). Ces différents travaux ne proposaient pas de relevés des peintures et leurs observations n'étaient donc pas précisément localisées, rendant difficile la corrélation entre leurs restitutions et les vestiges conservés. Leurs interprétations ne sont toutefois pas remises en question dans les aspects généraux, mais l'avancement de l'inventaire du mobilier lapidaire a rendu nécessaire cette reprise des données.

1.2.1. *Synthèse de l'étude du lapidaire de l'hôtellerie*

Une grande partie des éléments lapidaires prélevés lors des fouilles de la zone 4 a été inventoriée et dessinée, la priorité ayant été donnée aux blocs moulurés et/ou peints, dont une série de claveaux correspondant à des voutes sur croisées d'ogives (Tableau 7).

Les blocs traités sont issus pour l'essentiel de la campagne de 2009, lors de la fouille des niveaux de démolition de la partie orientale de l'hôtellerie datant de la charnière entre les 18^e et 19^e s.s.

Treize éléments proviennent d'un épais niveau de remblais comprenant de nombreux blocs, dont certains peints, laissant à penser à un épandage sur place des matériaux de la démolition du bâtiment (US 40878). Vingt-six autres ont été prélevés lors du démontage de deux murets contemporains de la destruction et construits essentiellement en blocs de remploi (M.1012 et M.1013). Les autres blocs proviennent de niveaux plus anciens (niveaux de remblais, comblements de fosses).

Num bloc	Lieu de découverte	Lieu de conservation	Identification	origine / provenance	Peintures	dessin et inventaire
LAP 362	Z4 - M 1012	passage voûté	clé de voûte	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2015
LAP 363	Z4 - M1012 - UC 40887	passage voûté	chapiteau	inconnue	/	2015
LAP 364	Z4 - M 1012 - UC 40887	passage voûté	lavabo liturgique	inconnue	/	2015
LAP 365	Z4 - M 1012 - UC 40887	passage voûté	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2015
LAP 366	Z4 - M 1012 - UC 40887	passage voûté	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2016
LAP 367	Z4 - M 1012 - UC 40887	passage voûté	clé de voûte	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune)	2015
LAP 368	Z4 - M 1012 - UC 40887	passage voûté	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune)	2015
LAP 369	Z4 - M 1012	passage voûté	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2016
LAP 370	Z4 - US 40878	passage voûté	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune)	2015
LAP 371	Z4 - M 1012 - UC 40887	passage voûté	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune)	2015
LAP 372	Z4 - M 1012 - UC 40887	passage voûté	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune)	2015
LAP 377	Z4 - M 1012	passage voûté	claveau de fenêtre	couvrement d'une baie en arc surbaissé	état 2 (ocre jaune)	2016
LAP 378	Z4 - M 1012	passage voûté	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune)	2016
LAP 379	Z4 - M 1012	passage voûté	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2016
LAP 380	Z4 - M 1012	passage voûté	bloc enduit	parement ou voûte?	état 2 (ocre jaune)	2016
LAP 381	Z4 - M 1012	passage voûté	bloc enduit	parement ?	état 2 (ocre jaune)	2016
LAP 382	Z4 - M 1012	passage voûté	bloc enduit	parement ?	état 2 (ocre jaune)	2016
LAP 383	Z4 - M 1012	passage voûté	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune)	2015
LAP 384	Z4S7 - M 1013	passage voûté	fragment de décor mouluré	inconnue	/	2016
LAP 385	Z4 - M 1012	passage voûté	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune)	2015
LAP 386	Z4 - M 1012	passage voûté	bloc enduit	parement ou voûte?	état 2 (ocre jaune)	2016
LAP 387	Z4 - M 1012	passage voûté	bloc enduit	parement ?	état 2 (ocre jaune)	2016
LAP 388	Z4 - M 1012	passage voûté	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2016
LAP 389	Z4 - M 1012	passage voûté	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune)	2016
LAP 390	Z4 - M 1012	passage voûté	corniche	inconnue	/	2016
LAP 391	Z4 S5,6,7,8 - US 40878	maison du prieur	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2016
LAP 392	Z4 S5,6,7,8 - US 40878	maison du prieur	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2016

Num bloc	Lieu de découverte	Lieu de conservation	Identification	origine / provenance	Peintures	dessin et inventaire
LAP 393	Z4 S5,6,7,8 - US 40878	maison du prieur	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2016
LAP 394	Z4 S5,6,7,8 - US 40878	maison du prieur	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2016
LAP 395	Z4 S5,6,7,8 - US 40878	maison du prieur	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2016
LAP 396	Z4 S5,6,7,8 - US 40878	maison du prieur	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2016
LAP 397	Z4 S5,6,7,8 - US 40878	maison du prieur	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2016
LAP 398	Z4 S5,6,7,8 - US 40878	maison du prieur	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2016
LAP 399	Z4 S5,6,7,8 - US 40878	maison du prieur	voûtain	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune)	2016
LAP 400	Z4 S5,6,7,8 - US 40878	maison du prieur	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune)	2016
LAP 401	Z4 S5,6,7,8 - US 40878	maison du prieur	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2016
LAP 402	Z4 - M 1012	passage voûté	bloc enduit	parement	état 1 (joints rouges) état 2 (ocre jaune)	2016
LAP 403	Z4 - M 1012	passage voûté	claveau	voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées	état 2 (ocre jaune)	2016
LAP 404	Z4 - US 40878 décapage	passage voûté	claveau	couvrement d'une baie ?	état 2 (ocre jaune)	2016
LAP 405	Z4 S8 - US 40978	maison du prieur	bloc décoré	parement ?	état 2 (ocre jaune) état 3 (blanc)	2016
LAP 406	Z4 S3 - US 40180	maison du prieur	remplage	inconnue	/	2016
LAP 407	Z4 S11 - F1308	maison du prieur	moulure peinte	voûtement sur croisées d'ogives à moulure en cavet	état 1 (?) état 2 (ocre jaune)	2016
LAP 408	Z4 - US 40269	maison du prieur	bloc	moulure torique (?)	/	2016

Tableau 7 : Liste des blocs provenant de la zone 4 ayant été inventoriés et dessinés

1.2.2. Le premier état des peintures : le décor originel de l'hôtellerie

Le premier état des peintures correspond à la construction de l'hôtellerie et présente les caractéristiques d'un décor de la fin du 12^e s..

Les parements intérieurs et les voûtes du niveau 1 sont couverts de traits ocre rouge superposés la plupart du temps avec les joints réels des blocs de moyen appareil des maçonneries. Ces peintures sont posées directement sur les pierres ou les joints à l'exception de la partie supérieure des murs gouttereaux où des plaques d'enduit blanc cassé sont conservées, appliquées après un piquetage des murs et où une partie du parement a été rejointoyée (Fig. 32 : a).

Des faux-claveaux sont visibles au-dessus de chaque ouverture en zone 3, que les couvrements soient constitués de claveaux ou de blocs en tas de charge échancrés en plein cintre. Ces faux claveaux sont matérialisés par des arcades stylisées supportées par des colonnettes à boules symbolisant des chapiteaux ou colonnettes en épingle (GORDINE 2008 : 75, Fig. 32 : b-c).

La corniche couronnant les murs gouttereaux était peinte en ocre rouge avec des traces noires (marbrures) et bordée d'une bande jaune en partie supérieure et de deux bandes de jaune et de noir au-dessous, dont les tracés préparatoires ont été réalisés avec de fins traits rouges. Ces tracés préparatoires sont également bien visibles sur le pignon à l'emplacement de la frise. Elle est constituée de deux bandeaux (rouge et jaune au-dessus et jaune et noir en dessous) bordant un motif géométrique de rubans plissés en trompe-l'œil jaune et vert sur fond noir et rehaussés de traits blancs (Fig. 32 : d-f).

Les nombreux fragments d'enduits peints découverts en 2014 lors de la fouille de la latrine (et dont la fouille a été achevée en 2016, mettant au jour de nouveaux fragments) fournissent des indications supplémentaires pour la restitution du décor peint de l'édifice (ASTIER-CHOLODENKO 2015). Ils ont probablement été jetés dans la latrine lors de l'abandon de sa fonction initiale (voir phase 2). L'homogénéité technique de l'ensemble indique qu'il s'agit d'une même phase de décor (ASTIER-CHOLODENKO 2015 : 77-79).

Une partie des fragments correspond à des traits ocre rouge sur fond blanc cassé, identiques aux joints encore visibles sur les murs en élévation. De même, une série de fragments d'enduit parfois courbes et portant des aplats ocre rouge correspondent certainement au décor porté par les corniches des murs gouttereaux. Ces éléments démontrent que les fragments proviennent bien de l'hôtellerie et correspondent au premier état du bâtiment.

Les autres fragments, portant un décor peint de couleurs variées où dominent l'ocre jaune, l'ocre rouge et le vert, constituent un décor à motif géométrique, des bandes parallèles ou des bandes colorées de part et d'autre d'une ligne oblique. Des rehauts de peinture plus clairs marquent parfois la transition entre les aplats. Ils présentent de fortes similitudes avec la frise de rubans conservée sur le mur pignon mais appartiennent à un décor plus riche et plus diversifié, peut-être mis en place dans la partie orientale du bâtiment, dont nous ne connaissons pas les élévations (ASTIER-CHOLODENKO 2015 : 79-80).

La contemporanéité du décor en place et du bâtiment de la fin du 12^e s. ne semble pas faire de doute.

1.2.3. Le deuxième état des peintures contemporain de la modification du bâtiment à la fin du 13^e s./début du 14^e s.

Le deuxième état du décor est contemporain de l'agrandissement des baies de l'étage côté sud, remplaçant certaines des baies en lancette de l'état 1. Elles sont couvertes à l'extérieur par des linteaux et par des arcs surbaissés à l'intérieur (Fig. 33 : a, FEN 511). Les fragments d'enduit et les blocs de tuffeau trouvés dans les latrines témoignent de cette phase de travaux dans une partie du bâtiment, ayant conduit à l'arrachement des enduits peints d'une partie de l'édifice, la destruction d'une partie des murs (pour la création des ouvertures), avant la réalisation d'un nouveau décor. Les nombreuses traces du premier état de décor conservées à l'extrémité ouest du bâtiment indiquent que l'on a favorisé à cet endroit le recouvrement par des nouvelles peintures, sans retirer les premiers enduits.

Le décor de cette nouvelle phase se caractérise par la présence d'un aplat ocre jaune apposé sur l'essentiel des maçonneries (appliqué au-dessus d'un badigeon blanc), sur lequel ont été tracés des faux-joints à l'aide de peinture blanche. Les blocs ainsi délimités sont plus réguliers et plus petits que les pierres réelles du mur (14-16 cm sur 40-41 cm environ d'après

A. Gordine). Cette peinture jaune est encore conservée sous forme de traces sur les parements intérieurs en zone 3, en partie haute principalement (M.505 surtout), et plus ponctuellement en zone 4 (M.1002 et 1014).

Ce décor couvrant est associé à des décors de faux claveaux au-dessus des baies comme la fenêtre 511. Il est constitué de traits ocre rouge délimitant des colonnettes en épingle, plus larges que celles de la phase 1, reliées par des arcs présentant une excroissance centrale (Fig. 33 : d, g, h). Ces arcs et colonnettes sont remplis avec une peinture blanche (?), tandis que l'intérieur des arcades est jaune comme le reste du mur. Un claveau découvert en fouille et inventorié sous le numéro LAP 377 présente un décor identique, indiquant que ces modifications ont touché tout l'édifice (Fig. 33 : g). Les grandes baies du mur nord semblent avoir été conservées dans leur état originel (BAI 528, Fig. 32 : b), et leur décor de colonnettes (phase 1) a visiblement été copié et adapté pour homogénéiser cet aspect du décor lors de la phase 2 sur les fenêtres nouvellement percées. De plus, un décor similaire est observable sur la face externe de l'arc 552 donnant accès au passage voûté à l'ouest de l'édifice : il s'agit de colonnettes en épingle tracées sur les joints entre les claveaux, délimitées par un trait ocre rouge et comblées de peinture jaune, les blocs ne semblant pas avoir porté de peinture (Fig. 33 : i).

Le décor de la partie supérieure des murs a été fortement modifié lors de cette phase, où on a recouvert le décor précédent pour mettre en place une frise haute de 80 cm courant sur tous les murs.

V. Legoux et A. Gordine avaient interprété les traces de ce décor de façon différente. Ce dernier décrivait la frise comme des « rinceaux ocre rouge Bordeaux se détachant sur un fond alternativement blanc et jaune » et la corniche comme ayant conservé des traces d'ocre rouge, avec une bande jaune en partie basse (GORDINE 2008 : 76).

V. Legoux apporte plus de précisions sur les étapes de mise en place de la « frise ornementale de rinceaux, roses, jaunes et blancs » :

« L'esquisse des motifs de la frise a été peinte en rose (US 14). Puis les formes ont été remplies avec de la couleur rose, rouge et jaune (US 15) et la frise bordée de deux bandes horizontales jaunes et rouges (largeur 4 cm), disposées en miroir. Enfin le dessin a été repris à l'aide de larges tracés rouge violacé (US 16). »
(LEGOUX 2013 : 9)

Elle décrit la corniche comme une alternance de longs rectangles jaunes et rouges.

Ces observations n'étaient pas illustrées de restitutions ou de photographies montrant chacun des éléments ; il est donc difficile de se prononcer sur certains aspects.

Par exemple, l'alternance de rectangles rouges et jaunes n'a pas été repérée en 2016, il semble au contraire que la corniche a été intégralement badigeonnée de blanc puis d'ocre jaune, avec des traces de rouges semblables aux traces noires du premier état, qu'A. Gordine qualifie de marbrures (Fig. 33 : b-c). Dans le prolongement de cette corniche, la frise de rubans du premier état a elle aussi été recouverte d'ocre jaune à taches rouges.

De plus, en ce qui concerne la frise, la présence seule de rinceaux ne paraît pas suffisante pour expliquer les formes identifiées lors d'une observation et d'un relevé systématique des traces de peinture en 2016 ; il est donc nécessaire de proposer une autre interprétation.

La frise est bordée en partie basse de deux bandes, jaune puis rouge/bordeaux, tandis que les motifs de la frise s'étendent en haut jusqu'au ras de la corniche, recouvrant les bandes colorées de l'état 1. Dans la partie centrale, des aplats jaunes et roses sont recouverts d'aplats rouges ou roses plus foncés, avec des rehauts de rouge/bordeaux.

Les larges zones laissées sans peinture rouge montrent des limites courbes semblant correspondre à la bordure de blasons, colorés en bandes ou en chevrons jaunes et roses, s'étendant sur toute la hauteur de la frise. Plusieurs formes aux contours sinueux laissées en jaune entre chaque blason montrent la présence de motifs anguleux récurrents mais mal identifiés car très fragmentaires. A ces décors s'ajoutent les variations de couleurs et les tracés réalisés en rouge foncé sur fond rouge clair, qu'il est difficile d'interpréter (« rinceaux » de V. Legoux et A. Gordine ?).

La proposition de restitution du décor est donc différente des premières analyses des précédents chercheurs, mais le motif proposé est comparable à ce qui a été observé au 6 rue Notre-Dame à Périgueux, où une frise de blasons rouges, blanc et jaunes associés à des rinceaux est bordée de bandes rouges et jaunes au-dessus d'un aplat jaune à faux joints noirs, l'ensemble étant daté des 13^e-14^e s.s (RICARRERE *et al.* 2007).

Ce deuxième état du décor de l'hôtellerie, caractérisé par des aplats ocre jaune étendus à l'essentiel des maçonneries, permet d'associer de nombreux éléments lapidaires découverts en fouille en zone 4 en 2009, dans les niveaux de démolition de l'édifice et dans des murets contemporains (M.1012-1013).

En effet, parmi les 37 blocs inventoriés en 2015-2016 portant des traces de peinture ocre jaune, 29 pourraient appartenir à un voûtement sur croisées d'ogives chanfreinées : deux clés de voûte, 24 claveaux et un bloc d'un voutain (Tableau 7).

Cet ensemble très homogène et bien caractérisé implique une reprise importante du voûtement du bâtiment au rez-de-chaussée, seul niveau voûté, avant l'application systématique d'une peinture ocre. Toutefois, l'emprise de cette transformation n'est pas connue : aucune trace d'une transformation des voûtes n'est visible en zone 3, dans la partie encore en élévation du bâtiment. En zone 4, quelques supports centraux ou latéraux ont été modifiés par le remplacement de bases ou de fûts de formes variées (EA 1315, EA 1168), mais ces modifications sont ponctuelles et certaines ont été datées plutôt de la fin du Moyen Âge d'après les données stratigraphiques, ce qui n'empêche pas la possibilité de emploi de blocs plus anciens.

Aucun élément ne permet donc d'identifier avec certitude la partie de l'édifice modifiée par l'insertion de ces nouvelles voûtes, mais le lieu de découverte des blocs, dans un niveau de démolition du bâtiment en zone 4 (secteurs 5 à 8), indique qu'il pourrait s'agir de la partie orientale du bâtiment, certains claveaux ayant été trouvés en connexion, comme s'ils étaient tombés et laissés sur place lors de la démolition.

La mise en place du deuxième état du décor clôt donc une phase de travaux importants dans l'édifice, attribuables au tournant des 13^e et 14^e s. : reconstruction d'une partie des voûtes du rez-de-chaussée (partie orientale ?) et percement de nouvelles fenêtres à l'étage. Le décor lui-même montre un changement conséquent par rapport au décor du premier état, ayant touché les maçonneries du rez-de-chaussée comme de l'étage, et jusqu'aux arcs du passage voûté.

1.2.4. Le troisième état des peintures : contemporain de la transformation des étages de l'édifice (changement fonctionnel ?)

Le troisième état du décor est identifiable presque exclusivement par des blocs lapidaires découverts en fouille, très peu de traces en ayant été conservées en place.

Si V. Legoux considère que l'application de badigeons blancs dans l'édifice correspond plutôt à un entretien réalisé entre les 16^e et 18^e s. qu'à une campagne de décoration (LEGOUX 2013 : 10), l'étude du lapidaire démontre au contraire qu'un autre état médiéval du décor est associé à ce badigeon blanc.

Parmi les blocs appartenant au deuxième état des voûtes décrit précédemment, seize portent deux états successifs de décor : une peinture ocre jaune puis un badigeon blanc recouvert de tracés rectilignes rouges, noirs et jaunes, des motifs losangiques étant bien identifiables sur plusieurs des blocs (Fig. 34 : b, d). Les ogives de la voûte étaient donc ornées de lignes de losanges de différentes couleurs, mais il est difficile de restituer l'ensemble du décor.

Un autre bloc (LAP 405) porte un décor végétal rouge et noir sur un aplat blanc ; sa provenance exacte est inconnue, mais son décor pourrait appartenir à cette même phase. Par ailleurs, des traces de peinture rouge, jaune et bleue (noir ?) ont été repérées sur les murs 1001 et 1002 en zone 4 en 2009 : il s'agit peut-être des seuls éléments du décor en place sur les maçonneries : en effet, les murs de la zone 3 ne semblent conserver aucune trace de peinture associée au badigeon blanc (problème de conservation ou d'identification ?).

Un décor a vraisemblablement existé au rez-de-chaussée, si l'on se fonde sur le mobilier lapidaire, mais les étages ont pu être traités différemment : ce badigeon blanc est postérieur au percement des fenêtres des niveaux 2 à 4 et à la création de nouveaux planchers. Le changement fonctionnel de l'édifice semble manifeste, avec le choix de niveaux multiples remplaçant la grande salle sous charpente de l'état de la fin du 12^e s.. Ainsi, le traitement des murs des étages (des espaces résidentiels) peut avoir été pensé dans un but fonctionnel plutôt que décoratif. Le niveau 1 remplissait peut-être une fonction de réception, en complément d'une fonction de stockage, comme certains niveaux bas de maisons laïques au Moyen Âge, et son décor aurait été remis au goût du jour en même temps que l'édifice a été transformé, peut-être au cours du 15^e s..

Ces trois états de décor ainsi définis fournissent des bornes importantes pour proposer un phasage global de l'hôtellerie, prenant en compte les maçonneries en élévation en zones 3 et 4, la stratigraphie et le mobilier lapidaire découvert en fouille, riche en renseignements.

1.3.L'ouverture d'éventuels placards dans le mur M.1002 (Fig. 35) (Emeline Marot)

La campagne de cette année a permis de tester les hypothèses de la présence d'ouvertures dans le parement sud du mur M.1002, mur gouttereau nord de l'édifice. Deux UC présentaient en effet une technique de construction rompant nettement avec le parement environnant : les UC 40593, constituée de moellons et de blocs de moyen appareil liés au

mortier de chaux, et 40594, très hétérogène et dont l'unité n'était pas assurée, la partie démontée en 2016 étant construite en petits moellons.

Ces maçonneries semblaient constituer des bouchages soit de placards, soit de baies. L'absence de perturbation dans le parement nord du mur n'est pas contradictoire avec cette dernière hypothèse, puisqu'il est possible de proposer des ouvertures avec un ébrasement interne important, débutant sur le parement externe plus haut que le niveau d'arasement du mur.

Toutefois, le démontage des UC 40593 et 40594 n'a pas confirmé pleinement ces hypothèses. L'UC 40594 correspond manifestement à une reprise du mur avec des matériaux très hétérogènes mais pas à un bouchage.

L'UC 40393 quant à elle, constituée de blocs essentiellement liés à la terre derrière une couche de mortier en parement, semble avoir bouché une niche peu profonde (25 cm à la base), dont les piédroits taillés en partie dans le parement médiéval du mur sont assez nets. En revanche, le fond de cette niche est très irrégulier, formant un glacis. Les coups de pics particulièrement visibles dans la maçonnerie montrent que ce creusement a été réalisé de façon très sommaire ou a été laissé inachevé, et sa fonction demeure incertaine : il peut s'agir d'une niche (peu fonctionnelle) ou du percement d'une ouverture à une date probablement récente, peut-être sous la forme d'un soupirail, ce niveau étant partiellement souterrain à la période moderne.

1.4.La porte nord de l'hôtellerie et sa condamnation (Fig. 36) (Emeline Marot)

Une porte avait été repérée lors de l'ouverture des secteurs 11 et 12 en 2012 dans le mur nord du bâtiment 2 (POR 1345, M.1002). Le bouchage sommaire laissait deviner la forme de l'embrasement (UC 42778, 43196), mais gênait la compréhension du fonctionnement originel de la porte et la relation avec l'espace situé au nord, en secteur 12. Son débouchage a donc été entrepris, associé à la fouille des niveaux archéologiques correspondant, jusqu'aux niveaux du haut Moyen Âge.

1.4.1. La construction du mur 1002, de contreforts et de la porte 1345 (Agr. 898, fin du 12^e siècle)

La construction du mur 1002 a été observée en secteur 12 sous la forme d'une tranchée de construction creusée dans les niveaux du haut Moyen Âge (F.1442). Elle a servi à la construction du mur et de deux contreforts, réalisés avec une technique de construction différente, en tranchée aveugle (CTF 1440) ou en tranchée ouverte (CTF 1442). L'exiguïté du sondage n'a pas permis de dégager ces structures, d'ailleurs détruites en élévation à partir du 15^e siècle.

Les vestiges de la porte, très transformée par la suite, ne permettent pas de s'assurer qu'il s'agit d'une ouverture contemporaine du mur, puisque ses piédroits extérieurs comme le sol dans l'embrasement ont été bûchés et maçonnés (Fig. 36). La position centrale de l'ouverture dans le bâtiment 2 semble indiquer une volonté de symétrie dans l'organisation originelle, mais la présence de la banquette médiévale contre le mur 1002, interrompue par la porte, contredit la planification ancienne de l'ouverture.

L'hypothèse d'une porte médiévale a été conservée, notamment dans les restitutions en 3D, mais reste à utiliser avec précaution.

1.4.2. La transformation de la porte 1345 (Agr. 843, 844, 15^e siècle ?)

La porte, peut-être préexistante, a été reprise au cours du 15^e siècle lors d'une phase de travaux correspondant à l'adjonction au nord du bâtiment 2 d'une pièce semi-enterrée, formée des murs 1004 à l'est et 1018 à l'ouest, son extension au nord n'étant pas connue (le mur 1004 a été modifié à la période moderne, Agr. 522).

A ce moment, les maçonneries du mur 1002 ont été buchées, l'embrasure a été élargie de chaque côté (ou créée) et la fondation du mur 1002 partiellement bûchée pour créer un seuil et un niveau de circulation plus bas.

Le seuil 43800 est associé à des reprises des parements (UC 43226, 43227) et à la création d'une feuillure et de trous d'encastrement d'une barre de fermeture ainsi que de gonds (Fig. 36).

Les vestiges d'un sol de pavés ont été conservés près du seuil (UC 43200), mais l'occupation de la pièce nous échappe entièrement : elle semble avoir été partiellement décaissée avant son remblaiement complet.

1.4.3. La condamnation de la porte et le remblaiement de l'espace au nord du bâtiment (Agr. 897, 16^e-17^e siècles ?)

Les remblais comblant l'espace situé au nord du mur 1002 ont été déposés en même temps que le bouchage de la porte, les couches de blocs du bouchage alternant avec des remblais tassés en surface, attestant une circulation par la porte pendant le chantier (Agr. 897).

Le bouchage présentait côté sud un parement irrégulier de blocs de moyen appareil de remploi et de moellons liés au mortier, mais cette technique n'a été utilisée que pour le parement, le cœur du bouchage étant lié à la terre (UC 42778 et 43193). La pièce nord a ensuite été remblayée entièrement, mais une partie de ces couches n'a été observée qu'en coupe, la datation des niveaux les plus hauts (Agr. 896) n'est donc pas assurée : s'agit-il de remblais modernes ou de ceux résultant de la destruction du bâtiment au 19^e siècle ?

1.5. Les latrines : fouilles, interprétations et mobilier (Fig. 37 à 39) (Gaël Simon)

L'extension de la zone de fouille en 2012 au sud de l'hôtellerie a permis d'observer la tourelle connue par les plans et figures anciennes comme étant une tour d'escalier de plan carré. Cette tour telle qu'elle se présentait sur la documentation moderne était en fait le résultat du chemisage d'une première tourelle de forme rectangulaire construite en même temps que le bâtiment 2, c'est-à-dire l'hôtellerie de la fin du 12^e s. La fouille du comblement de cette tour entreprise en 2013 et 2014 avait montré qu'il ne s'agissait pas dans ce premier état d'une tourelle d'escalier mais d'une tour de latrine (MARMOUTIER 2013 : 36). La fouille de son comblement n'avait pu être menée à son terme du fait de la profondeur atteinte et de la nature peu stable des sédiments. L'excavation des derniers niveaux, qui devaient représenter un volume de 5 m³, fut donc confiée à l'entreprise EVEHA possédant un service spécialisé

dans la fouille de puits et de structures profondes. Le rapport fourni en annexe ne sera pas repris dans son intégralité, seule une synthèse des observations et interprétations effectuées par Guillaume Gouzon et Séverine Mages sera présentée dans cette partie du rapport (GOUZON, MAGES 2015). En conclusion une discussion sur certaines interprétations sera menée.

1.5.1. Description de la construction (Guillaume Gouzon)

La mise au jour de l'intégralité des murs et de leurs fondations a permis de compléter l'analyse de la construction des latrines. Les élévations intérieures de la tour, hautes de plus de 5 m, forment un conduit d'1,70 m du nord au sud sur 1,65 m d'ouest en est. Elles sont constituées des murs 1029, 1030 et 1031 qui sont chaînés au mur sud de l'hôtellerie (M.1001). La fosse s'élargit en gagnant la surface située sous l'arc de décharge du mur 1030. À partir de 2 m de profondeur, elle atteint 1,70 m de large sur 2,65 m de long (les dimensions signalées dans le rapport 2014 englobent les maçonneries). L'appareillage de la tourelle de latrines est composé de grands blocs bien équarris en tuffeau et liés par un mortier de chaux beige. Les assises sont régulières et mesurent de 0,20 m à 0,40 m. Les joints relativement épais ne sont pas beurrés. On relève à chaque niveau une alternance de pierres disposées en parpaing et en boutisse. À cela s'ajoutent quelques petites pierres de calage. L'ensemble de la construction est d'un seul tenant : les assises des quatre murs sont chaînées, notamment les trois premières, y compris avec le comblement de l'arc (murs M. 1029, 1030, 1031, 1001 et comblement de l'arc 42898). Les élévations avaient une hauteur importante, puisqu'elles devaient desservir le premier étage. La hauteur conservée des murs doit approximativement correspondre au tiers de la hauteur complète de la construction.

On dénombre trois niveaux de trous de boulin au sein de la fosse : l'EA 1379 à 51,20 m NGF, l'EA 1380 à 49,60 m NGF et l'EA 1423 à 48 m NGF. Le niveau supérieur comprend deux ensembles placés en vis-à-vis dans les élévations 1031 et 1029. Trois trous de boulin sont ainsi alignés à l'est (42909, 42910 et 42911) et à l'ouest (42912, 42913 et 42914). Notons qu'à 1,60 m sous cette ligne, deux autres trous d'encastrement (42915 et 42916) apparaissent uniquement dans le mur occidental. Ils correspondent probablement à la mise en place de jambes de force pour l'échafaudage. On relève que le niveau supérieur est constitué d'une rangée de trois trous de boulin de forme quadrangulaire resserrés. L'espacement de ces cavités indique un emplacement d'échafaudage régulier d'1,60 m de distance en hauteur. On trouve donc deux types de trous de boulins (Fig. 37). Ceux de l'EA 1379 ont probablement eu deux fonctions, à savoir l'édification des murs ouest et est et l'installation de solives. Par ailleurs, la rangée inférieure de trous de boulins a été placée juste au-dessus du niveau de stabilisation de la nappe, soit à 48,10 m NGF.

Le fond de l'arcature est bouché par la maçonnerie 42898 qui prend appui sur les retombées de l'arc et qui présente en son centre l'ouverture 1374 de 0,50 m de largeur. Située à 48,65 m NGF, cette ouverture est couverte par un linteau monolithe d'1,05 m de long. Elle a été bouchée par un agglomérat de blocs calcaires (US 42901). En avant du bouchage, une couche limoneuse brun-gris contenant des charbons de bois (US 43001) présente un pendage sud-nord. Par manque de temps, cet aménagement n'a pu être davantage exploré. Sa fouille et son exploration auraient pourtant permis d'apporter plus d'informations sur la fonction de cet

ouvrage. L'arc de décharge dans le mur sud est lié à l'aménagement d'un égout (l'ouverture 1374), dont seul le côté interne a pu être observé. Comme l'indique le rapport 2013, il s'agirait d'un égout servant aussi d'accès technique (MARMOUTIER 2013 : 37). Il forme probablement un canal voûté permettant l'évacuation d'un battement de nappe trop important.

L'étape suivante est la réalisation d'un « sol » correspondant au fond des latrines. La nature argilo-sableuse très épaisse et compacte de l'US 43187 suppose qu'il était nécessaire de constituer un sol de nature imperméable afin d'éviter la pollution de la nappe phréatique. L'assemblage de blocs et de petites pierres de calage dans la fondation du mur sud pourrait correspondre au bouchage d'un premier conduit d'évacuation.

1.5.2. Utilisation et fonctionnement des latrines (Guillaume Gouzon)

Au-dessus de la surface de nature argileuse et relativement propre (US 43187) marquant la phase de construction des latrines, le sédiment gravilloneux et sablonneux de l'US 43186 s'apparente à un niveau d'assainissement. Son épaisseur varie de 15 à 25 cm et il se répartit inégalement au sein de la fosse. Il vient en effet recouvrir les blocs placés en ressaut de fondation à 47 m NGF le long du mur ouest, tandis qu'à l'est, il arrive à hauteur des blocs de fondation. Cette répartition inégale résulte-t-elle de la circulation de l'eau de la nappe phréatique, le sédiment étant suffisamment aéré et meuble ? L'effet de cuvette relevé au centre de la fosse est-il à mettre en relation avec un curage répété des latrines ? En tout état de cause, la nature de cette couche semble adaptée au filtrage. Un seul élément de clayonnage et quelques fragments de bois sont plaqués sur le second niveau gravillonneux blanchâtre (US 43186).

La deuxième phase pourrait correspondre à la mise en place d'une nouvelle chape d'argile dans la fosse des latrines. L'objectif était sans doute d'assainir et d'isoler les déjections avant le prochain curage. L'US 43184 prend l'aspect d'un niveau d'argile beige relativement épais (environ 5 cm). Nous verrons ce phénomène se répéter par des rechapages moins étendus au cours de la troisième phase.

La phase suivante correspond au comblement organique de couleur brune ou noire qui caractérise habituellement les latrines par sa nature phosphatée (US 43183). Pour qualifier ce niveau feuilleté et ses différents dépôts, on peut donc parler de « remplissage d'utilisation » (COSTE 2006 : 24). La fonction première de la fosse était de servir de réceptacle de ces latrines conçues sur un ou deux niveaux. La puissance de sédimentation est relativement importante. Elle atteint en moyenne 30 cm dans l'ensemble de la fosse. On remarque néanmoins une accumulation plus dense dans la partie sud des latrines, où elle suit un axe ouest-est. Sous l'arc de décharge, à l'aplomb de l'ouverture 1374, l'épaisseur des niveaux organiques avoisine les 60 cm. On observe d'ailleurs un pendage entre cette ouverture et le centre de la fosse qui indique un écoulement probable depuis cette ouverture. La composition de l'argile grise de 20 cm d'épaisseur recouvrant le fond de l'ouverture est très proche de celle de l'US 43183 (en plus sec). L'orientation oblique des US du conduit révèle un remplissage vers l'intérieur de la fosse. Il ne serait donc pas surprenant que cette accumulation résulte des déjections humaines évacuées par un conduit maçonné depuis l'EA 1374. La concentration des sédiments organiques à l'est pourrait être liée à la localisation des sièges à l'aplomb du

mur sud. Du reste, ces matrices argileuses orangées/jaunes ne résulteraient-elles pas de la transformation chimique des *excreta* ?

Deux types de niveaux matérialisent donc l'utilisation de cette structure : ceux du premier état sont plus épais et soignés et ils sont accompagnés d'un entretien régulier, facilité par le travail de lessivage et de désintégration des sédiments par la nappe. La séquence suivante est probablement liée à la réfection des aménagements des latrines (clayonnage effondré). Le sol est ensuite complètement refait par l'ajout d'un épais niveau d'argile très homogène. À l'inverse, les niveaux d'utilisation de la phase 3 s'apparentent à des couches très organiques alternant avec des litages d'argile qui ne recouvrent pas la totalité de l'espace.

1.5.3. *Abandon des latrines et comblement avec des matériaux de construction* (Guillaume Gouzon)

Au-dessus de cette couche d'utilisation, une large séquence de remplissage de la latrine, correspondant à son abandon a été observée. L'US 43182, qui se caractérise par une matrice limono-sableuse de couleur brun clair contient des blocs de calcaires crayeux émoussés et, en surface, des tessons de céramiques et de la faune. Une partie des ossements de faune retrouvés correspondraient à des chiens et des chats. On recense vingt à vingt-cinq pots en céramique rejetés dans ce comblement (voir l'étude céramique *infra*) et concentrés le long du mur nord (Fig. 38 et 39). La plupart a été déposée à l'interface avec l'US antérieure 43183, marquant ainsi la phase finale d'utilisation des latrines. On peut également citer de nombreux artefacts découverts : des blocs calcaires fragmentés, des ardoises de couverture dont deux modules complets, des carreaux de pavement ainsi qu'une pierre gravée d'un jeu de marelle.

Les US 43180 et 43181 (= 42895) sont composées en grande partie de mortier pulvérulent et d'éclats de pierre. Cette couche s'étend sur environ 3 m de hauteur, en incluant l'US 42893 de même nature. Elle est donc comprise entre 47,50 m NGF et le sommet de l'US 43180 à ?? NGF. La fosse des latrines a servi à l'enfouissement de déchets et de gravats de démolition qui sont probablement liés à la réfection de l'hôtellerie. La division de l'étage en plusieurs niveaux justifie un travail de reprise des maçonneries, de repiquage des murs et de couverture. Tous les artefacts découverts en témoignent, dont les nombreux fragments d'enduits peints indiquant qu'une partie des murs a fait l'objet d'un repiquage. Le bouchage et le percement d'ouvertures impliquent aussi le rejet ou la chute de pierres. Les premiers rejets de pierres apparaissent ainsi au sommet de la couche d'utilisation 43183. En toute logique les blocs les plus lourds sont essentiellement localisés le long du mur nord et au centre de la fosse, puisqu'ils ont été déversés depuis l'hôtellerie même.

1.5.4. Le mobilier retrouvé dans les couches d'utilisation des latrines

Comme toute fouille de latrines, le mobilier mis au jour est important et se caractérise par une forte hétérogénéité des matériaux conservés.

- Un mobilier en bois lié à l'usage des latrines (Guillaume Gouzon)

Les fouilleurs ont mis au jour, dans la couche d'excreta (US 43183), un certain nombre d'objets permettant de restituer l'aménagement des latrines (Fig. 39). Quelques éléments en bois ont effectivement été trouvés dans cette couche (**Fig. 24**). Parmi eux figure un fragment de bois arrondi qui ressemble à un élément de fermeture du siège, notamment au couvercle mis au jour au château de Brie-Comte-Robert (PIECHACZYK 1995). Le long du mur sud, la même US a livré un madrier qui comprend une mortaise à son extrémité. Il pourrait correspondre à un élément de mobilier tel que la traverse d'un siège de latrines. Enfin tout un clayonnage (isolé en 43185) constitué de végétaux tressés apparaissait au sud, à plat sur l'US 43186. Il s'apparente à une cloison séparatrice qui pourrait avoir été placée entre les sièges (pour les isoler) ou contre le mur (en guise de dossier). Un exemple comparable a fait l'objet d'une reconstitution dans un château rhénan (cf. Fig.23). L'utilisation de mobilier en bois pour les latrines traduit la recherche d'un certain confort.

- Les prélèvements et protocole de tamisage (Gaël Simon)

Afin de tirer le meilleur parti de cette couche, une série de prélèvements a été effectuée à des fins de recherches en parasitologie. Le reste des *excreta*, représentant 4004 litres, a été tamisé afin de répondre à plusieurs problématiques d'ordre ichtyologique ou carpologique. Deux protocoles, résumés dans le tableau suivant (Tableau 8), ont été suivis sur des quantités différentes de sédiments afin de constituer des corpus représentatifs dans un temps raisonnable.

Protocole	Zone/secteur	Us	Maille des tamis (en mm)	Quantité tamisée (en litre)	Graines	Arrêtes de poisson	Coquilles d'œuf	Noyaux	Faune terrestre	Bois	Textile	Charbon	Verre	Objets métalliques	Céramique	Petit objet
1	4/9	43183	1,1 ; 1,85 ; 6	520	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2	4/9	43183	6	3484				X	X	X	X	X	X	X	X	X
Total				4004												

Tableau 8 : Récapitulatif des protocoles de tamisage.

Ainsi 520 litres de matière ont été tamisés dans une colonne de tamis serrés afin de récupérer les graines, les noyaux, les arêtes de poisson, les coquilles d'œuf, les ossements de faunes terrestres, le bois, les textiles, les charbons, le verre, la céramique et les petits objets. Le reste des sédiments a été tamisé de manière plus rapide au seul tamis de 6 mm afin de récolter le maximum de mobilier en un minimum de temps. L'ensemble du mobilier n'a pour le moment pas été analysé, à l'exception du verre, du mobilier métallique et des petits objets.

Les prélèvements et refus de tamis seront envoyés pour analyse au début de l'année 2017. La céramique a fait l'objet d'une première étude par Philippe Husi.

- *La céramique (Philippe Husi) (Fig. 40 à 42)*

La vaisselle en céramique issue des latrines de la zone 4 n'a pas été étudiée dans son intégralité. Ne sont présentées ici que les principales formes complètes qui sont, après examen rapide du reste du matériel, bien représentatives de l'intégralité de l'assemblage. Ce dernier, très homogène, est essentiellement constitué de pichets assez courants régionalement (pichet 1 et 10 ; Fig. 40 et 41) et de deux formes originales pour la vallée de la Loire moyenne (Fig. 42). En effet, un exemplaire de tasse polylobée correspond à une forme inconnue jusqu'alors en Touraine et plus largement le long de la Loire (tasse 3), alors qu'elle existe plus au sud dans le Poitou. En revanche, la découverte d'un récipient de même forme générale que la tasse mais d'une taille beaucoup plus importante, s'apparentant à une coupe, est, à ma connaissance, unique dans le Centre-Ouest de la France (coupe 18a). Ces récipients sont réalisés dans des pâtes fines, blanches ou roses munies d'une glaçure mouchetée, répartie de manière partielle sur la surface extérieure du vase (to7b ; to7p). A également été mis au jour un fragment très certainement de pichet avec un décor d'oiseau (paon) réalisé dans une pâte fine orange sur laquelle a été déposée une barbotine d'un rouge plus intense soulignant le relief du décor ; cette partie avant du récipient décoré est ensuite munie d'une glaçure translucide sur le corps de l'oiseau faisant ressortir le rouge de la barbotine et d'une glaçure, avec un ajout d'oxydes de cuivre, répartie sur l'aile du paon lui donnant sa couleur verte. Quelques rares exemplaires de pichets du même type, révélant tout le savoir-faire de potiers certainement locaux, sont connus à Tours notamment sur les sites du château (site 3) et sur le site 14, situé à proximité de la cathédrale, dans l'emprise de l'Hôtel-Dieu. Ce fragment décoré témoigne de la qualité de la vaisselle utilisée au sein du monastère de Marmoutier.

1.5.5. La datation du dépôt (Philippe Husi)

En comparant la céramique de ces latrines à celle de Tours, il est possible de proposer une datation assez précise de ce dépôt, qui devra être confirmée une fois l'étude de la totalité de l'assemblage réalisée. La typologie générale, dont le fragment de pichet décoré, correspond parfaitement à celle du comblement d'un puits mis au jour sur le site 14 et daté précisément de l'extrême fin du 13^e ou du premier quart du 14^e s. Cette datation s'accorde bien avec l'interprétation générale de cette structure, avec ici un dernier comblement puis un abandon des latrines au moment d'une phase de travaux dans l'hôtellerie intervenue au début du 14^e s.

Les quelques pots à lèvre en bandeaux (pot 2b) et une cruche à bec tubulaire (cruche 1a ou 1^e), réalisés dans des pâtes blanches et fines sans traitement de surface (to1k), ne représentent qu'une infime part du mobilier exhumé et sont datables de la deuxième moitié du 12^e ou du début du 13^e s. (Fig. 3). Il s'agit très certainement de quelques récipients résiduels au sens propre du terme, provenant d'un curage antérieur incomplet des latrines, mobilier à associer au premier état de l'hôtellerie.

Bien qu'encore incomplète, l'étude du mobilier céramique issu des latrines permet de dater précisément son comblement définitif du début du 14^e s., tout en apportant quelques

informations sur une utilisation antérieure de la fin du 12^e s. Cette chronologie confirme le rythme des changements par ailleurs établis pour l'hôtellerie durant ces deux siècles. Bien que rares, certains indices traduisent une fois encore la qualité de la céramique du site de Marmoutier, observation qui avait déjà été faite pour le haut Moyen Âge, notamment par la variété des productions, parfois exogènes, et la présence de quelques formes originales.

1.5.6. *Interprétation générale et points en discussion (Gaël Simon)*

L'achèvement de la fouille des latrines a permis de dresser une interprétation générale de la structure. Les résultats peuvent être scindés entre ceux qui sont certains et ceux qui sont sujets à discussion.

- *Les résultats certains*

Il est maintenant certain que les latrines ont été édifiées en même temps que le reste du bâtiment 2, c'est-à-dire l'hôtellerie de la fin du 12^e s. et qu'elles restèrent en usage jusqu'au début du 14^e s. au moment où elles furent comblées par des matériaux provenant du réaménagement du même bâtiment.

La stratification des niveaux d'usage de la latrine ainsi que le mobilier qui lui était associé prouvent que ces latrines furent plusieurs fois curées comme l'atteste la présence de plusieurs niveaux d'argile formant des « sols » successifs au fond de la fosse ou de mobilier céramique résiduel de la fin du 12^e s.

- *Les questions en suspens*

Les interrogations sur les latrines portent principalement sur son fonctionnement et plus spécifiquement sur deux points : la présence ou non de deux niveaux de latrines et la manière dont elle était vidée. Sur ces deux sujets les hypothèses que nous a proposées Guillaume Gonzon dans son rapport sont très intéressantes mais ne nous convainquent pas totalement (Fig. 43).

Il propose de restituer deux niveaux de latrines sur la base des arguments suivants :

- *« Au regard de la capacité importante de la fosse et de la présence de l'arc de décharge, il semblerait surprenant de ne trouver qu'un seul niveau d'utilisation. De plus l'alignement des trous de boulins (EA 1379) évoque un solivage aménagé à la même altitude et sur le même horizon que les niveaux de circulation intérieure de l'hôtellerie. Si aucun aménagement ou bouchage n'a pu être observé dans le mur nord M. 1001 de ce bâtiment, on peut supposer que son accès se faisait par l'extérieur depuis l'ouest ou l'est. Les latrines pourraient donc comporter deux niveaux, un rez-de-chaussée accessible par l'extérieur de l'hôtellerie pour desservir le réfectoire et un niveau au premier étage desservant le dortoir ».*
- *« Le massif 1342 est constitué de deux éléments maçonnés bien distincts : un premier mur en U pourrait correspondre à un conduit maçonné d'évacuation relié aux sièges d'un second niveau de latrines, situé au premier étage. Ce premier conduit a sans doute été chemisé pour servir de contrefort lors de la transformation de l'ensemble en tour d'escalier. En surface, ce conduit en U ressemble au système de conduit large des latrines du château de Blandy-Les-Tours (COSTE 2006). La seule différence est que le*

conduit qui correspondrait à l'EA 1342 est conçu comme un appendice extérieur en hors-œuvre à l'abbaye de Marmoutier. Si l'EA 1342 est bien connectée à l'ouverture 1374, on peut alors évoquer l'hypothèse d'un conduit maçonné desservant un second niveau de latrines. Au moment du comblement de la fosse, ce conduit serait entièrement bouché. À l'intérieur de l'ouverture donnant sur la fosse, nous trouvons en effet un niveau meuble composé de pierres concassées et arrondies qui s'apparentent à des rejets de démolition ».

« En l'absence d'investigations plus poussées concernant l'ouverture 1374 et le dégagement de la maçonnerie de l'EA 1342, nous ne pouvons que formuler des hypothèses. Une restitution graphique permet de visualiser schématiquement l'organisation et le fonctionnement de ces latrines à deux niveaux. Elle représente la coupe nord-sud de la tourelle de latrines accolée à l'hôtellerie ».

Si nous sommes d'accord pour noter l'importante capacité de la fosse, l'existence de deux niveaux nous paraît plus difficile à accepter pour deux raisons même si certains arguments soulevés font débat et ouvrent de nouvelles perspectives.

D'une part, si l'existence du solivage (EA 1379), à 51,20 m NGF, n'est pas impossible, il paraît complexe de le faire fonctionner avec les niveaux de sol tant intérieur qu'extérieur de l'hôtellerie qui s'établissent à une altitude d'environ 50,40 m NGF soit 80 cm plus bas. De plus, les maçonneries, conservées jusqu'à une altitude de 52 m NGF, ne possèdent aucune trace d'ouverture que ce soit vers le bâtiment ou vers l'extérieur. Dans ces conditions il paraît peu probable que des accès aient existé si ce n'est à envisager des escaliers extérieurs et intérieurs permettant de restituer un accès au-dessus du niveau des maçonneries conservés.

D'autre part l'existence d'un conduit dans l'EA 1342 paraît impossible en l'état des recherches. Cette EA forme un important massif de mortier correspondant à une fondation en tranchée aveugle d'un mur dont il ne reste que l'empreinte au sommet du mortier. Stratigraphiquement, cette structure coupe assez haut les niveaux et ne peut être antérieure aux 17^e ou 18^e s. Il ne peut donc s'agir d'un conduit accolé au sud de la tour de latrine et comblé en même temps que cette dernière.

Nonobstant ces deux remarques, l'existence du conduit EA 1374 et la disposition des couches d'excreta plus épaisses à son débouché que dans le reste de la fosse pose la question de la fonction de cette ouverture. Ne pourrait-elle pas avoir été un soupirail permettant de déverser des matières provenant d'autres bâtiments situés au sud de l'hôtellerie ? En l'état, les latrines ne semblent avoir pu fonctionner qu'avec l'étage, le niveau noble de la construction.

Le second point de désaccord porte sur l'utilisation de l'eau dans les latrines. L'équipe d'EVEHA émet l'hypothèse d'une utilisation du battement de la nappe phréatique comme chasse d'eau « naturelle » :

« Nous serions en présence de latrines relativement sophistiquées dotées d'un système de décantation et de lessivage par l'exploitation de la nappe phréatique. Dans le cas des latrines comprenant un conduit d'évacuation, ce dernier se situe en général près du niveau de sol et donc près de celui des déjections, comme c'est le cas à Brie-Comte-Robert. Dans le cas de Marmoutier, l'EA 1341, le conduit se situe pourtant à 2 m du fond. Ce constat suscite quelques remarques. Le niveau de nappe à l'étiage (niveau le plus bas) arrivant déjà à mi-

hauteur (48 m NGF), il y a donc seulement 0,70 m d'écart en hauteur avec le bord de l'évacuation supposée. Lors du remplissage de la fosse, le niveau de l'eau doit s'élever progressivement. Le conduit devait permettre d'absorber cette montée et d'évacuer le trop-plein. De plus ce système de chasse doit utiliser la montée de l'eau liée au battement de nappe (saisonnier) pour chasser le trop-plein et évacuer les premières matières décomposées. Ce fonctionnement hypothétique ne supprime pas la nécessité de curer la fosse mais permet d'en limiter la fréquence. Relativement complexe, le système adopté implique donc le stockage, le traitement et l'évacuation des déjections. Il s'articule autour de nombreuses problématiques qui restent à l'état d'hypothèse : imperméabilisation du fond des latrines pour préserver la nappe en profondeur, remplissage organisé afin de pré-traiter les déchets (compostage), évacuation installée en fonction du battement de la nappe et probable système d'égout canalisé ».

Si cette hypothèse complexe est séduisante, deux questions se posent. D'une part les niveaux de la nappe phréatique sur lesquels repose l'ensemble de l'argumentation sont des niveaux actuels consécutifs aux très fortes inondations du mois de juin (crue au moins décennale). Il s'agit d'un cas exceptionnel, il faudrait donc observer le niveau de la nappe dans une année ordinaire. Il faut aussi noter que ces niveaux doivent être très loin de ceux de la fin du 12^e s., les aménagements dans la vallée les ayant très certainement fait varier.

D'autre part, l'écoulement des eaux et de l'*excreta* par l'EA 1341 lors de la montée de la nappe paraît impossible car le mouvement de nappe est un mouvement vertical et si l'eau atteint le conduit dans les latrines, c'est l'ensemble du réseau qui est inondé, aucun mouvement horizontal dû à la gravité ne pouvant exister.

2. LE CIMETIERE ET LE PROBLEME DE SON RATTACHEMENT A UN EDIFICE (10^E -14^E s.)

L'ouverture en 2007 d'un petit secteur de fouille de 17 m² au nord de l'hôtellerie a mis en évidence un cimetière comprenant en l'état des interprétations trois phases d'inhumation successives discernables par deux changements d'orientation des sépultures. Il s'agit assurément d'un cimetière de laïcs puisqu'y furent inhumés des hommes et des femmes adultes ainsi qu'un immature représenté par trois os erratique.

2.1.Rappel des principales phases d'inhumation successives (MARMOUTIER 2015 : 40) (Fig. 44) (Gaël Simon)

La première phase, la plus ancienne, comporte onze sépultures orientées autour de 85° par rapport au nord. Bien que cette phase ne soit pas datée avec précision, du fait des nombreux remaniements du cimetière postérieur, elle pourrait remonter au 10^e s. et fonctionner avec une série de murs reconnus en fouille et eux aussi très mal datés. Seule une série de datation ¹⁴C permettrait de trancher.

Id sépulture	Année de fouille	Sexe	Manifestation osseuse remarquable	Pourcentage de représentation osseuse
85	2011	H		87,77
87	2012	Ind.		10,75
89	2012	Ind.		6,71
91	2012	Ind.		6,38
95	2012	Ind.		12,34
96	2012	F		47,46
109	2013	H		89,81
113	2014	Ind.		ND
121	2015	Ind.	Oui	3,94
122	2015	H.		45,83
123	2016	Ind.		30,68

Tableau 9 : Récapitulatif des sépultures de la phase 1 (Pour le calcul de représentation osseuse cf. GAULTIER (à paraître 2017)).

Une deuxième phase, regroupant quinze sépultures, a pu être reconnue par le changement d'orientation des sépultures maintenant orientées à environ 90°. Elle serait datée des 11^e-12^e s. et pourrait fonctionner en même temps que le bâtiment 5.

Id sépulture	Année de fouille	Sexe	Manifestation osseuse remarquable	Pourcentage de représentation osseuse
62	2010	H	Oui	93,09
63	2010	F	Oui	87,07
64	2010	F		30,77
65	2010	Ind.	Oui	13,49
66	2010	F	Oui	53,9
73	2012	H		91,85
81	2011	Ind.		24,51
82	2011	Ind.		20,53
83	2011	H		47,63
84	2011	H	Oui	87,75
90	2012	Ind.	Oui	42,06
92	2012	H	Oui	88,26
93	2012	Ind.		38,06
97	2012	Ind.		16,03
99	2012	Ind.		4,05

Tableau 10 : Récapitulatif des sépultures de la phase 2.

Une troisième phase, la dernière, comprend neuf sépultures qui se caractérisent par un nouveau changement d'orientation. Elles suivent celle de l'extension occidentale du bâtiment 2, édifiée à la fin du 12^e s., à 100° par rapport au nord. Le cimetière semble avoir été abandonné durant le 14^e s.

Id sépulture	Année de fouille	Sexe	Manifestation osseuse remarquable	Pourcentage de représentation osseuse
52	2007	F		87,72
53	2007	H		95,88
54	2007		Ind. car non fouillée	
55	2007		Ind. car non fouillée	
56	2008	H	Oui	77,97
58	2008	H	Oui	97,17
59	2010	H		69,56
60	2009	H		82,59
61	2010	H	Oui	84,97

Tableau 11 : Récapitulatif des sépultures de la phase 3.

2.2.La sépulture S. 123 fouillée en 2016 (Fig. 44) (Valentin Miclon, Samuel Bedecarrats et Gaël Simon)

Contre toute attente, une sépulture a été mise au jour cette année dans le secteur 4, il s'agit de la dernière puisque la fouille des niveaux antérieurs dans un sondage profond d'environ 1 m n'a pas livré de nouvelle sépulture. Cette sépulture S.123 contenait les restes d'un individu adulte dont seuls les membres inférieurs étaient accessibles au sein de l'emprise fouillée (cf. catalogue des sépultures sur le DVD). Son orientation et la profondeur du creusement permettent de l'attribuer à la première phase d'inhumation.

2.3.Bilan des connaissances sur le cimetière et ses occupants (Fig. 44) (Gaël Simon)

Nous pouvons donc dresser un bilan des connaissances sur ce cimetière et sur les individus qui y sont inhumés dans le but de poser les questions qui restent encore en suspens sur cet espace.

2.3.1. Les individus du cimetière de la zone 4 de Marmoutier : synthèse anthropologique de dix années de fouilles (Valentin Miclon)

- Les individus inhumés mis au jour

Depuis le début de la fouille du cimetière, Christian Theureau a finement documenté les squelettes mis au jour, mais également veillé à la bonne conservation de la collection en effectuant un fastidieux travail de consolidation et de restauration des ossements. Ces opérations ont facilité le réexamen d'une partie de la série ostéologique en 2016, soit dix ans après le début des fouilles archéologiques dans ce secteur.

Depuis 2007, ce sont trente-deux sépultures individuelles primaires, mais également un ossuaire qui y ont été découverts. Le comblement de plusieurs fosses comportait des ossements humains en position secondaire sans qu'il fût possible de les rapprocher d'une phase chronologique particulière. De nombreux ossements erratiques ont également été mis au jour. Ceux-ci traduisent une activité funéraire importante ayant mobilisé les éléments de sépultures antérieures.

Bien que les données dont nous disposons actuellement sur l'étendue topographique et chronologique de ce cimetière ne permettent pas de tirer le meilleur parti de ces restes humains en position secondaire, il est important de préciser que, selon les observations menées par Christian Theureau, tous présentaient les signes d'une ossification achevée à l'exception de deux fémurs et d'un calcaneus droit retrouvés dans le comblement de la sépulture 56. Il semble donc que l'ensemble des restes osseux erratiques appartiennent à des individus adultes, à l'exception d'un individu immature représenté uniquement par ces trois pièces osseuses.

En 2016, seuls les squelettes des individus en position primaire ont fait l'objet d'un réexamen, mené de la façon suivante :

- lavage de pièces osseuses ;
- examen macroscopique complet des vestiges osseux afin d'estimer l'âge et de déterminer le sexe de chacun des sujets mais également d'identifier différents stigmates révélant une éventuelle atteinte pathologique ou traumatique ;
- reprise des enregistrements de terrain afin de préciser les informations taphonomiques ;
- saisie informatique (à partir du système d'enregistrement anthropologique de la base de données du service archéologique du département d'Indre-et-Loire développée par Matthieu Gaultier) et enregistrement photographique de l'ensemble des informations relevées.

L'estimation de l'âge et la détermination du sexe ont été réalisées à partir de méthodes proposant un maximum de fiabilité. Ainsi, la détermination du sexe a été effectuée grâce à la diagnose sexuelle probabiliste (MURAIL *et al.* 2005), outil précis et fiable au seuil de 95%, qui est applicable avec un minimum de quatre mesures parmi une dizaine proposée par les auteurs. Les individus en position primaire présentant tous les signes d'une ossification achevée, l'estimation de l'âge des individus a été réalisée à partir de l'étude de la morphologie de la surface sacro-pelvienne iliaque selon la méthode de SCHMITT (2005). Les estimations d'âge des individus retenues sont celles qui présentent une fiabilité au seuil de 90% (une ou plusieurs classes d'âge décennales sont donc retenues). L'ensemble de ces informations est présentée en annexe sous la forme d'un catalogue de sépulture.

- *Limites de l'étude*

L'étude des restes osseux provenant de la fouille du cimetière se heurte à un *corpus* relativement restreint de trente-deux individus en position primaire, pour la plupart relativement mal représentés du fait de l'emprise limitée du secteur et de recoupements observés entre certaines fosses. Ainsi seuls quinze d'entre eux sont représentés par au moins la moitié de leur squelette. Cette donnée explique le caractère partiel d'informations comme la détermination du sexe, l'estimation de l'âge de certains individus mais limite également les observations paléopathologiques. Ces dernières sont également soumises à la capacité des différentes pathologies à laisser une empreinte caractéristique sur les os. Enfin, si certaines maladies sont susceptibles de les marquer, il est possible que le malade en soit décédé avant l'apparition de ces stigmates ou, à l'inverse, qu'il y ait survécu mais que le tissu osseux ait conservé la trace de l'atteinte. Dans ce cas, l'individu décédé des suites de la maladie renverra l'image d'un être exempt alors que celui qui en aura survécu paraîtra en avoir été atteint jusqu'à sa mort (WOOD *et al.* 1992).

- *Un recrutement spécifique*

Parmi les trente-deux individus en position primaire étudiés, vingt ont pu faire l'objet d'une diagnose sexuelle. Ainsi cet échantillon se compose de quinze hommes et cinq femmes auxquels s'ajoutent douze individus de sexe indéterminé. Ces résultats semblent indiquer une sélection préférentielle d'individus masculins, cependant la prudence s'impose considérant l'effectif faible sur lequel ils reposent.

L'estimation de l'âge par la méthode de SCHMITT (2005) n'a pu être réalisée que pour dix-neuf de ces squelettes. Cependant les observations menées sur l'ensemble de la collection ont permis de constater que tous les individus de ce corpus sont des adultes ayant atteint la maturité osseuse.

La population composée d'individus en position primaire issus du cimetière de l'hôtellerie ne correspond pas à une population « normale » mais traduit une sélection des individus adultes avec un accès masculin vraisemblablement plus important.

Cette sélection n'est pas compatible avec une population paroissiale. La gestion de l'espace sépulcral indique une utilisation sur une période relativement longue, comprise entre la fin du 10^e et le début du 14^e siècle (LORANS, MAROT ET SIMON 2015), excluant de fait que le décès de ces individus résulte d'une « crise de mortalité ». L'observation des caractéristiques ostéologiques des différents individus mis au jour a permis de mettre en avant des particularités quant à l'état sanitaire de certains d'entre eux. Si l'ensemble des informations propres à chaque individu sont reportées dans la fiche le concernant (*cf.* catalogue), le tableau 12 rapporte certaines manifestations osseuses remarquables observées parmi ces trente-deux individus. Elles correspondent notamment à des atteintes traumatiques, des malformations congénitales ou acquises et ont la particularité d'être, pour certaines, présentes au sein du corpus dans des proportions particulièrement importantes en regard des prévalences connues au sein de populations archéologiques ou dans les populations actuelles.

Par exemple, dans les cimetières paroissiaux et monastiques du Moyen Âge et de l'époque Moderne, la proportion d'individus présentant au moins une fracture est généralement comprise entre 3 et 13% (HUSI, LORANS, THEUREAU 1990 ; MAYS 1991 ; CASTEX *et al.* 1994 ; GRAUER, ROBERTS 1996 ; THEUREAU 2008 ; PAPIN *et al.* 2013) or au sein de notre échantillon, c'est au moins six individus sur trente-deux soit 18,7% qui présentent au moins une fracture. De la même façon, l'individu de la sépulture 56 présente une plagiocéphalie par synostose hémi-coronale gauche, provoquant une dysmorphie cranio-faciale pouvant avoir un retentissement fonctionnel. La plagiocéphalie dans la population française actuelle a une prévalence d'1/20000 naissances (RENIER *et al.* 2006) avec une distribution en faveur d'un côté droit principalement touché par la synostose (61% des cas) et avec une prédominance féminine nette (69% des cas) (RENIER, ARNAUD, MARCHAC 2006) or, dans ce cas, c'est la suture coronale gauche de cet individu masculin qui est touché.

Individu	Manifestation osseuse
56	plagiocéphalie par synostose hémi-coronale gauche
	ossification du ligament stylo-hyoïdien
	fracture de la clavicule droite
58	probable cas de sinusite maxillaire chronique liée à une <i>concha bullosa</i>
61	fracture de la clavicule gauche
62	fractures de sept côtes observées et du troisième métatarsien ainsi qu'un probable cas de sinusite maxillaire chronique
63	ossification du ligament stylo-hyoïdien
65	fractures d'au moins quatre côtes droites
66	ossification du ligament stylo-hyoïdien
	luxation de l'articulation temporo-mandibulaire
84	ossification du ligament stylo-hyoïdien
85	ossification du ligament stylo-hyoïdien
90	défait congénital de segmentation de la troisième et de la quatrième vertèbre cervicale (possible syndrome de Klippel-Feil)
92	fractures de quatre côtes droites
121	fracture du tarse gauche

Tableau 12 : Exemples de manifestations osseuses remarquables observées.

Ainsi l'échantillon d'individus provenant de la fouille du secteur 4 se distingue par sa composition par âge et par sexe manifestement atypique mais également par la présence de manifestations osseuses pathologiques présentes dans des proportions bien supérieures à celles connues dans les populations archéologiques ou dans les populations actuelles. De plus, la proximité de l'aire funéraire et de l'hôtellerie suggère un lien entre ces deux ensembles. Au vu de ces éléments, il apparaît probable que l'hôtellerie a eu une fonction d'accueil d'individus nécessitant une prise en charge médicale dont les corps ont été inhumés dans cet espace proche du bâtiment. Cependant cette hypothèse doit être considérée avec prudence en l'état actuel des investigations archéologiques.

2.3.2. Les questions en suspens pouvant infirmer ce lien entre cimetière et hôtellerie (Gaël Simon)

La problématique principale de ce cimetière concerne le statut des individus qui y sont inhumés et le rattachement de cette zone d'inhumation à l'hôtellerie du monastère et/ou aux églises abbatiales successives dont les façades sont établies à moins de 35 m à l'est. Loin de trancher la question, nous voudrions poser les bases du débat.

En premier lieu, il faut rappeler que les trois phases d'inhumation qui se sont succédé ne sont pas bien datées, seules des datations ^{14}C sur plusieurs sépultures permettraient d'en préciser la chronologie absolue. En l'état des connaissances, chaque phase d'inhumation a été associée à un bâtiment qui possède la même orientation que les sépultures (Tableau 13).

Bâtiments				Sépultures		
Numéro	Fonction	Datation	Orientation	Phase	Nombre	Orientation
6	?	10 ^e – 11 ^e s.	85°	1	12	85°
5	Hôtellerie probable	11 ^e – 12 ^e s.	90°	2	15	90°
2	Hôtellerie	Fin 12 ^e – 14 ^e s.	100°	3	9	100°

Tableau 13 : tableau de correspondances entre les bâtiments reconnus et les différentes phases de sépultures.

Si l'abandon du cimetière peut être daté par le mobilier céramique contenu dans les dernières inhumations dans le courant du 14^e s. (MARMOUTIER 2008 : 52), la datation des premières sépultures reste très problématique en l'absence de mobilier datant.

En deuxième lieu, la question de l'extension maximale du cimetière doit être posée. Ses limites septentrionales et orientales restent à définir. Nous pouvons néanmoins esquisser ses bordures méridionale et occidentale. En effet, les murs gouttereaux septentrionaux successifs des bâtiments 6, 5 et 2 semblent marquer une rupture importante dans l'usage du sol puisqu'aucune sépulture n'a été retrouvée au sud de ces maçonneries. De même l'absence de sépulture dans le sondage réalisé cette année en secteur 12 pourrait indiquer les limites de la zone d'inhumation à l'ouest, établie entre le secteur 4 et ce sondage. Même si la présence de la porte POR 1345 pourrait expliquer l'absence de sépulture au-devant de cette dernière pour la dernière phase d'inhumation (lié à l'hôtellerie de la fin du 12^e s.), elle n'explique pas l'absence d'inhumation lors des deux premières phases.

En troisième lieu, certaines manifestations osseuses observées n'ont pas forcément de conséquences sur l'individu nécessitant un accompagnement de soin sur la longue durée (Tableau 14).

Manifestations osseuses	Conséquences	Possibilité de soin (care)
Fractures soudées	Peut engendrer un impact biomécanique sur l'individu	Selon le soin initial de la fracture
Plagiocéphalie par synostose hémicoronale gauche	Handicapant mentalement et physiquement	Oui, prise en charge
Défaut congénital de segmentation de la troisième et de la quatrième vertèbre cervicale	Perte de la mobilité du rachis cervical, un raccourcissement du cou, des torticolis	Peu probable
Ossification du ligament stylo-hyoïdien	Gêne dans la déglutition et céphalée	Très peu probable

Tableau 14 : Les conséquences des manifestations osseuses sur les individus et la possibilité de soin apportée.

En conséquence de ces trois observations, le lien entre les individus inhumés et la fonction d'hôtellerie doit être nuancé. D'abord, d'un point de vue temporel, les inhumations commenceraient avec le bâtiment 6 et des maçonneries associées dont on ignore la fonction. La fonction d'accueil de l'édifice reste pour le moment purement hypothétique. Une zone d'inhumation pourrait exister avant la construction d'un bâtiment servant d'hôtellerie (bâtiments 5 et 2).

Ensuite, les liens topographiques et chronologiques sont forts entre ce cimetière et les églises abbatiales. En effet, les limites du cimetière telles qu'elles nous apparaissent pour le moment invitent fortement à associer le cimetière aux lieux de culte dans la mesure où l'extension du cimetière semble limitée à l'ouest à une dizaine de mètres seulement du pignon oriental du bâtiment 6 conservé dans le bâtiment 2. Si le cimetière était vraiment en relation avec l'hôtellerie du 12^e s., pourquoi ne s'étendait-il pas tout le long du bâtiment ?

La datation de l'abandon du cimetière au début du 14^e s. pourrait constituer un élément de réponse. Malheureusement, l'hôtellerie comme l'abbatiale connaissent d'importants travaux légitimant dans les deux cas l'abandon du cimetière. En effet, l'hôtellerie fut alors transformée par la division du premier étage en plusieurs niveaux alors que l'abbatiale gothique était dotée d'un porche monumental joignant l'angle nord-est de l'hôtellerie.

Dans le premier cas, un changement de fonction, peut-être le passage de l'hôtellerie à la maison du grand prieur, peut être envisagé, justifiant l'arrêt des inhumations au-devant de l'édifice ; dans l'autre cas, le cimetière pourrait avoir gêné la circulation et réduit la

perspective sur l'abbatiale. On ne peut exclure que ces changements aient tous contribué à la décision de fermer cet espace funéraire.

Enfin, les premières observations anthropologiques ont montré la forte présence de manifestations osseuses rares dont certaines peuvent avoir des conséquences sur le mode de vie des individus.

Il faut donc plutôt voir dans cette population des individus pris en charge par le monastère comme des *familli*, ou des individus placés au monastère. Dans ces cas, ces individus vivant dans divers lieux de l'abbaye ou à l'extérieur, se seraient fait inhumer devant l'église abbatiale. Le diagramme suivant présente par phase le nombre d'individus possédant une pathologie (Tableau 15). Si les interprétations doivent être nuancées par le faible nombre d'individus représentés, il est intéressant de noter que seules les deux dernières phases présentent une part importante d'individus présentant des pathologies. Ces premiers résultats devront être nuancés et prendre en compte le caractère lacunaire des ossements conservés pour une meilleure interprétation. Quoi qu'il en soit, ils invitent à reconsidérer cette zone d'inhumation : plutôt que de parler d'un cimetière renfermant un seul type d'individus, n'aurions-nous pas une succession de phase renfermant des populations différentes ?

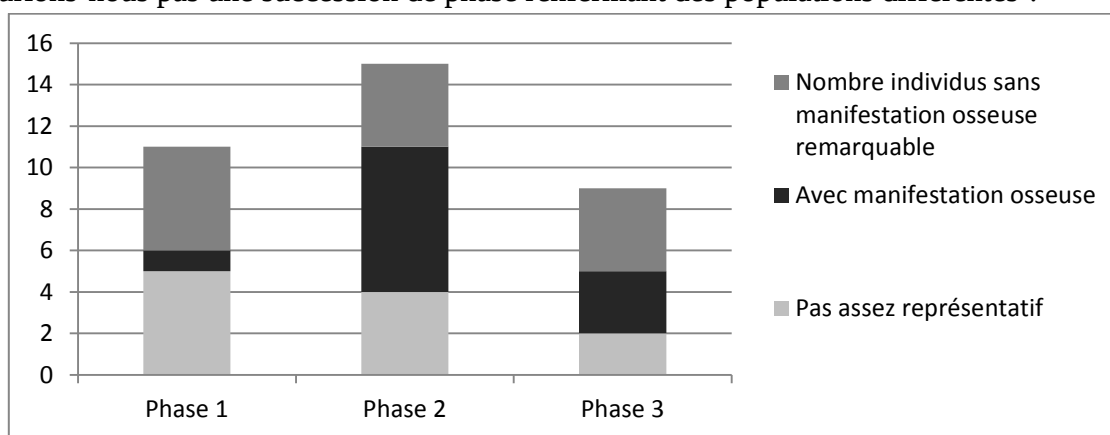


Tableau 15 : Nombre d'individus présentant une manifestation osseuse sur le nombre d'individus reconnus dans chaque phase.

3. DES MURS DU 10^e S. (?) ET LES PROBLEMES D'INTERPRETATION QU'ILS POSENT (FIG. 45)

Depuis le début de la fouille de cette partie du site, un certain nombre de murs antérieurs à la construction de l'hôtellerie de la fin du 12^e s. ont été mis au jour (M. 1017, 1027 et 1028 et 1034). Malheureusement seules leurs fondations sont conservées, aucune élévation ou niveau d'occupation n'ont été préservés.

Ces maçonneries se caractérisent par des fondations relativement larges (environ 1,3 m) en tranchées aveugles relativement profondes puisque la base de ces fondations n'a encore jamais été atteinte malgré différents sondages à plus de deux mètres pratiqués depuis 2010. L'absence de matière organique dans le mortier interdit toute datation par ¹⁴C. Ces murs ne peuvent être datés que sur la base d'arguments stratigraphiques et comparatistes. Ils sont stratigraphiquement placés entre les niveaux extérieurs des 9^e-10^e s. et la construction du

bâtiment 5 au cours du 11^e s. Leur style constructif se rapproche de ceux de l'église du 10^e s. en zone 1.

Cette année, un nouveau mur M. 1034 pouvant être associé à cette phase a été mis au jour à la faveur de la rectification de la coupe 153. Parallèle au mur M. 1017 et perpendiculaire au mur M. 1028, il s'intègre parfaitement au plan du bâtiment 6, même s'il faut noter qu'il ne s'étend que dans la partie septentrionale et qu'aucune liaison n'existe avec M. 1028.

Devant la répartition de ces murs, nous avons envisagé l'existence d'un vaste édifice de forme rectangulaire (bâtiment 6). Cette année, l'ouverture d'un petit sondage dans le secteur 12 a permis de tester l'hypothèse de l'existence du mur gouttereau nord dont l'emprise devait passer par ce sondage. Malheureusement, aucune maçonnerie pouvant être rattachée à cet édifice n'a été observée et la présence d'une stratigraphie en place remontant au moins jusqu'au 9^e s. interdit l'hypothèse d'une récupération. Dès lors, se pose la question de l'existence même du bâtiment 6. En effet on pourrait penser que ce mur gouttereau pouvait être établi plus au nord, or l'achèvement de la fouille du cimetière en secteur 4 n'a pas montré la continuité du mur M. 1017 au nord, interdisant par là même cette hypothèse.

Il nous faut donc réfléchir à une autre hypothèse qui tienne compte de ces nouvelles données dans la mesure où il est impossible de restituer un mur gouttereau au nord.

Le mur M. 1017 pourrait fonctionner avec le mur M. 1027, dessinant un bâtiment quadrangulaire de 12,38 m sur 11,60 m établi à seulement 65 m de la façade de l'église du 10^e s. (bâtiment 3 de la zone 1). Le mur M. 1028 au sud et le mur occidental M. 1034 pourraient quant à eux constituer une porterie (l'interruption du mur M. 1034 dans sa partie sud pourrait être la marque d'un passage) et/ou l'enceinte du monastère.

Ces maçonneries, orientées à 85°, pourraient fonctionner avec une des phases d'inhumation (Cf. p.55). Leur présence au nord du bâtiment 6 et à l'est du mur 1034 renforce le caractère particulier de l'espace qui est dessiné par ces maçonneries.

4. L'OCCUPATION DE LA FIN DU HAUT MOYEN AGE (8^E-9^E S.) (AGR. 829 ET 895) (FIG. 46)

Les sondages pratiqués en secteurs 4 et 12 ont permis d'observer sur de très petits espaces des niveaux pouvant être datés du haut Moyen Âge. Ces terres noires peuvent être rapprochées de celle fouillées les années précédentes. Leur faible épaisseur s'explique d'une part par leur arasement dans le secteur 12 à l'époque moderne et par leur remaniement par les inhumations du cimetière dans le secteur 4. Malgré ces remaniements, une structure en creux dont seule la partie basse a été préservée a pu être observée sous les dernières sépultures (F. 1434). Elle se présente sous la forme d'un fossé de 70 cm de largeur parcourant l'ensemble du secteur 4 d'ouest en est. L'état de conservation de ce creusement dont seule une vingtaine de centimètres a été préservée ne permet pas de restituer son état originel ni même sa position stratigraphique qui est pour le moment calée entre la mise en place d'une importante couche de remblai aux 6^e -7^e s. et l'utilisation du cimetière au 11^e s. ou au 10^e s. : le rattachement à cette phase n'est donc qu'hypothétique. Sa fonction reste de même complexe à définir dans la mesure où les vestiges ne sont que partiels. Il pourrait s'agir de l'empreinte d'un mur qui aurait été récupéré ou d'une palissade.

5. LES PREMIERS TEMPS DU MONASTERE (5^E – 7^E s.)

Nous avons regroupé dans cette partie l'ensemble des informations correspondant à l'occupation antérieure aux niveaux de terres noires du 7^e s. Les premières traces d'occupation ne semblent pas remonter dans cette partie du site et en l'état des connaissances avant le 5^e s.

5.1. Une occupation artisanale (2) (secteurs 2, 3, 4, 10, 11 et 12) (Fig. 47)

L'année dernière, la fouille des terres noires sur une surface de 70 m² a mis en évidence l'absence d'une forte occupation du lieu entre les 7^e et les 10^e s. La campagne s'était achevée sur la découverte de zones de travail sous la forme d'empierrement et d'espaces rubéfiés qui ont pu être fouillées cette année.

5.1.1. *Des empierrements : murs et aménagements de zones de travail (Agr. 865, 867 et 869)*

Les niveaux empierrés mis au jour l'an dernier ont continué d'être dégagés ce qui a permis d'en compléter le plan et d'en confirmer ou réinterpréter la fonction. Si pour les faits F.1440, F.1438 et F.1437 l'interprétation comme simple empierrement est confirmée, l'interprétation des faits F.1439 et F.1436 doit être revue. En effet, d'abord interprétées comme une zone empierrée, ces deux structures doivent être plus certainement interprétées comme des murs dans la mesure où elles dessinent des concentrations de pierre alignées. Cette hypothèse avait par ailleurs été évoquée l'an dernier (MARMOUTIER 2015 : 48).

L'alignement F.1436 est composé de blocs de silex et de calcaire de très gros gabarit ressemblant pour certains à des dalles, facilitant la construction du mur. Cette construction en pierres sèches suit le pendage du terrain ce qui explique d'une part la présence de plus de blocs au sud qu'au nord et d'autre part la concentration des gros blocs au sud. La présence de ce pendage ainsi que la technique d'assemblage des pierres invitent à voir dans cette structure un simple muret séparant deux espaces aux fonctions différentes, comme tendrait à le montrer la concentration de zones rubéfiées et de tuffeau pulvérulent seulement à l'ouest de cet alignement.

De l'autre côté de la zone fouillée, à l'ouest du secteur 10, le fait F.1436, réinterprété comme un mur, a également été fouillé. Il se présente en plan sous la forme d'un V construit en pierres sèches mises de chant. Sa fonction est très difficile à déterminer du fait de son caractère incomplet, sa partie occidentale étant en dehors de la zone fouillée. Il est peut-être possible d'y voir le soubassement d'une structure en matériaux périssables liée à la zone de travail.

Entre ces deux structures, la série d'empierrements reconnue l'an dernier a été fouillée (F 1440, F 1438 et F 1437). Constitués de blocs de calcaire et de silex relativement plats, ces empierrements devaient correspondre à une zone de travail en assurant une base saine et stable pour les travailleurs.

5.1.2. Une séquence de couches de travail (Agr. 864,866, 880, 886, 888)

Une petite séquence de couches d'occupation a été observée sur l'ensemble des secteurs de fouille sous la forme d'un niveau de limon très fin d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (US 43222, 43240, 43223, 43221). Cette séquence suit le pendage observé depuis les niveaux du 10^e s. La céramique retrouvée est assez homogène et date des 6^e-7^e s. (*Cf. infra* partie 3 sur la céramique). Deux creusets, dont un en pierre, ont été retrouvés dans l'US 43223, attestant le caractère artisanal de cette zone. Plusieurs couches de tuffeau pulvérulent et de zones rubéfiées ont également pu être mises au jour, révélant une activité de taille de pierre et des activités de chauffe. Il est intéressant de noter que les couches de tuffeau et de rubéfaction ont été observées uniquement à l'ouest de l'alignement de pierres F.1436, renforçant le caractère particulier de ce mur qui constitue une véritable limite entre deux aires. Aucun foyer appartenant à cette phase n'a été retrouvé dans les zones fouillées : ils devaient être localisés selon toute vraisemblance plus au nord.

5.1.3. Destruction (Agr. 885 et 887)

À l'ouest des secteurs 2 et 3 et à l'est de l'alignement F. 1436, un agrégat de pierres sans ordonnancement visible a été mis au jour. Il pourrait s'agir des moellons et blocs de calcaire et silex issus de la destruction du muret qui était pris dans la couche sous-jacente.

5.2. Une occupation artisanale (1) (secteurs 2, 3, 4, 10, 11 et 12) (Fig. 48)

Sous les niveaux d'occupation précédents associant des murs, des empièvements et des couches de travail (Agr. 865, 867 et 869) et sur d'importantes couches de remblais (Agr. 862, 895, 878, 881), une autre séquence d'aménagement de l'espace a pu être mise au jour. Elle se caractérise par des zones artisanales, un possible édifice et un aménagement de pente.

5.2.1. Remblaiement de couches de démolition, construction d'un mur de pierres sèches M.1035 (Agr.877) et récupération d'un mur maçonné M. 1036.

Dans la partie occidentale des secteurs 10 et 11, plusieurs couches de démolition d'un bâtiment déposé sous la forme de remblais ont été fouillées cette année. La séquence se compose d'une couche de terre légèrement charbonneuse, d'un aplât de mortier pulvérulent, d'un agrégat de pierre et de plusieurs couches de sédiments argilo-limoneux marron caractéristiques, provenant très certainement de la destruction de murs de terre crue construits en bauge ou en pisé sur solin de pierre. Cette dernière couche a été observée sur la totalité des parties occidentales des secteurs 10 et 11.

L'aménagement d'un mur de pierres sèches M.1035 (Agr.877), à l'ouest des secteurs 10 et 11, a été observé directement au-dessus des remblais. Long de 4,5 m et large de 50 à 70 cm, ce mur est constitué de blocs de calcaire d'une taille variant entre 25 cm et 50 cm de long liés à la terre. Il prend appui au sud sur un mur plus ancien, M.1036, peut-être édifié au 5^e s. qui fut rapidement récupéré dans sa partie sud (F. 1454), après le dépôt d'une autre couche de

démolition qui n'a pu être observée que sur une étroite bande entre ce mur et les fondations du mur plus récent M. 1028.

5.2.2. Aménagement de pente

À 6,4 m à l'est du mur M.1035, une structure particulière a été mise au jour. Il s'agit d'un amoncellement de blocs de pierres maintenus par une terre argileuse (US 43314). Il ne s'agit pas d'un mur mais certainement d'une simple concentration de blocs construite afin de ménager une retenue pour le dépôt des remblais et l'installation d'un cailloutis (US 43277).

Entre les deux structures précédemment évoquées (M. 1035 et US 43314), une vaste zone empierrée de 5,2 m de longueur et 2,5 m de largeur a été mise au jour sous des niveaux d'occupation (Agr. 874 et 894). Les limites originelles de cette zone sont assurément établies au nord, à l'est et à l'ouest, seule sa bordure sud n'est pas connue du fait de son recoupement par la tranchée de fondation du mur M. 1028. Cet agrégat de moellons et de TCA bien répartis présente un pendage de 40° et chapeaute les couches de démolition et de remblai établies juste dessous.

S'il s'agit assurément d'un aménagement de pente, nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'en préciser la fonction : zone de circulation entre deux terrasses du monastère, aménagement de berge ? Seules des fouilles plus au sud permettraient d'apporter des réponses.

5.2.3. Aménagement de sol (Agr. 892 et 893) et construction d'un mur (Agr. 890) au nord

A l'ouest des secteurs 2 et 3, mais aussi au sud du secteur 4, une fine couche de mortier a été mise au jour sous les niveaux d'occupation artisanale. Elle présente, dans sa partie occidentale, deux petits ressauts parallèles pouvant correspondre à l'arrachement d'une structure, peut-être un mur sur lequel aurait été étalé ce mortier. L'alignement de cet arrachement avec la structure de terre (US 43314) évoquée précédemment invite à restituer un mur de séparation de direction nord-sud sur l'ensemble des deux secteurs. Ce sol de mortier vient sceller une série de niveaux de travail comprenant entre autres une couche de TCA très fragmentées qui avait certainement comme objectif de préparer le sol.

5.2.4. Une occupation artisanale (Agr. 876, 872, 873 et 889)

Postérieurement ou simultanément à ces aménagements de sol et de pente, des structures liées à de l'artisanat ou à une occupation domestique ont pu être mises au jour à travers la présence de deux foyers (F.1450 et F.1451). Le premier est situé à l'est du mur M. 1037 alors que le second est situé à l'ouest. Le foyer F.1450 se présente sous la forme d'une fosse circulaire tapissée de petits blocs de calcaire dans laquelle a été observée une couche de charbon. Le foyer F.1451, dont la fosse de forme circulaire de 60 cm de large était tapissée de blocs de calcaire et d'une couche charbonneuse, était recouvert à son sommet par une couche de terre marron compacte caractéristique de la matière employée pour la construction de bâtiments en terre attestant une activité de construction dans ce secteur.

À l'ouest du secteur 11, quatre trous de poteaux correspondant à deux phases successives ont pu être mis au jour (F.1446, 1447 et 1448, 1449). Ils sont difficilement interprétables mais ils attestent la présence de structures en bois dans ce secteur sur une certaine durée.

5.3.Un remblaiement massif (Agr. 862, 895, 878, 881) (Fig. 49)

Depuis 2014 et l'ouverture d'un sondage rectangulaire de 2,75 m par 0,80 m réalisé dans l'angle nord-est de la zone 4, en secteur 8, une importante séquence de remblais avait été mise en évidence dans cette partie orientale de la zone 4. Fouillée en partie en 2015 à travers deux sondages, cette séquence se caractérisait par un mélange de tuffeau désagrégé et de sédiments limoneux bruns avec des inclusions de blocs calcaires, des matériaux organiques brûlés, une forte concentration de charbons et de matériaux de construction détériorés sous l'action du feu et du mobilier rubéfié. Ce dépôt avait été daté du 6^e s. et/ou 7^e s. sur la base d'une trentaine de tessons (MARMOUTIER 2015 : 49-50).

Il s'agissait en 2016 d'établir leur présence dans la partie occidentale de la zone 4 et de les fouiller en partie en pratiquant deux sondages : un premier en secteur 4 sous les niveaux du cimetière et un second au centre des secteurs 10 et 11. Le premier put être réalisé alors que le second dut être abandonné du fait de la complexité de la stratigraphie sus-jacente qui n'avait pas été envisagée ; il sera donc effectué l'an prochain. La fouille de 2016 s'est donc achevée dans les secteurs 10 et 11 sur ces niveaux de remblai qui forment en plan une plate-forme de forme semi-circulaire et aux bords méridionaux relativement raides (40°).

Seuls les remblais du secteur 4 ont donc pu être observés. Ils se caractérisent par une seule couche limono-argileuse comprenant de nombreux cailloux et blocs de tuffeau (US 43217), d'une épaisseur de 90 cm à 1,3 m. Le mobilier mis au jour invite à dater ce remblaiement massif entre le 6^e et le 7^e s.

5.4.Une occupation artisanale (?) au nord-est et un mur en petit appareil réglé (M.1036) (secteurs 10 et 8) (Fig. 50)

5.4.1. Construction du mur de moellons M.1036 (Agr. 879), bâtiment 7

Au sud-ouest du secteur 10, en limite de la zone de fouille, les investigations de cette année ont mis en évidence un mur conservé sur environ 2 m de longueur. Construit en moellons de calcaire liés au mortier de chaux et recouvert d'un enduit grossier sur la face nord, ce mur accuse une légère courbure. Les niveaux d'occupation associés, s'ils existent, n'ont pas encore été atteints : ils doivent se trouver sous l'important niveau de remblais présenté précédemment.

La date de la construction de ce mur n'est donc pas encore connue mais nous sommes certain qu'il fut détruit dans le courant des 6^e -7^e s. comme le prouve la datation des remblais le recouvrant. Une partie de ces remblais comprenait de nombreux matériaux de construction et éléments architecturaux présentant des traces de chauffe, peut-être dues à un incendie. Peut-on associer ces éléments au mur M. 1036 ? Rien ne l'interdit pour le moment.

En l'état des connaissances, l'interprétation de ce mur reste donc complexe mais nous pouvons noter dès à présent le caractère privilégié de l'édifice, peut-être un édifice de culte ? Plusieurs arguments vont dans ce sens :

- Le tracé légèrement circulaire du mur pourrait correspondre à une abside orientée.

Le mur M.1036 observé sur seulement 2 m présente un tracé circulaire qui, si on le prolonge, forme une abside de 6 m en œuvre et de 7 m hors d'œuvre, dimensions qui s'accordent avec les dimensions d'absides observées dans d'autres églises paléochrétiennes. S'il s'agit d'une abside, elle est orientée, un indice supplémentaire dans l'identification de la fonction de ce bâtiment.

- Le mobilier retrouvé dans les couches de démolition :
 - *Un modillon en terre cuite.* Ce modillon, assez érodé, se présente comme une tablette épaisse de 3 cm cassée de part et d'autre d'une billette (8 cm de long, 6 de large et 6 de hauteur) de forme trapézoïdale fortement moulurée de deux cannelures et trois nervures. Ses flancs sont décorés d'une petite saillie de forme trapézoïdale et ornés à leur base de trois gouttes semi-circulaires formant des dents de scie. Charles Lelong, en 1964, dressait l'inventaire des 21 modillons, identiques à celui de Marmoutier, retrouvés à Tours dans un article consacré aux modillons de terre cuite carolingiens du Val de Loire. Nous apprenons dans cet article que ces modillons ont été retrouvés dans plusieurs fouilles à Tours comme celle de la basilique Saint-Martin fouillée en 1888 par Mgr Chevalier ou celle de l'église Saint-Gervais et Saint-Protais (LELONG 1964 : 243-261). Si Charles Lelong les datait de l'époque carolingienne sur la base d'une étude des textes, les érudits du 19^e s. quant à eux les dataient de l'époque mérovingienne : celui de Marmoutier semble confirmer cette dernière datation.
 - *Une base de colonnette.* Un fragment rubéfié de base de colonnette en calcaire dur a également été retrouvé dans les remblais. Cet élément permet de restituer une base de 21 cm de diamètre supportant une colonnette de 17 cm de diamètre. Cet élément confirme le caractère privilégié de l'édifice.

5.4.2. Occupation de terres sombres et remblai de tuffeau (Agr. 884)

En 2014, un sondage rectangulaire de 2,75 m par 0,80 m a été réalisé dans l'angle nord-est de la zone 4, en secteur 8, pour atteindre les niveaux naturels. Ils ont été reconnus à une altitude de 44,44 m NGF sous la forme d'un sédiment brun clair sablo-limoneux spongieux et à faible porosité sans mobilier anthropique (MARMOUTIER 2015 : 48). Il était recouvert par une couche d'une épaisseur de 60 cm de sédiment limono-argilo-sableux gris noir avec de nombreuses inclusions de calcaire très difficile à interpréter mais daté des 5^e-6^e s. grâce à un mobilier assez important.

Ces couches de terre sombre ont également été observées dans le sondage du secteur 4 sous les importants niveaux de remblai (US 43217). A la différence de ce qui avait été

observé en secteur 8, ces niveaux font alterner couches argilo-limoneuse très noires et couches de tuffeau pulvérulent jaune. Il semble également que ces couches aient été décaissées dans leur partie septentrionale avant l'installation des remblais. Devant la profondeur du sondage, il a été décidé d'arrêter la fouille sur ces niveaux à une altitude de 50,69 m NGF. Ces couches pourraient résulter d'une activité artisanale mais la faible superficie du sondage ne permet pas d'aller plus loin dans leur interprétation.

5.5.Essai de mise en perspective avec les données matérielles de la zone 1 et les données textuelles

Les éléments qui viennent d'être décrits sur les premiers temps du monastère dans la zone 4 peuvent être mis en relation avec les phénomènes qui se déroulent en zone 1 et ce que nous apprennent les sources écrites pour cette période des 5^e-7^e s. afin de replacer ces observations dans une vision plus large de l'histoire du monastère.

5.5.1. Sur l'existence d'édifices de culte au 5^e s.

Grâce à l'étude de Luce Pietri (Pietri 1993), il est possible de croiser vestiges archéologiques et textes. Selon l'historienne, qui se fonde sur l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours, la seule église que les textes mentionnent comme construite à Marmoutier à la fin du 5^e s., en plus de celle édifiée du temps de Martin et dédiée à Saint-Pierre et Saint-Paul, est une basilique édifiée par l'évêque Volusianus et dédiée à Saint-Jean. Nos connaissances sur la localisation et les fonctions de cet édifice de culte sont indigentes. Tous les auteurs qui ont écrit dessus s'accordent pour établir un lien entre cette basilique du 5^e s. et une chapelle Saint-Jean mentionnée à plusieurs reprises entre le 11^e s. et le 14^e s. (LORANS 2014 : 340)

L'historiographie traditionnelle, qui se fonde sur les seuls écrits de Dom Martène, localise la chapelle Saint-Jean à l'est des abbaciales, sous les terrasses mauristes édifiées au milieu du 17^e s. Si cette hypothèse de localisation de la chapelle est avérée et que l'édifice mis au jour en zone 4 est bien une église, alors il faudra reconnaître l'existence d'un troisième édifice de culte à Marmoutier au 5^e s. : la campagne 2017 devrait permettre de répondre à ces questionnements.

5.5.2. Sur le remblaiement massif de la fin du 6^e-7^e s.

L'important remblaiement mis au jour n'est évidemment pas mentionné dans les textes étudiés par Luce Pietri. Néanmoins, si l'on fait le lien entre cet exhaussement du sol et le désir de se prémunir des inondations de la Loire, il faut souligner que les textes font mention à plusieurs reprises du débordement du fleuve à cette période (PIETRI 1983 : 307 et 340).

5.5.3. Sur la zone artisanale

L'activité artisanale observée cette année correspond à une zone de travaux qu'il est tentant de corréler à la construction de vastes édifices de la zone 1 : le bâtiment 4, état 1, de forme quadrangulaire d'environ 15 m de côté, prend place aux 6^e-7^e s. au-devant d'un autre édifice, le bâtiment 5, état 2, édifié très certainement dans le courant du 5^e s. et interprété comme la façade d'une probable église. L'édification de ce bâtiment s'accompagne nécessairement d'une zone de travail pour la taille des pierres, la fabrication du mortier... Celle observée en zone 4 pourrait être associée aux travaux de ce bâtiment dans la mesure où moins de 100 m les séparent.

Le rapprochement avec les textes est intéressant. En effet, si l'on se fonde sur les analyses de Luce Pietri, c'est sous les épiscopats d'Eufroisius (555-573) et de Grégoire (573-594) que la ville de Tours aurait été modelée par le schéma chrétien autour de trois pôles de la vie religieuse : le *castrum*, dont l'*ecclesia prima* est reconstruite par Grégoire, la *basilica sancii martini* dans le *suburbium* de la cité et enfin le *Major Monasterium* de l'autre côté de la Loire, en pleine renaissance après une période d'abandon (PIETRI 1983 : 428). La destruction du bâtiment 7 et le remblaiement massif qui l'accompagne en zone 4, surmonté de niveaux de travaux, ainsi que la construction du bâtiment 4, état 1 en zone 1 seraient-ils une des manifestations de ce désir d'organiser les lieux saints martinien par l'un des deux évêques de la fin du 6^e ? S'il n'est fait mention d'aucune construction par ces deux évêques à Marmoutier dans les textes, la construction de ce bâtiment en avant d'un édifice de culte peut-être pour favoriser les pèlerinages (lieu d'accueil ?) pourrait leur être attribuée. Le réexamen complet de l'ensemble des niveaux de l'Antiquité tardive devra être mené pour consolider ces hypothèses.

5.6. Le substrat (Fig. 50)

L'an dernier, la question du substrat naturel s'est posée du fait de la découverte d'un niveau brun limono-sableux ne contenant aucun mobilier anthropique. Il pouvait s'agir d'un niveau de sable alluvionnaire de la Loire. Un prélèvement dans cette couche, à des fins de datation *OSL*, a été effectué par Philippe Gardère, géoarchéologue à l'Inrap et membre du LAT. Dans l'attente de cette datation, la fouille du sondage nord-est du secteur 8 a été prolongée afin de caractériser les niveaux sous-jacents à cette couche brune limono-sableuse (US 42241). Une épaisse couche (US 43315), de 80 cm à 1 m d'épaisseur au moins (la fouille dut être arrêtée pour des raisons de sécurité et par la remontée des eaux de la nappe), très homogène, limono-argileuse, renfermant de nombreux cailloux et blocs de tuffeau, a été observée sous la couche 42241. Il pourrait s'agir d'un niveau de colluvionnement provenant du coteau puisqu'aucun mobilier anthropique n'a été observé. La superposition d'une couche de colluvions et d'une couche de sable pourrait indiquer un changement de la dynamique sédimentaire dans ce secteur qui passerait d'une dynamique de versant à une dynamique fluviale.

En conclusion, faute de datation et devant l'étroitesse de la fenêtre d'observation, il paraît trop tôt pour affirmer de manière certaine que ces niveaux sont antérieurs à l'implantation humaine sur le site. Si leur caractère naturel paraît très probable (alluvionnement ou colluvionnement), leur datation et la présence d'une éventuelle occupation

anthropique antérieure ne peuvent être établies. Seule une campagne de carottage à l'échelle du site permettra de mieux caractériser ces niveaux et les changements de dynamiques sédimentaires que les premiers résultats laissent supposer.

CHAPITRE 3. LA ZONE 6

(Daniel Morleghe, avec la contribution de Valentin Miclon et Samuel Bédécarrats pour l'étude de l'ossuaire F.2512)

Les recherches effectuées en 2016 sur les terrasses occidentales de Marmoutier ont pris plusieurs formes (Fig. 52) :

- deux semaines de fouilles dans la moitié orientale du secteur 1 ;
- le nettoyage du secteur 2 et l'étude préliminaire des maçonneries et creusements à l'intérieur de la chapelle du 19^e s. ;
- l'inventaire et l'étude préliminaire des maçonneries des terrasses inférieure, supérieure et occidentale, afin de proposer un premier phasage des murs et essayer de restituer l'emprise et la forme de la chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants (états du haut Moyen Âge à l'époque moderne), ainsi que de la maison du Prieur des Sept-Dormants à l'ouest.

1. UNE APPROCHE ARCHEOLOGIQUE SPECIFIQUE

1.1. Une stratification très perturbée et difficile à appréhender

1.1.1. *La quasi absence de stratification*

La zone 6 est caractérisée par la quasi absence de couches stratigraphiques anciennes en place, pour différentes raisons :

- la fouille de sépultures par les mauristes au 18^e s. qui trouvèrent des tombes déjà très perturbées ;
- divers effondrements du coteau et destruction des maçonneries survenus depuis le 17^e s. ;
- la démolition de la chapelle ruinée à la fin du 18^e s. et son utilisation en bergerie jusqu'au début du 19^e s. ;
- la « fouille » et à la restauration des terrasses par la Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus dans la seconde moitié du 19^e s.

Le sol actuel des terrasses (inférieure et supérieure) est relativement plan et le rocher sur laquelle a été bâtie la chapelle Notre-Dame à quelques centimètres à peine sous une couche de terre végétale, lorsqu'il n'affleure pas directement, d'après ce que nous avons pu observer en 2016 (Fig. 53). C'est au pied du mur en abside M.6007 que la stratification est la plus importante (C325). Le dépôt naturel y atteint 50 cm d'épaisseur environ (Agr. 1501) et repose sur un aménagement en ciment du 19^e s. servant à l'écoulement des eaux de la terrasse supérieure, à l'altitude de 61,90 m NGF environ (Agr. 1502). Il a ensuite été observé des remblais de démolition, d'une épaisseur comprise en 10 cm et 50 cm, ayant comblé les fosses F.2522, F.2523 et F.2524. Aucun sol de quelque nature que ce soit (terre damée ou pavement par exemple) n'a été identifié au cours de la campagne de fouilles.

Si les niveaux de circulation de l'oratoire du haut Moyen Âge et de la chapelle romane peuvent être restitués à quelques centimètres près, aucune couche d'occupation n'a été mise en évidence dans le secteur 1. En secteur 2, une couche d'encrassement (US 60009) témoigne de l'utilisation ancienne d'une partie des cavités, sans qu'il soit toutefois possible d'en préciser la datation.

1.1.2. *Le rocher comme principal témoin de l'occupation du site*

De fait, les sources d'information principales en zone 6 sont constituées par le rocher et les creusements qui peuvent encore s'y lire, et dans une moindre mesure par les maçonneries. S'il est aisé de reconnaître et de décrire les différents éléments conservés (trou de poteau, tranchée de fondation ou fosses sépulcrales notamment), il est beaucoup plus délicat – et parfois impossible – de les interpréter ou même seulement de les mettre en relations les uns avec les autres. L'établissement d'une chronologie relative, en l'absence de contact stratigraphique, constitue une entreprise difficile. La disposition et l'orientation des faits apparaissent alors comme des éléments déterminant pour proposer un premier phasage des structures.

1.2. **L'importance des archives**

Quelques sources écrites et iconographiques documentent les terrasses occidentales de l'abbaye depuis le 9^e s. jusqu'au 20^e s. (MARMOUTIER 2013 : 57-69). Ces données, plus ou moins précises et fiables, parfois fantaisistes, doivent certes être considérées avec prudence mais n'en demeurent pas moins, en l'absence d'éléments matériels, des repères pour notre étude.

1.2.1. *Des archives très hétérogènes*

L'oratoire Notre-Dame, construction semi-troglodytique à l'entrée du monastère, est mentionné pour la première fois en 846 dans une charte du comte Vivien, qui s'engage à restaurer l'édifice alors fort dégradé. L'église est ensuite mentionnée par plusieurs chroniqueurs et observateurs du Moyen Âge et de l'époque Moderne, de manière très succincte (*Histoire de Marmoutier* et POÜAN 1881). Les procès-verbaux d'adjudication réalisés durant la période révolutionnaire apportent quelques éléments sur l'organisation et la topographie du site. Enfin, la dernière source d'informations de première main provient des fouilles et de la restauration de la chapelle par les Sœurs du Sacré Cœur de Jésus dans les années 1860 à 1880 que B. Chérault a analysés (CHERAULT 2012 : 159-166 et 178-188). L'article de B.-Th. Poüan a également été une source précieuse d'informations (POÜAN 1881). Une dernière synthèse critique a été publiée par É. Lorans (Lorans 2014 : 348-352 et 380-382). Ces sources et publications permettent d'établir une chronologie des faits marquants l'histoire de l'église Notre-Dame-des-Sept-Dormants mais sont insuffisantes pour permettre une restitution fiable de l'architecture et de la topographie du site aux différentes époques.

Les sources iconographiques pourraient palier cette lacune, si elles n'étaient pas si contradictoires les unes par rapport aux autres (Fig. 54). Si tous les dessins et les vues que nous connaissons représentent un édifice de grandes dimensions et de type roman (d'après la forme en plein cintre des baies notamment), beaucoup d'éléments sont divergents : le nombre de baies, la position du clocher, la forme de la toiture, la relation à la Tour des Cloches, *etc.* ; la comparaison entre la gravure du Monasticon et la vue de Gaignières est à cet égard éloquente. Le dessin de Lambert Doomer représentant l'intérieur du sanctuaire des Sept-Dormants, avec sept gisants alignés face à un autel creusé dans le rocher rend compte de

l'aspect général de la chapelle troglodytique ; plusieurs auteurs évoquent au contraire un septième tombeau à l'arrière des six autres et un espace entouré par deux murets haut d'un mètre environ. Les dessins et gravures compris entre la fin du 18^e et le 19^e s. représentant les ruines de la chapelle et de la maison du Prieur des Sept-Dormants permettent d'affirmer que des ruines étaient encore visibles à cette époque. Les tentatives de restitution d'un plan des vestiges à partir de ces représentations se sont toutefois révélées infructueuses.

1.2.2. *Chronologie succincte*

L'étude documentaire a permis d'identifier quatre périodes principales d'aménagement des terrasses occidentales et particulièrement de la chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants. C'est entre autres sur cette base que nous avons appuyé notre analyse des vestiges mis au jour et étudiés en 2016 (Tableau 16).

1° - Une charte de 846 indique que le comte Vivien, abbé laïc de Marmoutier, a restauré et doté un oratoire qualifié de *crypta* qui aurait été fondé par Martin. Au milieu du 9^e s., l'oratoire dédié à Notre-Dame correspond sans doute à un édifice dégradé, état duquel on peut déduire son caractère ancien .

2° - Le deuxième état de l'édifice correspond à la chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants, attribuée à l'époque romane. Les vues du 18^e s. ainsi que plusieurs chroniqueurs de l'époque moderne témoignent effectivement d'un édifice de style roman. Aucune source ne renseigne toutefois sur la date de construction de cet édifice, qui semble remplacer sans intermédiaire la construction délabrée du temps de Vivien.

3° - Entre le 15^e et le 17^e s., plusieurs campagnes de rénovation et d'embellissement ont lieu, sans toutefois que la structure romane ne soit trop modifiée apparemment. Les effondrements du rocher et de la Tour des Cloches aux 16^e, 17^e et 18^e s. entraînent des destructions et des remaniements importants durant cette période.

4° - Enfin, les derniers aménagements marquant le site sont ceux opérés par les Sœur du Sacré Cœur de Jésus dans les années 1860 à 1880, avec notamment la construction d'une chapelle en tuffeau blanc sur la première terrasse et d'un mur de tuffeau et de brique dans un style néo-byzantin à l'avant de la grotte de saint Léobard sur la terrasse supérieure.

Siècle	Année	Edifice/objet	Interprétation	Description	Source
9	846	Oratoire	Décision	Charte du comte Vivien, abbé laïc de Marmoutier, pour la reconstruction de l'oratoire, alors en ruines.	MABILLON 1704 : t. II, p. 695
	853	Abbaye	Destruction	Pillage de l'abbaye par les Normands, qui "ruinèrent les édifices de fond en comble".	<i>Histoire...</i> : t. I, p. 177
10	v. 982	Oratoire	Construction	D'après B.-Th. Poüan, la restauration annoncée par Vivien pourrait avoir été tardive et n'intervenir qu'à la fin du 10 ^e s., lors du rétablissement de l'observance régulière à Marmoutier, vers 982.	POÜAN 1881 : 38-39
12	1187-1203	Ermitage	Occupation	Hervé de Villepreux ermite dans une grotte proche de la grotte de saint Gatien.	SALMON 1854 : CX
15	siècle	Chapelle	Construction	L'abbé Guy Vigier (lequel ?) fait "recouvrir l'oratoire".	POÜAN 1881 : 42
16	siècle	Chapelle	Construction	L'abbé Gautier fait lambrisser l'édifice.	POÜAN 1881 : 42
	1591	Tour des Cloches	Destruction	Incendie de la tour des Cloches, qui « renversa la chapelle des Sept-Dormants ».	Salmon 1854 : 389-390 <i>Histoire...</i> : t. II, p. 466
17	1638	Chapelle	Visite	Le voyageur Godefroy relate que « sur un grand quarré de pierre semblable à un large tombeau ils ont chacun leur statue aussi de pierre »	PECARD 1855 : 187
	1664	Abbaye	Destruction	Important orage de grêle qui ravage le monastère (toitures, vitres, jardins).	
	1690	Chapelle	Construction	Restauration de l'oratoire sous l'administration de D. Claude Martin : consolidation et remaniement de l'œuvre ; restauration financée en partie par D. Alexandre Thérin, qui projetait d'y vivre en ermite.	POÜAN 1881 : 48-49
18	1707	Tour des Cloches	Destruction	La foudre tombe sur la Tour des Cloches et endommage la chapelle des Sept-Dormants.	ADIL-H229
	1747	Chapelle	Destruction	Un éboulement du coteau détruit plus de la moitié de la chapelle.	ADIL-H943
	1769	Chapelle	Observation	Fouilles de plusieurs tombes à l'occasion du chapitre général de la Congrégation de Saint-Maur.	ADIL-H327
	1786	Chapelle	Destruction	Destruction des ruines de la chapelle ; la grotte contenant les tombeaux des Dormants est murée, et seule une fenêtre au sud permet d'en voir l'intérieur.	<i>Histoire...</i> : t. II, p. 581
19	1868	Terrasses occidentales	Observation	Fouilles conduites par les Sœurs du Sacré-Cœur.	POÜAN 1881 ; SŒUR ROBINET 1930-1950 ; CHEREAULT 2012
	1879	Chapelle	Destruction	Un rocher provenant du haut du coteau fait tomber une partie de la voûte de la grotte des Dormants.	POÜAN 1881 ; CHEREAULT 2012
	1881	Terrasses occidentales et chapelle	Construction	Restauration des terrasses et construction d'une nouvelle chapelle, de taille réduite, sur les plans de l'abbé Brisacier.	POÜAN 1881 ; CHEREAULT 2012
20	1954	Chapelle	Observation	Fouilles d'une tombe par A. Héron.	HERON 1954
21	2013 et 2016	Chapelle	Observation	Etude archéologique dans le cadre du programme de recherche du LAT.	

Tableau 16 : Principaux événements connus concernant les terrasses occidentales de l'abbaye

2. LA CHAPELLE NOTRE-DAME DES SEPT-DORMANTS

2.1. Un premier édifice attribué au haut Moyen Âge (Fig. 55 et Fig. 56)

2.1.1. La maçonnerie M.6007

Description générale de la maçonnerie

M.6007 est composé d'une maçonnerie en abside partiellement conservée au pied de la Tour des Cloches et de la fondation arasée d'un mur gouttereau au sud. Le niveau d'arasement est situé entre 61,65 et 61,75 m NGF. La partie nord de l'abside, au contact du rocher et de la Tour des Cloches, est sans doute conservée sur toute sa hauteur (2,85 m), comme le suggère l'affleurement du rocher au sommet de la maçonnerie. L'absence de vestiges maçonnés au nord et à l'ouest pourrait s'expliquer par le fait que l'édifice était accolé au coteau, une partie étant creusée dans le rocher et le voûtement de l'édifice étant en tout ou partie constitué par le substrat.

M.6007 présente plusieurs modes de fondation. Au nord, le rocher a été taillé en escalier afin d'asseoir directement l'élévation de M.6007. A l'est, sous la partie arrondie, la fondation (UC 60037) a deux aspects. A l'emplacement des tombes rupestres F.2550, F.2551 et F.2552, elle n'est pas débordante et aucune tranchée ne semble avoir été creusée ; les blocs de calcaires et de silex comblent tout simplement les sépultures antérieures, dont les parois sont conservées. Plus au sud, à l'emplacement des tombes F.2553, F.2554 et F.2548, le rocher est plus bas et forme une petite plate-forme. La fondation est ici beaucoup plus large (80 à 125 cm), sans tranchée apparente.

L'élévation du mur (UC 60038) est constituée de blocs de tuffeau jaune parfois très érodés et pour certains rubéfiés : moellons plus ou moins réguliers et blocs de petit appareil forment des assises de hauteur variable, sans schéma ou intention esthétique particulier. Au niveau de la baie, l'épaisseur du mur est de 75 cm.

Au sud, la portion de mur orientée est-ouest n'est plus conservée qu'en fondation, sur 4,30 m de longueur. Dans sa moitié occidentale, on observe une fondation très peu profonde qui entaille le rocher sur 5 cm environ. Tandis que dans sa moitié orientale, au sud de F.2522, la présence probable d'une autre sépulture a entraîné une fondation plus profonde en tranchée aveugle, visible sur 45 cm environ. Elle recoupe le pied de la tombe F.2522 de sorte qu'une partie du mélange mortier/blocs de tuffeau constituant la fondation a coulé à l'intérieur de la fosse. Quelques traces de pic grossier sur le rocher indiquent que la tranchée de fondation du mur ne se prolongeait pas davantage à l'ouest.

2.1.2. Les vestiges d'une baie axiale (EA.2527)

Le piédroit gauche d'une baie est conservé sur quatre assises constituées de blocs de moyen appareil et de quelques morceaux de TCA (en particulier une tuile à rebord peut-être antique). La base de la baie est située à 95 cm de hauteur par rapport au niveau de sol supposé. On ne connaît ni sa hauteur ni sa largeur.

Des aménagements et indices de réfection du mur

Un enduit rouge comme décor ?

L'US 60112 correspond à un enduit peint rouge, posé directement sur l'UC 60038 présent sur une petite surface (5x10 cm) sous l'EA.2559 (une rainure courant le long de l'abside à hauteur d'homme) ; des traces très ténues ont également été repérées en haut de la maçonnerie. Cette couche correspond peut-être à l'ornementation initiale de l'édifice en abside, sans que l'on puisse en dire davantage.

Une saignée horizontale en V (EA.2559)

A 1,70 m de hauteur par rapport au niveau de sol supposé de l'édifice à abside, on observe sur environ 80 cm de longueur une saignée horizontale en V, creusée au pic. Cette rainure, dont la fonction est inconnue, pouvait aller de l'EA.2527 au sud-est jusqu'au bout de la maçonnerie M.6007 au nord-ouest ; le piquetage profond de la partie nord du mur au 19^e s. a toutefois détruit tout vestige éventuel.

Démolition de l'édifice et consolidation d'une partie de la baie

La démolition de M.6007 est au plus tard contemporaine de la construction de la Tour des Cloches, qui s'appuie sur le parement oriental de l'édifice antérieur. La conservation de la partie nord de l'abside est sans doute due d'une part à sa localisation contre le rocher et d'autre part parce qu'elle permettait d'asseoir la fondation du contrefort sud-ouest, partiellement visible juste au-dessus (UC 60111).

C'est à cette démolition que nous rattachons les UC 60106 et 60109, mélanges de moellons et de mortier fin identique dans les deux cas, qui combleront pour l'une une pierre déchaussée de l'EA.2557 et pour l'autre l'EA.2559.

Une possible réfection moderne du pan de mur semi-circulaire

L'UC 60114 correspond au remplacement d'un moellon juste sous la rainure EA.2559, dont le mortier ocre fin se distingue parfaitement de tous les autres. Le même mortier se retrouve en plusieurs points de la maçonnerie, au-dessus de tous les autres mortiers ; il couvrirait sans doute l'intégralité du mur. Le même mortier a été utilisé pour combler, sans doute tardivement, des trous de boulins de la Tour des Cloches. L'hypothèse d'un badigeonnage à l'époque moderne, au moment des dernières restaurations, peut être avancée, sans plus d'arguments que la position stratigraphique du mortier.

Les parties troglodytiques associées à cette période

Une partie des cavités peut être rattachée au haut Moyen Âge, en s'appuyant notamment sur la chronologie relative des creusements, dont certains sont assurément attribuables à l'édifice roman (galerie sous arcade) ; on retient donc ici ceux qui sont antérieurs et se distinguent par leur mode de creusement. L'alcôve F.2502 et le départ du couloir F.2503 présentent un voûtement en berceau que l'on ne retrouve nulle part ailleurs sur le site. La moitié occidentale du couloir, qui fait actuellement le lien entre la galerie sous

arcade et le fond de la chapelle, est peut-être plus tardive. L'étude de la galerie sous arcades restant à faire, il est difficile d'être tout à fait affirmatif sur ce point.

Essai de restitution du plan général de l'oratoire

Les éléments permettant de restituer l'oratoire du haut Moyen Âge sont peu nombreux et parfois imprécis. La maçonnerie M.6007, de même que deux alcôves au nord et au nord-ouest du secteur 1 (F.2502 et F.2503), sont attribués à cet édifice.

Aucun indice n'a été retrouvé d'une éventuelle maçonnerie fermant le bâtiment à l'ouest. Les aménagements postérieurs, en particulier l'abaissement du niveau du rocher à cet endroit, pourrait avoir détruit tout vestige. On peut aussi avancer l'hypothèse que le fond occidental de l'oratoire ait été constitué, intégralement ou non, par le rocher. Les descriptions du 18^e s. et du 19^e s. suggèrent en effet qu'une voûte taillée dans le roc surplombait alors les tombes attribuées aux Sept Dormants – correspondant vraisemblablement à l'alignement des fosses F.2561, F.2562, F.2563, F.2511, F.2518, F.2519 et F.2520, l'identification précise entre les sépultures fouillées anciennement et celles étudiées cette année étant toutefois difficile à établir.

A ce jour, il apparaît assuré que l'oratoire correspondait à un édifice à abside construit principalement en moellons de tuffeau jaune, qu'il était accolé au coteau et ouvrait sur une cavité au fond de laquelle se trouvent au moins deux alcôves en berceau. L'intérieur était éclairé par au moins une baie axiale à l'est (EA.2527). D'après les éléments dont nous disposons et notre hypothèse de restitution, l'accès ne pouvait se faire que depuis le sud.

2.2. La chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants aux époques médiévale et moderne

Les vestiges attribuables à la chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants sont répartis dans les secteurs 1 à 4 et pour certains vestiges sur la façade occidentale de la Tour des Cloches. Il s'agit de maçonneries, de cavités, de trous de poteau et de tombes rupestres. Ces différents éléments ne sont pas toujours liés stratigraphiquement, c'est donc bien souvent leur orientation et leur nature qui permettent de les regrouper et de déterminer leur chronologie relative.

Les résultats présentés ici correspondent à l'étude préliminaire des maçonneries et cavités des secteurs 1 à 4 et à l'analyse des vestiges mis au jour en secteur 1 et 2 lors des fouilles. Il s'agit d'hypothèses de travail que la poursuite des études confirmera ou infirmera.

2.2.1. Les vestiges d'un possible autel, en lien avec deux tombes rupestres (Fig. 57)

Parmi les creusements présents en secteur 1, il est possible de rassembler en une structure cohérente les faits F.2533, F.2534 et F.2536. Les deux premiers, agencés symétriquement à environ 1 m l'un de l'autre, sont constitués d'une rainure orientée sud-ouest/nord-ouest de 1 à 2 cm de large, sur 60 cm de longueur, aboutissant à l'ouest à des creusements rectangulaires en vis-à-vis de 19 cm de long sur 8,5 cm de large et 7 cm de

profondeur. Le fait F.2536 est situé 34 cm plus à l'ouest et correspond à cinq petits trous d'1 cm de profondeur environ et de 2 à 4 cm de diamètre, répartis sur un mètre de longueur, suivant un axe perpendiculaire à celui des deux rainures F.2533 et F.2534. L'ensemble occupe un quadrilatère d'environ 1,18 m de longueur sur 1 m de largeur.

Si l'orientation et l'organisation des vestiges peuvent être considérées comme des critères discriminant, on peut alors rattacher à la structure décrite plus haut la sépulture double F.2517 (réunissant les fosses F.2518 et F.2519), située à l'altitude de 61,62 m NGF, soit 40 cm plus bas, de sorte qu'il existe un ressaut orienté nord-ouest/sud-est au pied des fosses et un autre orienté sud-ouest/nord-est un mètre au nord. Un autre ressaut, plus léger (2-3 cm), quasi parallèle avec F.2533 et F.2534, peut être rattaché à ce groupe. Son extrémité ouest forme avec le premier ressaut évoqué l'angle nord-est de la plate-forme dans laquelle est creusé F.2517, tandis qu'à l'est, à la tête de F.2523, le ressaut forme un arc de cercle en direction du nord.

L'interprétation de la structure formée par F.2533, F.2534 et F.2536 reste délicate en l'absence de contexte stratigraphique et de mobilier archéologique associé. Sa forme et son emplacement (à peu près au centre d'une possible abside), permettraient d'y voir une sorte d'autel. Il est intéressant de noter que ce probable autel est situé à peu près à l'altitude du niveau de sol supposé de l'édifice du haut Moyen Âge (environ 62 m NGF), tandis que les sépultures sont creusées à partir d'un niveau plus bas correspondant à celui du sol de la chapelle romane (environ 61,40 m NGF). Ce dernier élément suggère une réalisation de l'ensemble contemporaine de l'édification de la chapelle romane, une partie de l'édifice antérieur étant conservé. Les éléments permettant de restituer l'environnement de cette structure sont ténus, mais suggèrent l'existence de maçonneries à l'est et au sud au moins, une ouverture vers l'ouest (nef de la chapelle) et le nord (cavité d'origine alto-médiévale *a priori*), avec une couverture en tout ou partie constitué par le rocher.

2.2.2. *Les murs M.6003 et M.6004, derniers vestiges maçonnés de la chapelle romane ? (Fig. 58)*

Les murs M.6003 et M.6004, situés en secteur 1, n'ont été que très rapidement observés au cours de la campagne 2016 ; une étude de bâti approfondie reste à faire en 2017 pour en établir la chronologie détaillée.

M.6003 : un mur à arcades donnant sur une galerie creusée dans le roc

Le mur M. 6003, qui ferme actuellement l'espace 2 (aussi appelé galerie sous arcades ou « galerie des Solitaires »), est un mur de 11,60 m de long sur 5 m de haut au maximum, percé de trois arcades et terminé au sommet par un muret servant de balustrade sur la deuxième terrasse. Le rocher est visible en deux endroits dans la partie orientale supérieure. Les premières observations ont permis d'observer plusieurs états qu'une étude plus fine des contacts stratigraphiques et une analyse systématique des mortiers permettra de confirmer l'année prochaine.

La maçonnerie et les traces de peinture attribuées à la construction d'origine

Deux tiers environ de M.6003 peuvent correspondre à la maçonnerie d'origine, supposée être des 11^e-12^e s., sur la base des sources écrites et iconographiques et de de l'émergence du culte des Dormants. Il s'agit de l'UC 60269 et des ARC 2567 et 2568. Le parement sud de l'UC 60269 est constitué de moellons et de blocs irréguliers de 20 à 30 cm de côté, en tuffeau jaune. Le parement nord, en particulier à l'ouest, présente quant à lui des assises de blocs de petit et moyen appareil plus régulières. Les EA 2567 et 2568 constituent des arcades en plein cintre de 2,06 m de large et 2,30 m de hauteur. Les piédroits (UC 60275 à 60278) sont formés de blocs de tuffeau de couleur blanchâtre ou jaune d'une trentaine de centimètres de hauteur. Les claveaux des UC 60270 et 60271 sont également en tuffeau et présentent des dimensions très homogènes de 15 cm de large pour 36 cm de longueur.

La maçonnerie est directement posée sur le rocher. L'absence de fondation, si elle est systématique, risque de rendre difficile l'identification d'éventuels vestiges maçonnés sur le reste de la terrasse au milieu des sépultures ; la conservation de traces de mortier n'est toutefois pas à exclure. A l'ouest, la base du mur est en réalité constituée par le rocher, sur une hauteur de 70 cm, laissé en place lors du creusement de la galerie.

Des traces de peintures sont encore visibles en plusieurs endroits, notamment sur les parements internes des deux arcs. Il s'agit d'une fine couche de peinture blanche sur laquelle de faux joints rouge ont été peints (leur relevé est prévu en 2017).

Quelques moellons présentent des traces de rubéfaction sur leur face inférieure, indiscutablement antérieure à leur mise en œuvre dans M.6003. La forme et les dimensions de ces blocs rappellent celles de l'abside M.6007, suggérant ainsi la récupération des matériaux de l'édifice du haut Moyen Âge lors de construction de la chapelle romane.

La datation de l'édifice est encore incertaine. La forme des arcades et le décor de faux joints rouges renvoient à l'époque romane, sans que l'on puisse préciser davantage.

Une succession de couches d'enduits, de mortiers et de ciment

Plusieurs couches de mortier, de peinture ou de ciment sont visibles sur l'ensemble du mur, qui peuvent renvoyer à la construction initiale mais également aux restaurations moderne et contemporaine, ou encore à la destruction des ruines de la chapelle au 18^e s. L'étude fine de ces couches permettra de préciser tout cela l'an prochain.

Les modifications du 19^e s.

Deux construction contemporaines sont plaquées contre M.6003 : à l'ouest, l'escalier menant à la deuxième terrasse et à l'est la chapelle des Sept-Dormants reconstruite en 1881. Une couche de ciment (UC 60272) masque en partie la jonction entre M.6003 et M.6008, mais il semble que ce dernier soit chaîné à M.6003, au moins dans sa partie haute. A l'est, le mur M.6001 correspondant à l'entrée de la chapelle du 19^e s. est chaîné à M.6003 au niveau de l'UC 60274 ; l'UC 60266 est plaquée contre M.6001. L'ARC 2569 et l'UC 60266, dont la mise en œuvre diffère du reste de M.6003, ont ainsi très certainement été construits en même

temps que la chapelle de 1881, en remplacement sans doute d'une portion de mur mal conservée.

M.6004 : un aménagement moderne et/ou contemporain ?

M.6004 est un mur orienté nord-sud séparant les espaces 1 et 2. Seul le parement occidental est visible ; à l'intérieur de la chapelle, l'enduit le recouvre intégralement. Il mesure 2,30 m de long environ sur 2,30 m de hauteur et est comme M.6003 directement posé sur le rocher. Deux UC le composent. La partie nord (UC 60280) est constituée de blocs de 20 à 30 cm de hauteur disposés en assises régulières. La partie sud (UC 60281) comprend des blocs de modules différents (petit à grand appareil), dont la rupture verticale avec l'UC précédente est clairement visible, certains blocs étant partiellement retaillé pour accueillir les nouvelles assises.

La partie sud est chaînée à l'ARC 2569 et par tant peut être attribué à la reconstruction contemporaine. La mise en œuvre de l'UC nord n'a rien de commun avec la partie romane de M.6003, ainsi que sa localisation et son orientation, fermant le passage de la galerie vers le cœur probable de la chapelle, ce qui suggère un remaniement postérieur, sans doute moderne. Aucune source écrite ou iconographique ne renseigne toutefois sur une modification du plan intérieur de la chapelle depuis sa construction jusqu'à sa démolition complète à la fin du 18^e s.

2.2.3. Les vestiges d'une charpente

Le mur M.6013 et la façade occidentale de la Tour des Cloches présentent de nombreux creusements et bouchages de toute évidence postérieurs à leur construction, qui peuvent être attribués à une charpente à pan unique adossée au coteau.

Le mur M.6013 : description générale et éléments pouvant appartenir à une charpente (Fig. 59 et Fig. 60)

M.6013 est situé dans la partie orientale de la deuxième terrasse, à l'est de la grotte de saint Léobard (secteur 5). Il est conservé sur 8,90 m de longueur et 5,50 m de hauteur environ. Sa base n'est que très partiellement visible (un talus de terre, du mortier et du ciment la couvrent), mais l'on peut observer une pose directe de la maçonnerie sur le rocher à mi longueur à peu près, le substrat étant à peine retaillé pour accueillir les deux premières assises. Le substrat a seulement été retaillé à l'avant du mur pour aplanir le sol de la terrasse.

M.6013 est un mur en moyen appareil, assisé relativement régulièrement à première vue, comprenant un contrefort à l'ouest et un retour vers le nord à son extrémité orientale. La nature et le module des blocs, ainsi que sa mise en œuvre, sont proches de ceux de la Tour des Cloches et permettent de l'attribuer aux 11^e-12^e s. Il s'agit sans doute du reste d'un mur de soutènement tel qu'on peut l'apercevoir sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* : le mur représenté file depuis la Tour des Cloches à l'est jusqu'à l'enceinte à l'ouest (voir Fig. 53). Le retour du mur et la rupture forte observée au niveau de l'EA 2560 posent question quant au tracé initial de la maçonnerie et à la chronologie de sa construction. Une observation minutieuse du mur a permis de se rendre compte de l'irrégularité de certaines assises, de l'existence de ressauts et de la reprise en sous-œuvre de plusieurs blocs voire assises, autant

de restaurations imputables aux pressions exercées sur la maçonnerie voire aux effondrements du coteau ou de la Tour des Cloches.

Les UC 60121 et 60122, de part et d'autre de l'EA 2560, semblent, d'après l'alignement des blocs et la présence de mortier lissé en partie haute notamment, prévues dès la construction de cette section du mur. Deux pièces de bois fortement inclinées devaient être placées dans ces encoches. Les quatre blocs en ressaut à mi-hauteur à peu près de ces deux UC (soit 69,65 m NGF), semblent pouvoir fonctionner avec elles et pourraient avoir servi de butée à une pièce de bois. Aucun élément ne semble pouvoir être rattaché à ce groupe d'UC, dont l'interprétation demeure sans réponse pour l'instant.

Les neuf creusements de faible profondeur (10-15 cm), répartis sur l'ensemble de la maçonnerie, sont identifiés comme les trous d'encastrement de pièces de bois correspondant vraisemblablement à une charpente. Leur réalisation est postérieure à la construction de M.6013 et donc aux UC décrites dans les paragraphes précédents. Deux alignements verticaux d'UC (60115-60116-60117 et 6012-60123-60125), distants de 2,60 m, permettent de proposer une restitution partielle, sur un modèle un peu différent de ce qui est observé sur la Tour des Cloches (*cf. infra*), à savoir des demi-fermes à entrain sur jambe de force (entrain à 68,20 m NGF) et contrefiche (bases à 70,40 et 70,65 m NGF) pouvant supporter un arbalétrier ou directement le faîte de la toiture.

La façade occidentale de la Tour des Cloches et les traces d'arrachement d'une toiture (Fig. 56 et Fig. 60)

La façade occidentale de la Tour des Cloches présente des traces de mortier en pente vers le sud et de nombreuses UC qui n'ont pas de lien avec sa construction. Ces éléments correspondent très vraisemblablement aux trous d'encastrement d'une charpente et à la trace d'arrachement d'une toiture, déjà connues par un relevé – sans doute schématique ou du moins simplifié – du début du 18^e s. en vue des réparations nécessaires à la suite du coup de foudre qui a touché la flèche de la Tour et légèrement endommagé la toiture de la chapelle en 1707 (ADIL-H229). Les UC, aujourd'hui bouchées, correspondent à l'ancrage de la charpente dans la Tour des Cloches, mais ne permettent pas d'en restituer la structure précise. La pente du toit n'est pas très prononcée et est légèrement infléchie à mi-longueur ; sa base se situe à 67,40 m NGF et son sommet à environ 71,15 m NGF d'après la projection supposée jusqu'au contrefort nord. La toiture ne devait pas dépasser, au-dessus de l'ancienne abside de l'oratoire du haut Moyen Âge, la moitié de la tourelle de la Tour des Cloches, comme le suggère l'interruption des traces de mortier d'une part et la présence à l'aplomb des UC 60234 et 60235.

Une charpente « temporaire », mais de quelle époque ?

La construction d'une charpente à pan unique adossée au coteau, dont quelques vestiges sont encore conservés, est très certainement consécutive à l'un des dégâts majeurs qu'a connu la chapelle entre le 16^e et le 18^e s. Le relevé de la Tour des Cloches réalisé à l'occasion du coup de foudre de 1707, bien qu'un peu schématique, représente vraisemblablement une charpente existante et non pas un projet. La chute d'une partie de la flèche de la Tour des Cloches sur la chapelle en 1591 est le seul événement connu

suffisamment important pour avoir nécessité la reconstruction de la toiture de la chapelle. L'orage de grêle de 1664, bien que dévastateur pour les toitures et les vitres du monastère, n'a sans doute pas nécessité de reprendre l'intégralité du couvrement de l'édifice. Le fait que cette charpente à pan unique ne soit pas représentée ni sur la gravure du *Monasticon gallicanum* ni sur la vue de Gaignières peut s'expliquer par le fait que la première mêle l'existant et les projets de reconstruction, tandis que la seconde omet certains éléments (le mur de soutènement M.6013 par exemple) ou en simplifie voire idéalise d'autres.

A défaut d'autres éléments, l'hypothèse d'une charpente reconstruite à la fin du 16^e s. ou au début du 17^e s. apparaît actuellement comme la plus vraisemblable. Ses dimensions et notamment l'espace qu'elle couvrirait ne peuvent être restitués ; il n'est par ailleurs pas impossible qu'elle ait coexisté avec une partie de la charpente d'origine.

2.2.4. Les parties troglodytiques associées aux périodes médiévale et moderne

L'espace 1, l'espace 2 et l'espace 3 peuvent être attribués aux états roman et moderne de la chapelle. Ainsi, lors de sa construction, un important terrassement a dû être effectué afin d'aménager la nef centrale de l'édifice, tandis qu'une galerie (espace 2) a été creusée au nord constituant vraisemblablement la nef méridionale de l'église. De cette galerie on accède à l'ouest par une porte taillée dans le roc à une petite salle de 2,50 m d'est en ouest sur 3,10 m au moins du nord au sud ; une niche est creusée dans la paroi nord. A l'est, la galerie devait originellement rejoindre directement l'espace 1 agrandi à cette occasion. Le creusement du couloir allant de l'espace 2 à l'alcôve 1 correspond sans doute à une réalisation postérieure, en lien avec l'édification de M.6004 qui ferme le passage entre les espaces 1 et 2. L'alcôve 2, de forme quadrangulaire, aux parois verticales et au ciel bien horizontal, doit peut-être aussi être rattaché aux transformations modernes : sa forme semble exclure une datation médiévale haute et comme le reste de la cavité ses parois sont couvertes d'une couche de mortier très mal conservée (mortier de même nature que celui de l'autel grottesque au fond de l'alcôve 1), qui correspond peut-être à une « restauration » moderne.

2.3. La chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants reconstruite à la fin du 19^e s. (Fig. 61)

2.3.1. La construction et l'aménagement de la chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants

En 1879, la chute d'un gros bloc venu du sommet du coteau emporte une partie de la voûte de la grotte des Sept-Dormants, de sorte qu'une partie des tombes attribuées aux sept saints n'est plus couverte par le rocher. Cette nouvelle destruction va toutefois permettre aux Sœurs du Sacré Cœur de lancer la restauration de la chapelle, ou plutôt sa reconstruction imitant le style roman, sur les plans de l'abbé Brisacier. L'édifice est béni solennellement le 17 mars 1881.

La nouvelle chapelle occupe un espace moindre que la grotte murée mise au jour par les Sœurs au milieu du 19^e s., dont l'emprise ne nous est pas connue avec précision. Deux murs en tuffeaux blancs ferment l'espace souterrain au sud (M.6001) et à l'ouest (M.6002). La partie sud de la chapelle est couverte pour une moitié par le rocher et pour l'autre par une

dalle de béton (que l'on retrouve dans les espaces 3, 4, 5 et 6). L'intérieur est éclairé par sept vitraux (*cf. infra*) : le premier se trouve sur la porte d'entrée aménagée à l'ouest, tandis que les six autres correspondent à six hautes baies réparties en deux groupes sous des arcades en plein cintre aménagées dans le mur sud. La paroi orientale de la crypte a été légèrement retaillée afin de recevoir un autel, un décor de mosaïques et une peinture sur cuivre. Les parois nord et ouest sont couvertes de ciment ou de mortier et reçoivent comme seule ornementation des inscriptions en latin, tout comme M.6001.

Le sol est couvert d'une mosaïque entourant sept plaques de fontes ajourées représentant les sépultures des sept saints : elles s'organisent en deux rangées de trois tombes (F.2561 à F.2566) orientées ouest-est à l'avant de l'autel, la dernière (F.2560) étant située entre les six premières et la porte et d'orientation nord-sud. Cette disposition diffère quelque peu de celle dont témoignent les visites des 17^e et 18^e s., à savoir six tombes alignées en une seule rangée face à un autel et la dernière à l'arrière et orientée nord-sud. Cette réorganisation, et peut-être même le creusement des trois tombes orientales, peut s'expliquer par la réduction de la surface de la chapelle après l'effondrement de 1879 et la nécessité d'intégrer à l'intérieur du nouvel édifice les sept tombes saintes.

En secteur 1, la fouille a par ailleurs mis en évidence l'aménagement d'un système d'évacuation des eaux des terrasses supérieures qui a conduit au bûchage d'une partie du parement de M.6007 et à la destruction partielle des tombes F.2550, F.2251 et F.2252 notamment.

Les vitraux de la chapelle de 1881

La fouille des couches superficielles (US 60001 à l'intérieur de la chapelle et Agr. 1501 à l'extérieur) a livré quelque 425 fragments de vitraux appartenant à la chapelle du 19^e s., qui ont été détruits dans la deuxième moitié du 20^e s. Ces vitraux « représentent les sept frères avec leurs noms et les insignes que la légende assigne à chacun d'eux » (DELALANDE 1897 : 147). Quelques rares photographies ou cartes postales du début du 20^e s., centrées sur l'autel de la nouvelle chapelle, montrent le vitrail de la troisième baie depuis l'entrée. On y voit un saint debout la main droite pointant le ciel et tenant un livre dans la main gauche ; le cartouche inférieur contient le nom du saint représenté : peut-être saint Innocent ici.

Etude des fragments de vitraux par James Motteau (Tableau 17)

La façade sud de la chapelle comporte six baies numérotées d'un à six, d'ouest en est. Ces baies étaient garnies de vitraux représentant des personnages. Vandalisées, elles ne possèdent plus que quelques fragments initiaux de leur vitrage. Cependant, des éléments de ce vitrage ont été récupérés dans les remblais extérieurs ; ce sont des plaquettes rectangulaires de bordures et quelques échantillons de fonds ou de tessons placés à l'intérieur des vitraux sans qu'il soit possible de reconstituer la décoration du 19^e s.

Le verre

Les verriers ont utilisé du verre en manchons reconnaissable à la présence de bulles allongées. Les teintes du verre sont diverses :

- bleu pour les bordures 1 et 3, les fonds 1 et 2 ;
- jaune pour les bordures 2 ;
- rouge pour les bordures 3 ;
- vert pâle pour les bordures 4, 5 et 6, les fonds 3 ;
- orange pour les bordures 7.

La grisaille

Elle est rouge ou brune avec quelques traces de jaune sur les bordures 5. Utilisée avec un pochoir, elle laisse des motifs en réserve comme les cercles des bordures 1.

Les bordures

Six plaquettes rectangulaires numérotées de 1 à 6 et une en forme de couronne numérotée 7 ont été recensées qui correspondent aux motifs décoratifs suivants :

- Bordure 1 : cercles en réserve ;
- Bordure 2 : en réserve entre deux parallèles longitudinales des X allongés alternés avec des cercles ;
- Bordure 3 : sans motif, donne un aspect noir ;
- Bordure 4 : triangles équilatéraux pointés entre deux parallèles dans le sens de la longueur ;
- Bordure 5 : fleurs rondes à sept pétales en alternance avec des rinceaux et feuilles d'acanthes ;
- Bordure 6 : ondes à points alternés ;
- Bordure 7 : ondes à points alternés entre deux parallèles.

Les fonds

Ils sont représentés par les éléments de vitrage hors personnages :

- Fond 1 : verre bleu cobalt ; motif répétitif de carrés à quart de rond dans chaque angle et point central réservés ; signature [F]OURNIER ;
- Fond 2 : verre bleu cobalt ; motifs répétitifs réservés de carrés alternés divisés en 4 quadrants, les uns avec 1 point centré par quadrant, les autres avec une fleur à 4 pétales.

Le vitrage intérieur

Cette catégorie regroupe les verres qui correspondent vraisemblablement aux personnages des vitraux :

- Intérieur 1 : verre jaune ; motifs divers réservés avec grisaille brune, carrés avec fleur ;
- Intérieur 2 : verre vert pâle et jaune pâle ; motifs non définis avec grisaille brune ;
- Intérieur 3 : verre jaune pâle ; motifs non définis avec grisaille rouge ; auréole jaune ;
- Intérieur 4 : verre vert ; motifs indéterminés avec grisaille rouge ;
- Intérieur 5 : verre jaune ; motifs indéterminés avec grisaille rouge ;

- Intérieur 6 : verre vert pâle ; motifs de rinceaux et de feuillage semblables à bordure 5 réservés avec grisaille rouge et brun clair ; décor de robe ?

Les noms

Ces fragments correspondent au nom du personnage (S pour saint). Verre brun ; fragments de lettres en réserve avec grisaille rouge.

Positionnement des éléments de vitrage

La recherche de l'emplacement initial des fragments s'est effectuée sur photos de l'extérieur des baies (photos D. Morleghem). L'état actuel du vitrage n'a pas permis de replacer les éléments de fond et d'intérieur des vitraux. Seules les baies 1 et 3 ont gardé suffisamment de fragments en place pour en déduire la position des bordures de l'extérieur du vitrail vers l'intérieur, soit à partir du mur les bordures 1, 5, 2, 3 dans cet ordre. Les baies 3 et 4 possèdent encore dans les angles du bas des carrés décorés d'une fleur verte ronde à sept pétales comme celles des bordures 5. Les emplacements carrés sont vides sur la baie 2.

Les tentatives de restitution des vitraux ne peuvent se fonder que sur les positions des plombs, faute de verre :

- vitrail 2, à gauche sous la barlotière du milieu, religieux en prière tourné vers la droite ;
- vitrail 5, même sujet, légèrement sous le chapiteau de gauche.

Position	60001	60002	60014	60015	60019	60028	Largeur	Epaisseur
Bordure 1	1	29	1	1	3	10	14,5 à 18	1,8 à 2,9
Bordure 2		17	2	1	5	1	16 à 17	1,5 à 3
Bordure 3		24	2	3	6	6	9,7 à 11,3	1,7 à 2,1
Bordure 4		3		1	1	2	13,1 à 14,3	2,1 à 3
Bordure 5		14			5		31,3 à 32,2	2,1 à 3
Bordure 6		1					12,7	3
Bordure 7		1					14,5	1,7
Fond 1		17	5	2				2,8
Fond 2		12			2	7		1,5 à 2,8
Intérieur 1	1	58	6	7	24	2		2,5 à 2,9
Intérieur 2		12				5		2,4 à 2,7
Intérieur 3		10						1,8 à 2,3
Intérieur 4		13		1				1,7 à 2
Intérieur 5					9			2,3 à 2,7
Intérieur 6		65	3	1	1	12		2,1 à 2,5
Noms		1	1	2	1	1	24,6 à 25,0	2,8 à 3,4

(Largeur et épaisseur en millimètres).

Tableau 17 : Décompte et dimensions des fragments suivant leur position.

3. LES TOMBES RUPESTRES

3.1. Présentation générale (Fig. 62)

3.1.1. Nombre de tombes et état de conservation

Vingt tombes rupestres ont été mises au jour et étudiées au cours de la campagne 2016, auxquelles on peut ajouter les sept tombes scellées par des grilles en fonte présentes à l'intérieur de la chapelle du 19^e s. (Tableau 18) Peut-être faudrait-il également en restituer une sous la portion est/ouest de M.6007, juste au sud de F. 2522, ce qui expliquerait la profondeur importante de sa fondation à cet endroit seulement.

Les fosses sépulcrales sont très inégalement conservées :

- sept ont été partiellement détruites par des aménagements postérieurs (F.2550, F.2551, F.2552) ou comblées par des maçonneries (F.2522, F.2548, F. 2553 et F.2554) ;
- quatre fosses étaient complètement vides et ouvertes avant le début de la fouille (F.2516, F.2518, F.2519 et F.2520) ; notons que F.2526 apparaît sur plusieurs cartes postales anciennes comme étant également vide à la fin du 19^e s. ou au début du 20^e s. ;
- les tombes fouillées étaient toutes comblées de remblais de démolition plus ou moins récents ; celles qui ne l'ont pas été – mais seulement exposées – semblent être dans le même cas ;
- une seule tombe (F.2512) possédait encore sa couverture et des ossements (interprétés comme un ossuaire ; cf. *infra*) dans un espace vide de terre ; il s'agit néanmoins très certainement d'une tombe visitée à plusieurs reprises au 18^e, 19^e et 20^e s.

3.1.2. Organisation spatiale des tombes

Deux grands ensembles de sépultures peuvent être définis, l'un à l'est et l'autre à l'ouest de la zone de fouille.

Le groupe oriental, que recouvre en grande partie la maçonnerie M.6007, est constitué de deux sous-ensembles. Le premier correspond aux fosses F.2550, F.2551, F.2552, F.2553, F.2554 et F.2548, dont les têtes sont parfaitement alignées et qui présentent un léger désaxement nord du pied. Au nord, les parois de F.2550-2551 et 2552 semblent intégralement conservées sous M.6007, ce qui permet d'affirmer que l'altitude de leur creusement est d'environ 61,80 m NGF. L'altitude de creusement est moindre pour les trois tombes situées au sud, à 61,60 m NGF. Aucune de ces tombes n'a été fouillée cette année. Cette différence de niveau peut s'expliquer par la topographie du site, le rocher étant à cet endroit en pente douce vers le sud. Le second groupe est constitué des fosses F.2522, F.2523 et F.2524, dont la forme, les dimensions et l'altitude de creusement sont divers. Leur orientation ouest-est les distingue du premier groupe.

Le groupe occidental est constitué de onze fosses de formes, dimensions et orientations diverses. La densité des tombes apparaît importante dans ce secteur de la terrasse, ce qui a entraîné plusieurs recoupements (F.2528 et F.2529 ; F.2511 et F.2512), ainsi que l'orientation nord-ouest/sud-est de trois sépultures (F. 2512, F.2525 et F.2526). Six tombes présentent un désaxement vers le nord (F.2511, F.2518, F.2519, F.2520, F.2528 et F.2529) et une dernière est parfaitement orientée (F.2516). Le premier sous-groupe de sépultures, et en particulier F.2518 et F.2519, semble organisé en fonction de la structure formée par F.2533,

F.2534 et F.2536 identifiée comme un probable autel avec lequel ces tombes auraient fonctionné. On notera par ailleurs que F.2518 et F.2519 partage une même fosse d'implantation (F.2517) et sont centrés et axés avec l'aménagement évoqué plus haut. F.2516 présente un axe similaire à M.6003, l'un des murs de la chapelle romane des Sept-Dormants. Toutes les fosses ont été creusées à un niveau similaire, situé à 61,40 et 61,55 m NGF, attestant l'aménagement d'une vaste terrasse avant ou au moment de la construction de la chapelle romane.

Num	Fosse (en cm)								Aménagements (en cm)										Altitude (m NGF)				Outils utilisés	
	Forme			Longueur	Largeur		Profondeur		Ressaut			Logette céphalique			Pied				Surface		Fond		Fond	Parois
	Générale	Chevet	Pied		Tête	Pied	Tête	Pied	Présence	Largeur	Hauteur	Présence	Largeur	Profondeur	Présence	Longueur	Largeur	Hauteur	Tête	Pied	Tete	Pied		
F2511	trapézoïdale irrégulière	-	arrondi	240 +	53	27	36	24	non			non			non				61,49	61,62	61,21	61,39	taillant / polka	taillant / polka
F2512	trapézoïdale	plat	plat	170	57	57	60	40	oui	7-10	10	non			non				61,6	61,55	61	61	pic / polka	taillant
F2515	-	-	-						-			-			-					61,55				
F2516	trapézoïdale	plat	plat	190	65	40	57	55	oui	10	10	oui	25	8	non				61,46	61,5	60,91	60,84		taillant
F2518	trapézoïdale	plat	arrondi	180	57	30	72	64	oui	10	10	non			oui	40	30		61,53	61,6	60,74	60,76		taillant
F2519	trapézoïdale	plat	arrondi	200	60	33	70	67	oui	10	10	non			oui	23	27		61,53	61,58	60,76	60,73		taillant
F2520	trapézoïdale irrégulière	arrondi	arrondi	230	52	30	46	30	oui	7-10	7-10	non			non				61,53	61,41	60,91	61		taillant
F2522	trapézoïdale	plat	-	175	44		37		oui	7-10	10	oui	30	14	non				61,62	61,7	61,08		pic	taillant
F2523	trapézoïdale-naviforme	arrondi	arrondi	180	55	27	40	37	oui	10-14	10	non			non				61,83	61,76	61,24	61,2	pic	taillant
F2524	trapézoïdale	plat	arrondi	196	50	30	43	20	non			non			non				62,06	61,77	61,66	61,61	pic / polka	taillant
F2525	trapézoïdale	plat	-		49				-			-			-				61,41					
F2526	trapézoïdale	plat	-		55				-			-			-				61,41					
F2528	trapézoïdale-subrectangulaire	plat	plat	192	75	70*			-			-			-				61,38	61,41				
F2529	trapézoïdale	plat	plat	179	75*	25			-			-			-				61,44	61,48				
F2548	-	plat	-						-			-			-				61,59					
F2550	trapézoïdale	plat	-		45				non			non			-				62,18					pic / taillant
F2551	trapézoïdale	plat	-		42				non			non			-				62,03					pic / taillant
F2552	trapézoïdale	plat	-		42				non			non			-				61,93					pic / taillant
F2553	trapézoïdale	plat	-		50				non			-			-				61,75					pic
F2554	-	plat	-						non			-			-									pic

- +

dimensions minimales observées
- *

dimensions restituées (avec suffisamment d'éléments)
- données incertaines/non accessibles

Tableau 18 : Présentation synthétique des données morpho-métriques des tombes rupestres.

3.2. Le corpus de fosses sépulcrales mis au jour en 2016 (Fig. 63 à 66)

3.2.1. Caractéristiques morphologiques des fosses sépulcrales

Forme des fosses

Presque toutes les fosses mises au jour sont de forme trapézoïdale symétrique. F.2511 et F.2520 sont irrégulières, ce qui peut s'expliquer par une nature de roche particulièrement dure et la présence de nodules de silex (c'est le cas également du pied de F.2523). F.2523 présente un plan dit naviforme, c'est-à-dire que ses deux parois longitudinales sont concaves. Le chevet des fosses est plat, sauf dans deux cas (F.2520 et F.2523) où il est arrondi, ce qui s'explique par des contraintes de creusement pour la première et la forme particulière de la seconde. La forme au pied est le plus souvent arrondi (six cas sur dix), ce qui peut paraître surprenant de prime abord mais s'explique là encore par les difficultés de creusement des fosses.

Si la facture des fosses est relativement soignée, on remarque que dans de nombreux cas les parois longitudinales sont inclinées, de sorte que la surface au fond de la fosse est moindre qu'à son ouverture. F.2524 et F.2552 présentent quant à elles des parois rentrantes, la base de la fosse étant alors plus grande que son ouverture.

Dimensions

Toutes les fosses, indépendamment du groupe auquel elles appartiennent, présentent des dimensions différentes. Leur longueur varie entre 170 et 230 cm ; la largeur à la tête entre 42 et 75 cm et celle au pied entre 27 et 57 cm. La profondeur connaît d'importantes variations entre 28 (F.2511) et 79 cm (F.2518). Le fond des fosses est régulier mais peut être surélevé ou surbaissé au pied de 2 à 9 cm. Les tombes les plus grandes et les plus profondes appartiennent au groupe occidental : 77 et 79 cm pour F.2518 et F.2519, 62 cm pour F.2520, 60 cm pour F.2512 et 55 cm pour F.2516. Il ne semble pas y avoir de corrélation entre la longueur, les largeurs et la profondeur.

Les aménagements céphaliques

Deux fosses seulement présentent un aménagement céphalique (F.2516 et F.2522), appartenant aux deux groupes de sépultures présentés plus haut et l'une pouvant être rattachées au haut Moyen Âge et l'autre au Moyen Âge central au moins. La qualité de la pierre et l'exposition à l'air libre ont altéré l'alcôve de F.2516, qui apparaît toutefois relativement proche morphologiquement de celle de F.2522. L'aménagement de F.2522 est creusé au marteau taillant et mesure 30 cm de hauteur pour 14 cm de profondeur ; celle de F.2516 mesure 25 cm de hauteur pour 8 cm de profondeur.

La présence et la nature de l'aménagement céphalique ne peuvent pas constituer des critères de datation des sépultures.

3.2.2. *Les différents types de couverture des fosses*

Les archives et l'étude de terrain nous renseignent partiellement sur le type de couverture des tombes. Dans le procès-verbal d'ouverture des tombeaux de 1769, il est fait mention d'une pierre sépulcrale avec « une espèce de double croix », « posée avec ciment » (GRANDMAISON 1855). En 1868, les Sœurs évoquent, d'après B. Chérault, des couvertures constituées de « pierre de même nature que le rocher » et « une grande plaque d'ardoise » (voir CHERAULT 2012). Et encore en 1954, A. Héron mentionne un couvercle « en trois parties reliées par du ciment ».

Lors de la fouille de 2016, sept tombes présentant un ressaut périphérique de 7 à 10 cm de large et 10 cm de hauteur ont été mises au jour (F.2512, F.2516, F.2518, F.2519, F.2520, F.2522 et F.2523). Seul F.2512 possédait encore un couvercle en place, brisé en trois morceaux scellés par un mortier ancien (US 60040) et du ciment très récent (US 60043). Il s'agit d'un couvercle de sarcophage de forme trapézoïdale (US 60016), orné d'un motif à trois traverses à peine visible. L'usure du bloc témoigne de son affleurement au sein de l'église. Ses dimensions (186 cm de longueur pour 66 cm à la tête et 37 cm au pied) sont bien moindres que celles du ressaut de la fosse, de sorte que les blocs ne reposaient à certains endroits sur le rebord de la fosse que sur un ou deux centimètres. Cette observation et le fait que le couvercle ferme une des dernières sépultures creusées sur la terrasse attribuée au Moyen Âge central, sont autant d'indices suggérant que le bloc aurait été récupéré ailleurs sur le site et réutilisé comme couverture de F.2512. Ce cas de figure n'est pas unique à Marmoutier ; on l'observe notamment dans le secteur 2 de la zone 1 où un sarcophage entier a été réutilisé au 11^e s. (S.21 ; Marmoutier 2006), ou encore en secteur 8 où une tête de cuve du haut Moyen Âge a servi à la construction d'un ossuaire (F.266 ; MARMOUTIER 2012 : 21-22 et fig. 27).

Du mortier conservé à la tête et le long de la paroi gauche de F.2524 indique que des fosses sans ressauts pouvaient également posséder une couverture scellée.

3.2.3. *Caractéristiques technologiques*

L'observation des parois et des fonds de fosse a permis d'identifier trois outils différents employés pour leur creusement : le pic grossier, le marteau taillant (ou taillant) et la polka.

Le creusement des fosses semble avoir été réalisé systématiquement en trois étapes :

- creusement général au pic de la fosse sépulcrale aux dimensions souhaitées ;
- régularisation du fond de la tombe au pic ou à la polka ;
- redressement des parois avec un marteau taillant ou une polka.

Les ressauts périphériques sont réalisés au taillant ou à la polka.

Un certain soin a été porté à la réalisation des fosses, malgré quelques irrégularités (parois inclinées, pieds arrondis, *etc.*). La nature de la roche et plus particulièrement le banc siliceux qui parcourt la terrasse à une soixantaine de centimètres de profondeur ont parfois contraint le travail des fossoyeurs (F. 2511, F.2512, F.2520, F.2522 et F.2523 notamment).

3.2.4. *Éléments de chronologie relative et datation*

On peut identifier deux groupes principaux de tombes. Le premier est antérieur au bâtiment à abside attribué au haut Moyen Âge, les fondations de M.6007 comblant tout ou partie de ces fosses. Le second est postérieur à cet édifice et peut être mis en relation avec l'aménagement F.2533, F.2534 et F.2536 d'une part et les états roman et moderne de la chapelle d'autre part, principalement d'après les orientations des tombes. On notera qu'il n'y a pas de différence morphologique majeure entre les deux groupes : la forme trapézoïdale et la présence d'un aménagement céphalique ne peuvent donc constituer un critère de datation. L'altitude de creusement et la profondeur des tombes ne sont pas non plus des marqueurs chronologiques.

L'organisation des fosses permet de proposer le phasage suivant :

- groupe 1 a : F.2550, F.2551 et F.2552, sans doute contemporains ;
- groupe 1 b : F.2253, F.2554 et F.2548
- groupe 1 c : F.2522, F.2523 et F.2524 pour lesquels l'ordre est un peu plus incertain, l'appartenance même de F.2524 pouvant être questionné ;
- groupe 2 a : F.2518 et F.2519 (formant la sépulture double F.2517) qui fonctionne avec le probable autel constitué des faits F.2533, F.2534 et F.2536 ;
- groupe 2 b qui correspond aux inhumations postérieures pour lesquelles un phasage précis est plus difficile à établir mais dont la chronologie relative suivante peut être proposée : F.2511, F.2520, F.2515, F.2528 avant ou après F.2529, F.2525, F.2526 et F.2512.

3.3. L'ossuaire F.2512 (Daniel Morleghem avec Valentin Miclon et Samuel Bédécarrats)

3.3.1. *Présentation de la tombe*

La tombe F.2512 est située à l'angle de la chapelle du 19^e s. Il s'agit de l'une des tombes les plus tardives actuellement reconnue, dont l'orientation nord/sud et le recoupement de F.2511 témoigne d'une densité de sépultures importante au moment de son creusement. Elle était fermée par un couvercle de sarcophage trapézoïdal décoré, brisé en trois morceaux, scellé au mortier et au ciment (Fig. 66). Les creusements F.2555 témoignent d'une voire deux ouvertures anciennes. C'est bien F.2512 qu'a ouverte l'archéologue A. Héron en 1954 et qu'il a scellée au ciment. Il s'agit peut-être également de l'une des nombreuses tombes visitées par les Sœurs lors des fouilles exécutées en 1868 et un siècle plus tôt les moines à l'occasion du chapitre de la Congrégation en 1769.

3.3.2. Méthode de fouille

En raison de contraintes limitant la durée d'intervention sur cette structure, il a été choisi de diviser la fosse en trois sous-parties et de procéder à une fouille par passes successives en veillant à enregistrer chacune photographiquement et topographiquement afin de rendre possible une éventuelle étude des modalités de constitution de ce dépôt. Afin de pallier le risque de ne pas repérer des petits os qui auraient pu percoler lors de la constitution de l'assemblage, le sédiment provenant de la dernière passe a été tamisé.

L'ouverture de cette structure a révélé la présence d'ossements humains en grande quantité, mais également des restes de grands mammifères.

Lors de la fouille, il a été constaté que ce dépôt se caractérise en trois points :

- absence de logique anatomique ;
- sous-représentation des os de petites dimensions ;
- contacts interosseux directs.

Ces observations indiquent qu'il s'agit d'un dépôt d'os secs, libérés de leurs contentions ligamentaires. La sous-représentation des os de petites dimensions confirme que les corps ne se sont pas décomposés au sein de la structure (il s'agit donc d'un dépôt dit secondaire ; DUDAY 2005) et que l'assemblage est la conséquence d'un prélèvement non exhaustif. Cette structure peut ainsi être qualifiée d'ossuaire (DELATTRE 2014).

Certains os présentent des traces de mortier, similaire à celui employé pour jointoyer la structure, ce qui permet de proposer que le dépôt est contemporain de la structure qui le contient (Fig. 67a).

3.3.3. Décompte des ossements et évaluation du NMI

L'étude anthropologique de l'ossuaire s'est limitée à la recherche « du nombre minimal de sujets individualisables avec sûreté dans l'échantillon » (POPLIN 1976), plus connu sous l'acronyme NMI.

Pour ce faire, les portions anatomiques ont été divisées en locus similaires à ceux employés par Livet et Vanhove *in* PAPIN *et al.* 2013. Ceux-ci permettent de rechercher la fréquence maximale par côté des os (NMIf ; Tableau 19). Cette opération réalisée pour les os matures séparément des os immatures a révélé la présence, au sein de l'assemblage, d'au moins quinze adultes représentés par leurs trochlées humérales gauches, et d'au moins trois immatures représentés par leurs ischiums droits.

L'assemblage regroupe ainsi les restes d'au moins 18 individus.

3.3.4. L'ossuaire fouillé en 1954 et la fosse F.2512, une même structure ?

Une intervention archéologique effectuée le 7 juin 1954 par A. Héron, archéologue amateur, a mis au jour une structure similaire à l'ossuaire fouillé en 2016. Cette intervention nous est connue par un procès-verbal de quelques pages conservé au SRA du Centre (HERON 1954). La structure alors étudiée contenait des ossements qui ont été inventoriés avant d'être replacés dans la fosse elle-même refermée par les éléments de couvercle et scellée par du ciment. La comparaison de ce procès-verbal et des observations archéothanatologiques

effectuées sur l'ossuaire fouillé cette année ont pour objectif de déterminer si les deux opérations concernent la même structure ou si la campagne de fouille de cette année a mis au jour un nouvel ensemble dans ce secteur.

La structure étudiée en 1954 est « située près de l'entrée de la chapelle de Notre Dame des Sept Dormants ». Elle est orientée nord-sud et est décrite comme étant un « sarcophage directement creusé dans la roche ». Le couvercle de pierres est composé de trois parties scellées par du ciment. Le compte-rendu évoque une « planchette de bois violacée » qui recouvrait les os et rapporte la présence de ciment recouvrant certains d'entre eux. L'auteur mentionne par ailleurs une fibula recouverte de ciment et de chaux, témoignant ainsi de deux ouvertures et deux scellements antérieurs. L'ensemble des opérations de 1954 eut lieu le même jour entre 15h25 et 18h00 d'après ce même document.

Le compte-rendu propose un inventaire des pièces osseuses mises au jour alors (Tableau 20).

Z6 S1			ADULTES		IMMATURES	
région anatomique	os	locus	latéralisation		latéralisation	
			droite	gauche	droite	gauche
crâne	frontal	orbite	2	4	0	0
	zygomatique		2	0	0	0
	temporal	fosse mandibulaire	2	1	0	0
		processus mastoïde	1	2	0	0
		rocher	2	4	0	0
	maxillaire		0	1	1	1
	occipital	écaille (éminence cruciforme)	1	1	0	0
		base	1	0	0	0
		condyle latéral	3	0	0	0
	sphénoïde	corps	0	0	0	0
mandibule		processus condyloire	1	0	2	0
		menton	8	1	0	0
dents	maxillaire	I1	0	0	0	0
		I2	0	0	0	0
		C	0	0	0	0
		P1	0	0	0	0
		P2	0	0	0	0
		M1	0	0	0	0
		M2	0	0	0	0
		M3	0	0	0	0
		i1	0	0	0	0
		i2	0	0	0	0
		c	0	0	0	0
		m1	0	0	0	0
		m2	0	0	0	0
	mandibule	I1	0	0	0	0
		I2	0	0	0	0
		C	0	1	0	0
		P1	0	1	0	0
		P2	2	1	0	0
		M1	2	2	0	0
		M2	2	2	0	0
		M3	0	0	0	0
		i1	0	0	0	0
		i2	0	0	0	0
		c	0	0	0	0
		m1	0	0	0	0
		m2	0	0	0	0
vertèbres	atlas	corps	1		0	
		surface articulaire	1	1	0	0
	axis	corps	4		0	
		surface articulaire	2	2	0	0
	3 à 7	corps	2		2	
		surface articulaire	7	0	2	0
	thoraciques	corps	23		4	
		surface articulaire	21	4	1	0
	lombaires	corps	22		4	
		surface articulaire	16	0	1	0
côtes	1	tête	1	0	0	0
		corps	0	0	0	0
	2 à 12	tête	15	23	0	0
ceinture scapulaire	clavicule	extrémité acromiale	7	3	0	0
		diaphyse	3	1	0	0
		extrémité sternale	7	3	0	2
	scapula	cavité glénoïdale	7	6	0	1
		acromion	3	6	0	1
membre supérieur	humérus	diaphyse	5	7	1	2
		capitulum	9	13	1	1
		trochlée	10	15	2	1

		tête	3	6	0	1
		tête radiale	3	5	1	0
		tubérosité radiale	3	4	1	0
		diaphyse	1	3	0	0
		extrémité distale	5	8	1	0
		incisure trochléaire	9	7	1	1
		diaphyse	1	3	0	0
		tête ulnaire	6	6	0	0
main	carpe	lunatum	0	0	0	0
		trapèze	0	0	0	0
		scaphoïde	0	0	2	1
		capitatum	0	0	0	1
		hamatum	0	0	0	1
	métacarpe	MTCI	0	2	1	2
		MTCII	1	0	2	1
		MTCIII	3	1	0	0
		MTCIV	2	1	1	0
		MTCV	0	1	1	0
	phalanges	proximales	9		5	
		moyennes	0		0	
		distale 1	0		0	
		distales	0		0	
ceinture pelvienne	coxal	acétabulum	11	5	3	1
		surface auriculaire	5	5	1	1
		echancrure ischiatique	5	4	1	1
		pubis	2	1	1	0
		épine iliaque antéro-inférieure	5	1	0	0
		ischium	9	4	4	0
	sacrum	aile D	8	0	1	0
		aile G	6	0	1	0
		VS1	7	0	1	0
membre inférieur	fémur	condyle médial	8	6	1	0
		condyle latéral	10	7	1	0
		diaphyse	6	3	3	0
		petit trochanter	8	8	2	2
		grand trochanter	7	4	2	1
		tête	9	4	2	1
	patella		2	4	0	0
	tibia	tubérosité tibiale	6	3	1	0
		épiphyse prox.	10	10	2	2
		diaphyse	8	6	0	0
		épiphyse dist.	11	7	1	1
	fibula	épiphyse prox.	0	7	0	0
		diaphyse	1	1	0	0
		épiphyse dist.	6	5	0	0
pied	tarse	talus	4	8	0	1
		calcaneus	7	7	2	0
		cuboïde	3	2	0	0
		naviculaire	3	3	0	1
		cunéiforme médial	1	1	0	0
		cunéiforme intermédiaire	1	0	0	0
		cunéiforme latéral	1	0	0	0
	métatarse	MTTI	10	3	0	0
		MTTII	2	5	0	0
		MTTIII	5	4	0	0
		MTTIV	4	1	0	0
		MTTV	8	2	0	1
	phalanges	proximales	4		0	
		moyennes	3		0	
		distale 1	1		0	
		distales 2 à 5	0		0	

Tableau 19 : Récurrence par os et par côté des locus identifiés au sein de l’ossuaire

Inventaire original	
1 mâchoire (mandibule) inférieure sans les branches montantes d'un individu très âgé	1 sacrum
3 éléments de mandibule	¼ sacrum
Divers fragments de crâne : pariétaux, frontal, temporaux	½ sacrum
1 atlas	2 portions sacrum
1 axis d'individu différent	1 fragment de cotyle (condyle) fémorale
1 vertèbre cervicale	1 diaphyse fémorale
2 clavicules	1 fémur droit sans tête
2 fragments de clavicule dont 1 droit	7 extrémités fémur droit supérieures
1 extrémité sternale de clavicule	6 extrémités fémur droit inférieures
1 cavité glénoïde d'omoplate (scapula) droite	1 fémur gauche sans tête
4 vertèbres dorsales (thoraciques)	7 extrémités fémur gauche supérieures
1 sternum	5 extrémités fémur gauche inférieures
3 côtes	1 rotule (patella) droite
3 fragments de côtes	3 rotules gauches
1 portion d'humérus	1 fragment de plateau tibial
1 tête humérale gauche	1 plateau tibial
2 humérus gauches	3 plateaux tibiaux
6 palettes humérales gauches	1 portion centrale diaphysaire tibia droit
3 palettes humérales droites	1 portion centrale diaphysaire tibia gauche
2 extrémités supérieures humérus gauche	1 tibia scié
6 extrémités inférieures humérus gauche	6 extrémités supérieures tibia droit
6 extrémités inférieures humérus droit	1 portion tibia gauche
1 extrémité supérieure de radius	2 têtes de péroné (fibula)
1 extrémité supérieure de radius gauche	1 portion diaphysaire de péroné droit
2 extrémités inférieures de radius gauche	2 extrémités inférieures de péroné gauche
1 radius gauche	1 extrémité de péroné enrobée de ciment et de chaux
1 cubitus gauche	7 astragales (talus) dont 1 droit
7 extrémités supérieures de cubitus (ulna) droit	2 calcaneus dont 1 droit
3 extrémités supérieures de cubitus gauche	7 portions d'os de membres inférieurs
8 vertèbres lombaires (lombaires)	1 métatarsien
3 extrémités supérieures d'os iliaque droit	2 fragments métatarsiens
1 extrémité supérieure d'os iliaque gauche	1 mâchoire de bouc
1 os iliaque droit	Os sciés indéterminables
1 os iliaque gauche du même sujet, soit un bassin	NMI retenu : Sept individus

Tableau 20 : Inventaire osseux de l'ossuaire fouillé en 1954.

Les différences de définition et de nomenclature des locus entre les deux études n'autorisant pas une comparaison directe de ces deux inventaires, le choix a été fait de comparer les nombres minimums d'individus identifiables à partir de différentes portions anatomiques (Fig. 67c).

Les nombres minimums d'individus identifiables à partir de différentes portions anatomiques établis pour la fouille de 2016 sont invariablement supérieurs à ceux de la structure ouverte en 1954. De plus, les écarts de représentation des portions anatomiques ne sont pas constants (un individu adulte d'écart pour les membres inférieurs gauches ; neuf individus adultes d'écart pour les membres supérieurs gauches). Tous ces éléments pourraient laisser à penser que les deux structures sont différentes.

Cependant, il est important de souligner que l'opération de 1954 s'est déroulée sur un temps très réduit (2h35) et que l'observation *in situ* n'autorise pas la même précision dans l'identification des fragments osseux que l'étude en laboratoire. De plus la question de la connaissance ostéologique de l'équipe de 1954 peut être soulevée puisque si Monsieur Plisson (étudiant en médecine et membre de la société préhistorique française) fait partie de cette dernière, aucun anthropologue n'est mentionné. Il apparaît ainsi tout à fait possible que les écarts observés résultent de stratégies et de temps de fouille et d'étude différents ainsi que d'une formation plus ou moins spécialisée entre les opérateurs. Cette hypothèse semble la plus vraisemblable dès que l'on considère la grande similitude en ce qui concerne l'architecture et la localisation des structures identifiées lors des deux études.

3.4.Déterminer le NMI de la zone 6

Au sein de la zone 6, les US 60002, 60014, 60019, 60029 et 60030 ont également livré des restes humains. Leur décompte a été effectué en recourant aux mêmes subdivisions anatomiques que celles utilisées pour l'étude de l'ossuaire. Ce groupe d'US contenaient des os d'au moins trois individus adultes représentés par leurs mentons et deux immatures identifiables par la présence de leurs extrémités sternales de clavicules gauches (Tableau 20).

A l'échelle de la zone, ce sont les restes d'au moins quinze adultes représentés par leurs trochlées humérales gauches (toutes issues de l'ossuaire), et d'au moins quatre immatures représentés par leurs ischiums droits (trois issus de l'ossuaire et un de l'US 60030). La fouille de la zone 6 a ainsi mis au jour les restes d'au moins 19 individus (Fig. 67b).

4. SYNTHÈSE : DE L'AIRE FUNÉRAIRE A LA CHAPELLE NOTRE-DAME DES SEPT-DORMANTS

Les travaux de 2013 (MARMOUTIER 2013 : 57-69) et de 2016 sur les terrasses occidentales – et plus particulièrement à l'emplacement de la chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants – ont apporté de nombreuses informations inédites sur ce secteur de l'abbaye, dont l'étude est rendue difficile par la nature semi-troglodytique des vestiges et l'absence quasi-totale de stratification. Les sources textuelles et iconographiques sont ici d'une aide précieuse et constituent autant de jalons chronologiques et d'informations architecturales qui permettent de comprendre les vestiges observés sur le terrain.

La topographie du site est encore difficile à restituer, les informations étant trop peu nombreuses et précises à ce sujet, alors même que l'extension du coteau et son profil ont nécessairement conditionné l'installation des premières sépultures et des édifices successifs. Une modélisation 3D, même schématique, permettrait de tester plusieurs hypothèses et faciliterait sans doute la compréhension de l'aménagement du site. L'occupation de la partie orientale de la zone 6 peut être découpée en cinq périodes.

4.1. Une zone d'inhumation du début du haut Moyen Âge ? (Fig. 69a)

Les premières traces d'occupation du site sont constituées par plusieurs fosses sépulcrales creusées dans le roc, à l'endroit d'un vraisemblable ressaut naturel et peut-être partiellement sous roche (pour les F.2550 et F.2551 ?). Cet ensemble funéraire rassemble neuf tombes organisées en deux rangées et semble se développer vers le sud et peut-être vers l'est au niveau de la fondation de la tour des Cloches et de la rampe d'accès à la terrasse.

Seule l'antériorité à la maçonnerie M.6007, qui recoupe la majorité des fosses de cet ensemble, permet d'attribuer cette aire funéraire au début du haut Moyen Âge, avant le milieu du 9^e s. (charte de Vivien) en tout cas. La fouille des tombes F.2550, F.2551, F.2552 et F.2548 permettrait peut-être, si des ossements ou du mobilier en place étaient conservés, d'apporter des éléments de datations plus fiables.

4.2. Un petit édifice à abside semi-troglodytique au haut Moyen Âge (Fig. 69b)

La maçonnerie M.6007 constitue l'unique vestige d'un petit bâtiment à abside accolé au coteau, identifié aujourd'hui à l'oratoire Notre-Dame dont il est fait mention dans la charte de 846 du comte Vivien (MABILLON 1704 : t. II, 695), mais dont la date de construction n'est pas connue. Le niveau de circulation intérieur se trouve à 62 m NGF environ et a nécessité l'aplanissement partiel du rocher à l'extrémité nord-ouest de l'abside et le remblaiement de la partie sud-est du chevet. Aucune sépulture mise au jour en 2016 n'a pu être associée à cet édifice, alors que la charte de 846 en mentionne.

4.3. La chapelle semi-troglodytique Notre-Dame des Sept-Dormants aux 11^e-12^e s. (Fig. 69c)

Le deuxième bâtiment édifié sur le coteau correspond à une chapelle semi-troglodytique de style roman – d'après les quelques vestiges conservés et les représentations du 17^e s. – bien plus vaste que l'oratoire Notre-Dame et dont la façade est légèrement décalée vers l'ouest par rapport au chevet du haut Moyen Âge. La forme et les dimensions de l'édifice tel qu'il se voyait encore en 1769 sont données dans le procès-verbal d'ouverture des tombeaux, où il est décrit une « chapelle vulgairement appelée la Chapelle des Sept-Dormants, haute de neuf pieds, longue de vingt-un pieds trois pouces y compris l'endroit où sont placés les tombeaux dont est parlé cy-après, et large de quatorze pieds neuf pouces, près laquelle dite chapelle avait été construite une autre chapelle voûtée en pierres de tailles ayant aux deux bouts un autel (...) » (GRANDMAISON 1855 : 46). Un important travail de critique comparée

reste à faire, entre les sources écrites et iconographiques d'une part et les vestiges conservés d'autre part, afin de restituer le plus justement possible le plan et l'architecture de la chapelle, qui semblent assez complexes.

Le mur M.6003 est le seul vestige maçonné de cet édifice, emporté en partie lors de la chute du coteau en 1747 et finalement rasé en 1786 (voir Fig. 54, dessin de Cassas datant de 1776). La réutilisation probable de blocs provenant de M.6007 suggère une transition directe entre les deux édifices, mais pose alors la question de l'état réel de l'oratoire au milieu du 9^e s. et des réparations effectuées.

Les vestiges d'un possible autel associé à une sépulture double peuvent être rattachés à cette chapelle romane, l'ensemble étant alors très vraisemblablement abrité par le rocher. Les sépultures environnantes, si elles sont bien postérieures à cet ensemble, ne peuvent être calées précisément chronologiquement.

La restitution du plan de la chapelle – et en particulier de la partie maçonnée – est difficile, pour diverses raisons :

- la contradiction entre les deux principales représentations que sont la vue de Gaignières et la gravure du *Monasticon Gallicanum* ;
- la difficulté à traduire en plan le dessin de Cassas ;
- la méconnaissance de la topographie du coteau et partant du rapport entre le bâti et le troglodyte ;
- l'absence ou du moins la faible profondeur de fondation des maçonneries.

La fouille extensive de toute la terrasse inférieure, ainsi que l'étude fine des espaces 2 et 3, apportera peut-être des informations architecturales. L'organisation des tombes, notamment par les vides laissés, pourrait en être les indices les plus probants.

4.4.La chapelle entre le 15^e et le 18^e s. : une succession de travaux et de dégâts (Fig. 69d)

D'après l'*Histoire de Marmoutier* rédigée par dom Martène vers 1700, la chapelle fait l'objet entre le 15^e et le 18^e s. de transformations ou de restaurations plus ou moins importantes, correspondant à une volonté d'embellissement autant qu'à des réparations rendues nécessaires à la suite d'importants dégâts. Les mentions sont toutefois trop brèves pour saisir pleinement l'ampleur des chantiers ; ainsi :

- au 15^e s., l'abbé Guy Vigier fait « recouvrir l'oratoire », sans que l'on sache véritablement à quoi cela renvoie : construction d'une (nouvelle) charpente ? Destruction partielle du rocher et remplacement par une toiture par exemple ;
- au 16^e s., l'abbé Gautier le fait lambrisser : la note 2, p. 42, de l'article de B.-Th. Pouïan indique par ailleurs que « les (...) fouilles [de 1868] ont amené la découverte d'un fragment très intéressant du lambrissage que Gautier fit poser aux Dormants. C'est un carreau en terre cuite, d'origine hispano-mauresque (1490-1525) et d'une grande richesse d'ornementation » ;
- en 1690, l'oratoire est restauré sous l'administration de Dom Claude Martin ; il s'agit apparemment de consolider et remanier l'édifice, endommagé en 1591 et 1664 notamment ;
- en 1786, les ruines de la chapelle sont détruites tandis que la grotte contenant les tombeaux des Dormants est murée.

Deux sources de la première moitié du 17^e s. apportent des éléments intéressants sur la partie souterraine de la chapelle et plus particulièrement la présentation des tombes des sept Dormants :

- en 1638, le récit de voyage de L. Godefroy relatif « (...) à la chapelle des Sept Dormants où sur un grand carré de pierre, semblable à un très large tombeau, ils ont chacun leur statue, aussi de pierre » (PECARD 1842 : 187-188) ;
- en 1646, le dessin de Lambert Doomer (voir Fig. 54) figurant un espace quadrangulaire creusé dans le roc fermé de murs de trois cotés au moins, certains étant plaqués contre le rocher ; à l'intérieur de cette salle souterraine qui semble plus basse que le sol extérieur, sept tombeaux alignés font face à un autel entouré d'une rambarde en bois.

L'entretien et l'embellissement de la chapelle sont également renseignés par :

- le procès-verbal d'ouverture des tombeaux en 1769, où il est fait mention sur les murs renfermant les tombes, « [d']images peintes en noir et représentant sept religieux, avec les attributs dont sont ordinairement accompagnées les images des saints et dont les noms sont inscrits (...) » et que « ces saints étaient représentés avec des habillements conformes à ceux de la congrégation ; ce qui prouve que ces images n'ont été peintes que dans le siècle dernier » (GRANDMAISON 1855 : 47) ;
- la fouille conduite par les Sœurs en 1868, où plusieurs couches de peintures sont observées et mentionnées dans la seconde note envoyée aux Bollandistes : « on retrouve des têtes d'Ange, des fleurs de lys, des étoiles, des lettres, indices de quelques inscriptions » (ROBINET 1930-1950, t. 9, documents annexes) ;
- les traces de mortier et d'enduit visibles sur M.6003 et M.6007 et sur les parois de l'espace 1 ; l'étude fine de ces éléments aura lieu en 2017.

4.5. La construction d'une nouvelle chapelle en 1881 (Fig. 69e)

La restauration du site commence en 1868 par le déblaiement des terrasses et les fouilles des sœurs à l'emplacement de la chapelle, à l'occasion desquelles des peintures, des carreaux de sol et évidemment de nombreuses sépultures sont mises au jour (voir notamment ROBINET 1930-1950 : t. 9, ainsi que la synthèse des informations dans CHERAULT 2012 : 159-163). En 1879 un bloc tombé du haut du coteau fait s'effondrer une partie de la voûte de la chapelle et le mur méridional qui la fermait encore. Il est alors décidé d'entreprendre les travaux de construction d'une nouvelle chapelle que les Sœurs souhaitent depuis des années.

La nouvelle chapelle est de taille plus modeste et ne contient plus qu'une partie des tombes traditionnellement attribués aux Dormants. Le nouvel édifice est constitué de deux murs à angles droits fermant un espace souterrain. Les baies sud et la porte reçoivent sept vitraux représentant chacun un Dormant. D'autres modifications ou restaurations sont réalisées, mais pas documentées par les textes : la reconstruction de l'arcade orientale de M.6003 ou encore celle de la partie sud de M.6004 afin de fermer complètement la grotte. L'ornementation de la chapelle ne concerne que la moitié sud : mosaïque au sol et sur le mur oriental, revêtement de mortier et de ciment sur les parois et au plafond, sur lesquels des inscriptions latines sont peintes.

2^{EME} PARTIE : INVENTAIRE ET ETUDE DU MOBILIER

CHAPITRE 1 : LA CERAMIQUE ANTIQUE DE LA ZONE 1 ET DU HAUT MOYEN ÂGE EN ZONE 4

(MARINE BONNARD ET PHILIPPE HUSI AVEC L'AIDE D'ALAIN FERDIERE)

Cette étude intègre la céramique découverte durant la campagne de cette année dans les zones 1 et 4. L'examen de ce mobilier a été effectué en deux étapes. Dans un premier temps, une analyse rapide a été réalisée afin de proposer des datations provisoires pour une meilleure compréhension des unités stratigraphiques. Ces datations ont été réalisées par Alain Ferdière pour les niveaux antiques et par Philippe Husi pour les niveaux médiévaux et modernes. Dans un second temps, la céramique a fait l'objet d'une analyse quantitative (HUSI 2003 ; HUSI 2013), pour les niveaux antiques et du haut Moyen Âge, à l'échelle de l'agrégation et de l'US.

Les référentiels typologiques utilisés lors de cette étude sont ceux mis en place à Tours depuis plusieurs années, comprenant pour la période antique ceux réalisés par Cécile Bébian lors de sa thèse, et pour les périodes médiévale et moderne ceux du réseau ICERAMM, disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://iceramm.univ-tours.fr>.

L'enregistrement des données et la quantification en Nombre de Restes et Nombre Minimum d'Individus ont été réalisés dans le module BaDoC (Base de Données Céramique) du système ArSol (Archives du Sol) du Laboratoire Archéologie et Territoire (GALINIE *et al.* 2005 ; HUSI et RODIER 2011). Le NMI est calculé par production en pondérant le nombre de lèvres et de fonds. Les tessons de panses, verseurs ou anses, peuvent être ajoutés dans le cas où ils n'appartiennent pas à une lèvre ou à un fond déjà identifiés.

Cette année, l'étude de la céramique s'est portée principalement sur la zone 1 et sur les niveaux antiques. De ce fait, toute la céramique de la zone 4 n'a pas fait l'objet d'une analyse détaillée ; ont été privilégiés les assemblages les plus significatifs des niveaux du 5^e au 9^e s.

1. LA CERAMIQUE DES 1^{ER} ET 2^E SIECLES

Les niveaux les plus anciens ont été découverts dans les secteurs 7 et 8 de la zone 1. Le corpus céramique du secteur 7 se caractérise par l'absence totale d'éléments de forme avec une centaine de tessons pour l'ensemble de la campagne (Tableau 21). Ces couches datées du Haut-Empire appartiennent à deux agrégations : l'agrégation 267, qui correspond à des niveaux de remblais antérieurs à la construction du mur M145, et l'agrégation 266 qui comprend la construction du mur M145 en tranchée aveugle dans des niveaux de remblais et une occupation au nord de ce dernier. Les productions majoritairement micacées sont à pâte fine (to32, to36, to40, to44) ou grossière (to33, to37, to41, to45). Parmi celles-ci, une quantité importante de tessons appartient à des productions dont la surface est engobée. Ces groupes techniques cuits en mode A se caractérisent par une présence importante de mica en surface ;

ils représentent respectivement 18 % et 30 % de l'effectif de ces agrégations (to34g et to36d). Outre ces productions micacées, nous observons deux groupes techniques non-micacés à pâte grossière dont la surface ne porte aucun revêtement (to35, to39). On note également la présence de céramique sigillée : une production issue des ateliers de la Graufesenque dans l'agrégation 266 (tosg2c) et une production des ateliers de Lezoux dans les deux agrégations (tosg3c), mais également quelques tessons de productions métallescentes du centre de la Gaule (topfm1 et topfm2).

Productions (GT)	Secteur	7									Total	
	Agrégation	266						267				
	US/datation production	12815	12809	12807	12805	12800	12174	12814	12818	12816	NR	%
to32h		5									5	7
to33c							6	1			7	9
to34g							13				13	18
to35c						1					1	1
to35h							1				1	1
to36c			2							2	4	5
to36d		21					1				22	30
to36g										1	1	1
to37c					1			1			2	3
to37g		3					3				6	8
to39g					1						1	1
to40b				1			1	1			3	4
to41c		2									2	3
to41d						1				1	2	3
to44d		3					4				7	9
to45a		2								1	3	4
topfm1								1			1	1
topfm2		1									1	1
tosg2c							1				1	1
tosg3c							1		5		6	8
Céramique non tournée							5				5	7
Inclassable		4	1			1				1	7	9
Total		36	3	1	2	2	16	3	5	6	74	100

Tableau 21 : Céramique de la Zone 1, secteur 7.

Dans le secteur 8, le niveau le plus ancien se caractérise par une première occupation sur les colluvions (Agr. 265), puis par des niveaux d'occupation intérieure et extérieure du 1^{er} - 2^e s. de notre ère (Agr. 262), suivis d'une petite occupation du 2^e s. avec le comblement d'une fosse, F355 (agrégation 257), enfin une occupation en lien avec le bâtiment gallo-romain et le mur de clôture M137 (Agr. 256). Ainsi, pour le Haut-Empire, on décompte 611 individus au total dans le secteur 8 (Tableau 22).

Productions (GT)	Secteur	8																										Total				
	Agrégation	265						262																		257	256					
	US	12821	12823	12826	12831	12840	12858	12393	12394	12399	12402	12404	12824	12825	12828	12829	12832	12833	12838	12841	12842	12843	12845	12849	12850	12852	12853	12827	12383	12837	NMI	%
to30												1																		1	0,16	
to31						1				1									1							2				5	0,82	
to32				1			1	1	2			1	1		1			1								1				10	1,64	
to33						1		2	2	3	1	9	4	4	8	2	2	2	3	12				2	8	4	1				70	11,46
to34									1		1															1				3	0,49	
to35									2			1			1															4	0,65	
to36		1		1			1	2	4	6	1	5	7	8	12	4	2		6	4	2			2	5	3	5				81	13,26
to37						1		1	3	2	1	3	5	4	8	2	2	1	4	4				1	7	3	3			1	56	9,17
to39																										1				1	0,16	
to40					1	1	2			5		1	3	1	3	8	3	1	3	10	16			1	11	5	4				79	12,93
to41					1	2	1		11	2		14	3	4	8	1	3	2	10	25	1	1	1	13	6	7	1			117	19,15	
to42							1						1	1																3	0,49	
to43													2																	2	0,33	
to44								2					1												1					4	0,65	
to49						1				1			2	2	3		1		2	3				1	2	2	3		1		24	3,93
to50						1				1	1	1	1	1	2									1	1	1				11	1,80	
to51																										1		1		2	0,33	
toa3a									1			1		1											1					4	0,65	
toa4a													1																	1	0,16	
toa5a															1										1					2	0,33	
toa5b															1											1				2	0,33	
toa5d															1											1				2	0,33	
topfeind																									1					1	0,16	

Productions (GT)	Secteur	8																											Total			
	Agrégation	265						262																			257	256				
	US	12821	12823	12826	12831	12840	12858	12393	12394	12399	12402	12404	12824	12825	12828	12829	12832	12833	12838	12841	12842	12843	12845	12849	12850	12852	12853	12827	12383	12837	NMI	%
topfe1																				1					1						2	0,33
topfe1a															1	1				1	1					1					5	0,82
topfe3													1		1																2	0,33
topfe5b																											1				1	0,16
topfe8														1																	1	0,16
topfmind												1			2				1	1					1						6	0,98
topfm1						1			3			1			2				1	2					2	2	1				15	2,45
topfm2						1			1			1	1	1	2		1		1	1							1				11	1,80
topfm3									1	1															1						3	0,49
tosg2c												1	2	1	3	1			1	2					1	3	1				16	2,62
tosg3c									3	1	1	2	1		1			1	2	2	1										15	2,45
tosg4a															1																1	0,16
Céramique non tournée (to33k)		1			1						1				1		1		1	1											7	1,15
redéposée									4			6	3		6	1										4					24	3,93
indéterminée						1				1			4	1	4					1					3				1	1	17	2,78
Total		1	1	2	1	3	12	4	8	43	19	8	51	41	32	78	15	13	10	43	76	5	1	9	59	36	34	1	3	2	611	100,00

Tableau 22 : Céramique de la Zone 1, secteur 8.

L'agrégation 265 se compose de six unités stratigraphiques (12821, 12823, 12826, 12831, 12840 et 12858) comprenant 57 tessons pour un minimum de vingt individus dont trois formes identifiées. Les productions les plus importantes sont à pâte micacée fine (to36, to40) ou grossière (to33, to41). De manière générale, ces groupes techniques ne présentent aucun revêtement de surface, sauf un groupe avec un engobe de couleur variable, allant du blanc à l'orange clair (to36). Notons la présence de céramique plus ancienne non tournée représentant 10 % du total des productions, tessons provenant probablement des colluvions issues du coteau (to33k). Les seules formes présentes dans cette agrégation correspondent à deux pots produits dans une pâte fine grise (to40d) et un couvercle, produit dans une pâte grossière brune (to33a) (Fig. 70). Le pot 1c se caractérise par une lèvre éversée en léger bourrelet et par un col tronconique (AJ-730). Le pot 4a est un récipient à panse ovoïde et à lèvre étirée (AJ-732). Enfin, le couvercle 1a se caractérise par une lèvre presque plate et à panse bombée (AJ-731). Par la présence de ces formes, nous pouvons dater cette agrégation des 1^{er} – 2^e s.

L'agrégation 262 est composée de vingt unités stratigraphiques (12393, 12394, 12399, 12402, 12404, 12824, 12825, 12828, 12829, 12832, 12833, 12838, 12841, 12842, 12843, 12845, 12849, 12850, 12852, 12853). Le corpus de cette agrégation est important puisqu'il représente 7643 tessons pour un minimum de 585 individus. Les productions micacées sont les plus nombreuses. Parmi ces groupes techniques, certains se définissent par une pâte fine cuite en mode A (to36, to49, to50) ou en mode B (to40) ; certains groupes techniques sont réalisés dans des pâtes grossières également en mode A (to33, to37) ou en mode B (to41). Nous pouvons distinguer deux productions de céramique métallescente du centre de la Gaule, l'une se caractérise par une pâte fine d'aspect grésé de couleur rose à frange beige dont la surface est recouverte d'un engobe noir à reflets métallisés (topfm1), l'autre se définit également par une pâte fine et une surface à engobe noir métallescent, dont la tranche est de couleur rose orangé (topfm2). Les productions de céramique sigillée des ateliers de la Graufesenque (tosg2c) et de Lezoux (tosg3c) représentent environ 3 % des productions de l'agrégation. Les formes identifiées sont des coupes, des cruches, des *dolia*, des plats, des couvercles et des pots. Ces derniers sont les mieux représentés dans l'agrégation (Fig. 71 à 74).

Les coupes à lèvre épaisse rentrante, à panse hémisphérique sans collerette possédant un fond tripode sont majoritaires dans cette agrégation avec six individus (coupe 6b : AJ-641, AJ-686), présents dans les US 12852, 12853, 12824, 12399 et 12829. Elles sont produites dans une pâte fine dont la surface est micacée (to34g) ou dans une pâte grossière et micacée (to33a, to41c, to41d). Les deux coupes à panse ovoïde à col resserré et à lèvre déversée ne sont présentes que dans les US 12852 et 12841 et montrent des particularités morphologiques (coupe 8 : AJ-675, AJ-561). L'une se caractérise par une lèvre épaissie et développée produite en céramique à pâte fine à surface noire partiellement lissée (to40d), l'autre se caractérise par une lèvre éversée et bifide et est réalisée dans une pâte grossière micacée sans traitement de surface (to33c). Enfin, les récipients en céramique sigillée sont représentés par les formes Drag35 (quatre individus : AJ-542) et Drag37 (six individus : AJ-541). La première est une coupelle dont le rebord ourlé ne comporte aucun décor, produite dans les ateliers de la Graufesenque (tosg2c) et de Lezoux (tosg3c), et la seconde correspond à une forme

hémisphérique à lèvre en baguette et à large bandeau lisse sous le bord, uniquement issu des ateliers de Lezoux (tosg3c).

Les cruches sont faiblement représentées avec sept individus. Nous avons un exemplaire d'une cruche à une anse se caractérisant par une lèvre éversée globalement triangulaire formant un méplat horizontal (cruche 1a : AJ-608) ; elle est produite en pâte grossière et micacée sans traitement de surface (to33a). Le deuxième type de cruche se définit par une lèvre éversée simple sans méplat présentant une légère moulure externe (cruche 2a : AJ-681) ; les deux individus sont produits dans une pâte fine micacée dont la surface est à la fois engobée et lissée (to49g). Une autre cruche à une ou deux anses est composée d'un col court et d'une lèvre éversée à terminaison pendante (cruche 3a : AJ-680) produite dans une pâte grossière micacée et dont la surface est engobée (to37c). Nous pouvons noter également la présence d'une cruche assimilée à une amphorette régionale à col droit et lèvre ronde à gorge interne (cruche 4a : AJ-603), produite dans une pâte grossière micacée et sans traitement de surface (to33j). Enfin, deux individus se caractérisent par un col développé, convexe, présentant des cannelures externes et internes et une lèvre éversée triangulaire (cruche 8a : AJ-643), forme produite soit dans une pâte fine micacée avec un engobe externe (to36d), soit dans une pâte grossière micacée à engobe externe (to37c).

Les *dolia* sont au nombre de sept et se répartissent dans trois types de formes (Fig. 72). Les trois premiers récipients se caractérisent par un col droit et une lèvre éversée rectangulaire à méplat sommital (*dolium* 3a : AJ-646) ; ils sont produits dans des pâtes grossières micacées sans traitement de surface (to33a, to33c). Les deux récipients suivants se définissent par une lèvre ronde et un col concave (*dolium* 4a : AJ-664) et sont produits dans une pâte grossière micacée et sans traitement de surface (to33c). Enfin, les deux derniers *dolia* présentent une lèvre éversée et un col court peu marqué (*dolium* 4b : AJ-645) et sont également produits dans des pâtes fines micacées et sans traitement de surface (to33a, to33c). Nous pouvons remarquer que les *dolia* sont tous cuits en mode A.

Les plats sont représentés par quatorze individus, dont douze appartiennent à un récipient à base plane, à panse éversée rectiligne ou légèrement bombée et à lèvre simple (plat 1b : AJ-609, AJ-674, AJ-662) (Fig. 73) ; ils se répartissent entre des pâtes fines micacées dont la surface est lissée entièrement ou partiellement (to44d) ou sans traitement (to40a, to40b, to40d), et une pâte grossière micacée et sans traitement de surface (to41d). Les deux récipients restants se caractérisent par des parois massives et une lèvre redressée légèrement épaissie (plat 1c : AJ-577) et sont produits soit dans une pâte fine micacée sans traitement de surface (to40a), soit dans une pâte plus grossière (to41d).

Le couvercle est la catégorie la moins représentée de cet ensemble, avec quatre individus dont la forme est identifiée. Trois récipients se caractérisent par une panse rectiligne à lèvre relevée (couvercle 1b : AJ-623), produits dans une pâte grossière micacée et sans traitement de surface (to33a). Le dernier récipient se définit par une panse rectiligne et une lèvre bifide relevée (couvercle 3d : AJ-655) et est réalisé dans une pâte cuite en mode B fine micacée sans traitement de surface (to40d).

Les pots sont quantitativement les plus importants avec 72 individus identifiés (Fig. 74). La majorité (38) sont carénés à col tronconique et à lèvre en baguette mais avec certaines variantes morphologiques (pot 1a : AJ-547, AJ-665, AJ-669) ; ils sont produits dans une pâte fine micacée sans traitement de surface (to40a, to40b, to40d) ou dans une pâte

grossière (to41c, to41d). Une autre forme de pot est représentée par treize récipients à col fortement concave avec une lèvre en léger bourrelet (pot 1b : AJ-652). Tout comme la forme précédente, ces récipients sont produits dans une pâte fine micacée sans traitement de surface (to40d) ou dans une pâte plus grossière (to41c, to41d). Un récipient caréné à lèvre éversée en bourrelet et à col légèrement concave a été identifié (pot 1c : AJ-563) ; il est produit dans une pâte grossière micacée dont la surface ne présente aucun traitement (to41c). La forme suivante regroupe deux individus se caractérisant par des pots à forme ovoïde et à col court et lèvre éversée avec une gorge interne (pot 2a : AJ-597), également produits dans une pâte grossière micacée sans traitement de surface (to41c). Deux récipients dont la lèvre est anguleuse et courte présentant une gorge interne (pot 2b : AJ-644) sont réalisés dans une pâte grossière micacée dont la surface est recouverte d'un engobe (to37c, to37g). Un pot se caractérise par l'absence de col et une panse ovoïde munie d'une lèvre en bourrelet rentrante (pot 3a : AJ-733) ; il est produit dans une pâte fine micacée et sans traitement de surface (to41d). Nous pouvons également identifier un pot à lèvre éversée et moulurée sans col (pot 3b : AJ-734), produit dans une pâte grossière micacée et sans traitement de surface (to33a). Deux pots se distinguent par une forme élancée avec une panse ovoïde et une lèvre étirée légèrement évasée (pot 4a : AJ-684). L'un est produit dans une matrice fine micacée (to40b), et l'autre dans une pâte grossière (to41d). Deux pots se caractérisent par une lèvre très étirée et éversée (pot 4b : AJ-657) et sont réalisés comme les précédents dans des pâtes micacées fines et grossières (to40d, to41c). Un pot à panse globulaire, col court et lèvre horizontale (pot 5a : AJ-735) a également été mis au jour : il est produit dans une pâte grossière et micacée (to33c). Quatre pots se définissent par une panse ovoïde avec un col assez développé et une lèvre en bourrelet (pot 5b : AJ-653) : ils sont réalisés dans des pâtes micacées respectivement fines (to40b), et grossières (to41c, to41d). Enfin, cinq pots à panse globulaire ont une lèvre éversée et bifide (pot 5c : AJ-605). Deux sont produits dans une matrice grossière et micacée (to41d), deux autres dans une pâte fine, micacée et engobée (to36f), et le dernier dans une pâte fine micacée à engobe lissé (to49a).

Dans quelques agrégations, aucun élément de forme n'a pu être identifié. D'une part, l'agrégation 257 est composée d'une seule couche (US 12827) correspondant au comblement d'une petite fosse F355. Elle comptabilise deux tessons pour un individu, la production identifiée se caractérise par une pâte grossière micacée sans traitement de surface (to41c). D'autre part, l'agrégation 256 comptabilise deux unités stratigraphiques (US 12837 et 12383) et révèle une occupation à l'extérieur du mur de clôture M. 137 en lien avec le bâtiment gallo-romain ; dix tessons ont été identifiés pour un minimum de cinq individus.

De manière générale, nous pouvons observer une quantité importante de productions micacées à pâte fine cuite en mode A dont la surface ne comporte aucun revêtement (to32, to50) ou avec engobe (to36, to49), mais également des groupes techniques à matrice argileuse grossière avec (to37) ou sans engobe (to33). Nous avons également des productions cuites en mode B sans traitement de surface, mais micacée à pâte fine (to40) ou grossière (to41). L'homogénéité typologique observée pour ces niveaux permet de les dater précisément des 1^{er} et 2^e s. Les campagnes précédentes avaient mis au jour des occupations du 4^e s. dans cette zone. De ce fait, nous pouvons remarquer l'absence de forme appartenant au 3^e s. ce qui crée un hiatus chronologique dans la zone 1.

2. LA CERAMIQUE DU HAUT MOYEN ÂGE

Les niveaux mis au jour cette année en zone 4 s'inscrivent typologiquement et chronologiquement dans la continuité de ceux fouillés en 2015. Ils correspondent à une occupation artisanale et à des niveaux de travaux qui ont révélé une quantité importante de céramique (Tableau 23). La typologie des récipients présentée ici par agrégation et secteur de fouille est très homogène avec deux formes génériques principales, les pots et les coupes réalisés dans des groupes techniques essentiellement en post cuisson réductrice, et parfois micacés (Fig. 75 à 79). Plus précisément, les pots se caractérisent par un rebord plat (pot 2n) en baguette (pot 2p), à section triangulaire (pot 2L), avec une légère gorge sommitale (pot 2a) ou en crosse (pot 2d) ; les coupes sont généralement munies d'une collerette se terminant par une lèvre droite (coupes 8a), parfois haute, épaisse et pendante (coupes 8h) ou de forme hémisphérique avec un rebord à inflexion bifide (coupes 14c). Les groupes techniques les mieux représentés sont réalisés en post-cuisson réductrice, généralement à cœur claire et enfumage des surfaces, en pâte fine (to15a) ou plus grossière (to15i ou 15q), parfois micacés (to17) (Tableau 23). L'ensemble de ces niveaux est datable des 6^e et 7^e s., en sachant que quelques groupes peuvent apparaître dès le 5^e s. et d'autres perdurer jusqu'au début du 8^e s. Seuls deux tessons en pâte claire sont probablement en position intrusive, puisque datables au plus tôt du milieu du 8^e s. (to1f).

Il est à ce stade de l'étude difficile de préciser la chronologie de la totalité de la séquence stratigraphique formée de niveaux archéologiques peu stratifiés et en partie exhumés en 2015. Il faudra reprendre les données dans leur intégralité une fois la séquence stratigraphique de la zone 4 entièrement fouillée à la fin de l'année prochaine.

Productions (GT)	Secteur	2							3							4	10										12				Total	
	Agrég.	886			887	889		869	892		872	893			888	891	862	874	878	873							894		880			
	US	43222	43240	43223	43208	43247	43284	43251	43238	43282	43271	43263	43239	43292	43221	43256	43217	43254	43311	43253	43246	43252	43261	43264	43265	43270	43283	43234	43213	43241	NMI	NMI %
to1f												1																	1		2	1,44
to8ab																			1											1	0,72	
to8ad															1															1	0,72	
to8L								1																						1	0,72	
to8p				3	1									4					1				1				1			11	7,91	
to8t				1																										1	0,72	
to9s								1				1																		2	1,44	
to15a		1	1	12	1		1	1	2	1	1		1	5	3						1		1	2		1				35	25,18	
to15c				1	1			1																						3	2,16	
to15f		1	1	1								1	1																	5	3,60	
to15i		1	1	5		1			2			2			1	1	1		1	2	1	1	1				1		2	1	25	17,99
to15j																							1							1	0,72	
to15L													1																	1	0,72	
to15q		1	1		1	1		1	1		1		2	1	2	1	1				1					1			1		17	12,23
to16e		1		1																										2	1,44	
to16f				2				1							1				1											5	3,60	
to16o								1																						1	0,72	
to17c																			1											1	0,72	
to17s																														1	0,72	
to17t																1											1			2	1,44	
to45c				1	1																									2	1,44	
GR				3				1							1		3	2		3		1			1					15	10,79	
Inclassable				2					1			1																		4	2,88	
Total		5	4	32	5	2	1	6	8	1	2	6	5	6	13	2	6	2	5	5	2	3	3	1	3	1	4	1	4	1	139	100,00

Tableau 23 : Céramique de la Zone 4.

CHAPITRE 2 : LE VERRE, LE PETIT MOBILIER ET LES MONNAIES (JAMES MOTTEAU AVEC LA COLLABORATION DE CHRISTIAN THEUREAU)

1. LE PETIT MOBILIER

En 2016, peu d'objets sont issus des fouilles : hors déchets, les clous en fer en représentent une forte proportion, 77 % en zone 1 (secteur 17 non comptabilisé), 72 % en zone 4 et 14 % en zone 6, ainsi que des fragments de fer informes classés en indéterminés (19 % en zone 1, 13 % en zone 4). Des déchets d'activités artisanales complètent le lot, scories de fer, coulées de plomb qui ne sont pas obligatoirement dues à des actes délibérés mais aussi à la présence ponctuelle de chauffage, incendie par exemple.

1.1. Zone 1 (Tableau 24)

La fouille des secteurs 7 et 8 a concerné des niveaux d'occupation de l'Antiquité, du 1^{er} s. au 4^e s., avec peu de mobilier. L'équipement personnel est représenté par une fibule queue de paon utilisée du milieu du 1^{er} s. au début du 2^e s. (Fig. 80) (FEUGERE 1985 : 297, type 20a) et par un fragment de perle en terre cuite. Un fragment de charnière en os est rattaché à l'équipement domestique alors que le mobilier lié à la construction consiste en un crampon et un piton en fer.

La poursuite de la fouille du secteur 17, qui a vu l'installation d'un dépotoir contemporain partiellement fouillé en 2015, a permis de récupérer trois plaques d'identité allemandes, vers 1941-1942, et une médaille de conscription de la classe 1899 (Fig. 80).

Agr.	Description	Catégorie
267	2 ind. fer	Divers
	1	Clous fer
266	2 scories fer	Déchets
	2	Clous fer
	8 ind. fer	Divers
265	1 fibule Cu (1b/c-2a)	Equipement personnel
	2	Clous fer
	1 coulée plomb	Déchets
262	3 plaques fer	Divers
	1 tige en T fer	Divers
	12 ind. fer	Divers
	1 tôle Cu	Divers
	1 perle	Equipement personnel
	1 charnière os	Equipement domestique
	Equipement domestique	Outils de construction
	102	Clous fer
	3 scories fer	Déchets
	1 éponge fer	Déchets
256	1	Clous fer
	1 piton fer	Outils de construction
270	3 plaques d'identité allemandes (20e s.)	Equipement personnel
	1 médaille Cu (1899)	Divers

Tableau 24 : Petit mobilier de la Zone 1.

1.2. Zone 4 (Tableau 25)

La fouille de la zone 4 a mis au jour des niveaux de datations variées, niveaux artisanaux du haut Moyen Âge, comblement de latrines du bas Moyen Âge, remblaiement des Temps modernes.

Au haut Moyen Âge, l'équipement personnel consiste en une épingle à cheveux en dérivé cuivreux (Fig. 80) et un peigne en os dont il manque la plaque terminale (Fig. 80). Un ferret en laiton, manifestement intrusif, accompagne ce mobilier des 6^e-7^e s.

Deux perles en plomb ont été trouvées dans les latrines. Aux ferrets des remblais des Temps modernes (16^e-17^e s.) viennent s'ajouter deux épingles à cheveux en os de l'époque romaine ou du début du haut Moyen Âge (Fig. 80).

Les jeux sont illustrés par la découverte de deux dés en ivoire dans les latrines ; la somme de leurs faces opposées est toujours égale à sept, caractéristique qui permet de les dater de la fin du 12^e s. au plus tôt par comparaison avec les dés provenant des cuisines de la résidence des comtes d'Anjou sur le site du château de Tours (MOTTEAU *et al.* 1991, n° 242-249).

Le mobilier associé à l'équipement domestique est rare, applique probable des 6^e-7^e s., deux clés et une lame de couteau dans les remblais modernes.

Les objets intégrables dans les processus de construction sont peu nombreux, pitons en fer, plomb à vitre. Un fragment de gouge (ou de tarière) est le seul outil retrouvé en 2016.

Interp.	Agr.	Description	Catégorie
remblaiement devant la porte de l'hôtellerie	896	1 monnaie (16e s.)	Divers
		2 plaques fer	Divers
	897	2 épingles à cheveux os (GR-HMA)	Equipement personnel
		6 ferrets laiton (15-18e s.)	Equipement personnel
		1 monnaie (17e s.)	Divers
		1 plomb à vitre	Outils construction
		1 piton ? fer	Outils construction
		2 clés fer	Equipement domestique
		1 lame de couteau fer	Equipement domestique
		69	Clous fer
		1 chaînette fer	Divers
		2 tiges fer	Divers
		2 plaques fer	Divers
		2 ind. fer	Divers
	844	1 coulée plomb	Déchets
		1 scorie fer	Déchets
latrines (14e s.)	823	1 gouge fer	Outils construction
		1 anneau fer	Divers
		7	Clous fer
	825	2 perles plomb ?	Equipement personnel
		2 dés à jouer os	Jeux
		2 méreaux Cu (MA)	Divers
		2	Clous fer
		1 ind. fer + cuivre	Divers

Interp.	Agr.	Description	Catégorie
sépultures phase (11-12e s.)	812	1 (19-20e s.)	Clous fer
occupation HMA (7-9e s.)	829	1 ind. fer	Divers
occupation artisanale/travaux (6-7e s.)	887	1 applique de mobilier ?	Equipement domestique
	886	1 coulée plomb	Déchets
		4 plaques fer	Divers
		14	Clous fer
	888	4	Clous fer
	866	1 rognure Cu	Déchets
		7	Clous fer
		1 ferret laiton (15-18e s.)	Equipement personnel
		1 piton ? fer	Outils construction
		2 ind. fer	Divers
	869	1 coulée plomb	Déchets
		3	Clous fer
occupation artisanale/travaux (6-7e s.)	873	1 goutte Cu	Déchets
		3	Clous fer
		2 ind. fer	Divers
	892	1	Clous fer
	893	1	Clous fer
	894	1 monnaie Cu (HE)	Divers
		1 peigne os	Equipement personnel
		1 ind. fer	Divers
	874	2	Clous fer
		1 scorie fer	Déchets
		1 coulée plomb	Déchets
remblaiement massif (6-7e s.)	875	1 épingle à cheveux Cu (6-7e s. ?)	Equipement personnel
		1 plaque fer	Divers
		3	Clous fer
	882	2	Clous fer
	876	1	Clous fer
		1 piton ? fer	Outils construction
		1 ind. fer	Divers
	862	1 ind. fer	Divers

Tableau 25 : Petit mobilier de la Zone 4.

1.3. Zone 6 (Tableau 26)

Le petit mobilier de cette zone vient des remblais des fosses de sépultures de la terrasse Notre-Dame-des-Sept-Dormants et correspond à des artefacts en relation directe avec les aménagements de la seconde moitié du 19^e s.

Divers	Clous fer
1 bille verre	Jeux
1 bille terre cuite	Jeux
1 crochet fer	Divers
1	Clous fer
1 tige ind fer	Divers
1 fer à sceller	Divers
1 tige fer	Divers
1 plomb à vitre	Divers
1 cierge cire	Divers

Tableau 26 : Petit mobilier de la Zone 6.

2. LES MONNAIES ET OBJETS MONETIFORMES DE LA ZONE 4 (CT)

17.43175.1

Douzain royal très usé.

Henri III 1575/1589 (Dy 1140 ; DUPLESSIS 1999).

Remblaiement devant la porte de l'hôtellerie.

17.43177.1

Denier tournois féodal usé.

Gaston prince usufruitier de Dombes 1651 (PA 1650 ; POEY D'AVANT 1996)

Remblaiement devant la porte de l'hôtellerie.

17.43183.10

Petit méreau médiéval en cuivre, sans référence et d'origine inconnue.

A/bordure informe, croix plaine dans un cercle lisse avec un point dans chaque canton.

R/simulacre de dague nue, lame vers le bas, pommeau circulaire et grande garde aux deux extrémités arquées.

Occupation des latrines 14^e s.

17.43183.9

Petit méreau médiéval en cuivre, sans référence et d'origine inconnue.

A/bordure de traits rayonnants, croix pattée dans un cercle lisse.

R/grande A de forme médiévale au centre du champ.

Occupation des latrines 14^e s.

17.43283.1

Moyen bronze romain du Haut-Empire.

Son usure presque totale empêche de préciser son identification. Seule la très faible trace d'une tête masculine à droite indique l'avvers de la pièce.

Occupation artisanale/travaux 6^e-7^e s.

A noter que l'usure constatée sur ce dernier exemplaire ainsi que sur les deux premiers du lot est attribuable à la circulation.

3. LE VERRE

3.1. Zone 1, secteurs 7 et 8 (Tableau 27)

La vaisselle de verre de la zone 1 est très fragmentée, sous forme de petits tessons dont la surface est de l'ordre d'un à deux centimètres carrés et qui ne possèdent que rarement des caractéristiques permettant de les identifier et de les comparer aux catalogues de référence, de C. Isings (ISINGS 1957) et de B. Rütli (RÜTTI 1991).

L'occupation sur les colluvions fouillée à ce jour (Agreg. 265) a livré un nombre minimum de onze pièces dont trois coupes Isings 3 et une anse à poucier de skyphos Isings 39. Un tesson à fines côtes verticales moulées fait penser à un pot Isings 67c, alors qu'un fragment de fond moulé à anneaux concentriques renvoie à des bouteilles à anse Isings 50 ou à des pots de section carrée Isings 62. La datation proposée couvre la seconde moitié du 1^{er} s. et le début du 2^e s.

Une quantité minimale de trente-six pièces provient des niveaux d'occupations intérieure et extérieure qui leur font suite (Agreg. 262). Le degré de fragmentation important ne permet pas de définir des formes précises à l'exception des coupes Isings 3. Trois éléments de col à fine épaisseur peuvent être considérés comme des balsamares sans qu'il soit possible d'affiner leur typologie et leur datation. Cet ensemble peut être daté dans la même fourchette que la vaisselle précédente.

Agr.	Description	Fonction
267	1 (1-3e s.)	Indéterminés
266	1 coupe Is 3 (1-2a)	Présentation
	2 (1er s.)	Indéterminés
	1 balsamaire (1-2e s.)	Récipients
265	3 coupes Is 3 (1-2a)	Présentation
	1 gobelet moulé (1-2b)	Vaisselle de table
	6	Indéterminés
	1 skyphos Is 39 (1er s.)	Vaisselle de table
262	7 coupes Is 3 (1-2a)	Présentation
	1 départ d'anse	Récipients
	2 pieds pincés, pots Is 67c ?	Récipients
	3 balsamares (1-2e s.)	Récipients
	2 pots ou bouteilles (1-2/3e s.)	Récipients
	1 pot ?	Récipients
	25	Indéterminés
257	1 peint en rouge	Indéterminés

Tableau 27 : Verre de la Zone 1.

3.2. Zone 1, secteur 17 (Tableau 27)

La poursuite de la fouille du secteur 17 a fourni des verreries comparables au mobilier de la campagne de 2015 ; seules les pièces intactes ou à profil complet ont été conservées, soient dix-neuf flacons ou bouteilles, de section variable, carrée, rectangulaire, ovale, soufflés dans des moules, avec parfois des inscriptions en relief sous la base et/ou sur les parois. Ces pièces ont contenu des substances pharmaceutiques comme les flacons d'argyrophédrine (gouttes nasales), de liniment Sloan (toujours vendu en 2016), ou de bouillon Cibils Hermanos, concentré de viande importé d'Uruguay. Quelques flacons ont conservé leur bouchon à vis en étain.

3.3. Zone 4 (Tableau 28)

Treize fragments de verre plat ont été mis au jour en 2016. L'exemplaire le plus intéressant trouvé dans les niveaux d'occupation des latrines est en mauvais état, de teinte bleu cobalt décoré de lignes et de points en grisaille blanche.

La vaisselle de verre est peu représentée au haut Moyen Âge. On dénombre au moins six pièces à fondant sodique ou mixte et une verrerie à fondant potassique.

Un tesson à côte rapportée (trace d'un bourrelet interne) correspond vraisemblablement à une cruche ou à un pot d'époque romaine (Agreg. 886, occupation) ; une lèvre rebrûlée décorée de filets d'émail blanc date de la fin du 5^e s. ou du 6^e s. avec prolongement possible jusqu'au 8^e s. (Agreg. 892, occupation de travaux).

La vaisselle issue de l'occupation des latrines est homogène : verres à pied Tours 173 (MOTTEAU 1985), verres à jambe pleine, coupe à fortes côtes travaillées à la pince, décor caractéristique de l'Ouest de la France. Des fragments d'une coupe soufflée dans un moule, avec un type de décor inhabituel en Touraine, proviennent de l'Est de la France, et peut être d'Argonne (CABART 2003, Lorraine, 14^e-15^e s.). Les datations des verreries du bas Moyen Âge sont mal définies à Tours, ; on n'observe pas de variation nette entre la fin du 12^e s./début du 13^e s. et jusqu'au troisième quart du 15^e s. (LETURCQ, MOTTEAU 2012).

La vaisselle de l'agrégation 897 correspond à des formes du 16^e s. avec un débordement possible au début du 17^e s. pour certaines d'entre elles : gobelet Tours 1 ou flacon (MOTTEAU 1981), gobelet Tours 4, verres à pied à fond repoussé et ourlé Tours 19 et dérivés.

Interp.	Agr.	Description	Fonction
remblaiement devant la porte de l'hôtellerie	896	1 verre à jambe (17-18b)	Vaisselle de table
		1 bouteille (17d-18b)	Récipients
	897	1 gobelet TO 1 ? (15d-16)	Vaisselle de table
		1 gobelet TO 4 (15d-16)	Vaisselle de table
		4 verres à pied (16e s.)	Vaisselle de table
		1 verre à pied (16 ?)	Vaisselle de table
		1 coupe moulée (16-17e s.)	Vaisselle de table
		1 fiasque TO 221 (16-17e s.)	Récipients
		18 (MA)	Verre à vitre
		6	Indéterminés
latrines	825	2 verres à pied TO 173 (BMA)	Vaisselle de table
		2 verres à jambe pleine TO 168 (BMA)	Vaisselle de table
		1 verre à jambe (BMA)	Vaisselle de table
		3 (MA)	Verre à vitre
occupation artisanale/travaux (6-7e s.)	886	1 cruche ? (1-2e s.)	Récipients
		2	Indéterminés
		1 bouteille (18-19e s.)	Récipients
	888	1	Indéterminés
	880	1 (16-17e s.)	Indéterminés
occupation artisanale/travaux (6-7e s.)	873	1 fiasque TO 221 (16-17e s.)	Récipients
	892	1 (5d-6)	Indéterminés
remblaiement massif (6-7e s.)	875	1 (6-7e s.)	Indéterminés
	882	1 (6-7e s.)	Indéterminés
	862	1 (GR-HMA)	Indéterminés

Tableau 28 : Verre de la Zone 4.

3.4. Zone 6 (Tableau 29)

3.4.1. Le verre creux

Deux tessons moulés en verre incolore ont été récupérés dans les remblais de la zone 6 : leur identification comme salière et coupe ou présentoir est loin d'être certaine ; ce verre est produit au 19^e s. et au 20^e s.

Des fragments de sept bouteilles à vin du 20^e s. complètent le lot de verre creux trouvé dans cette zone.

3.4.2. Le verre plat, vitraux de la chapelle Notre-Dame-des-Sept-Dormants

De nombreux fragments de vitraux ont été découverts dans les remblais de la zone 6 ; ils correspondent à des vitraux posés lors de la construction de la chapelle néo-romane au dernier quart du 19^e s.. Une carte postale conservée aux Archives municipales de Tours montre la présence sur les baies sud de l'édifice de vitraux représentant des personnages non identifiés.

Les verriers ont utilisé du verre en manchons reconnaissable à la présence de bulles allongées, d'épaisseur 1,5 à 3 mm. Les teintes du verre sont diverses (Tableau 29). La grisaille est rouge ou brune avec quelques traces de jaune sur les bordures 5.

Les restes retrouvés sont en grande partie composés de bordures avec différents décors et de tessons composant la partie centrale des vitraux, lesquels bien qu'en nombre important ne représentent qu'une surface réduite. La faible proportion de ces derniers fait penser à une récupération systématique des panneaux centraux représentant les personnages. Quelques fragments d'inscriptions « Nom » portent des lettres S pour saint(e) probablement.

Formes	Nombre	Teintes	Décors
Bordure 1	45	bleu	cercles en réserve
Bordure 2	26	Jaune	X et cercles alternés entre deux lignes parallèles
Bordure 3	41	bleu, rouge	sans décor, donne un aspect noir
Bordure 4	7	vert pâle	triangles pointés tête bêche entre deux parallèles
Bordure 5	19	vert pâle	fleurs à sept pétales, rinceaux et feuilles d'acanthes
Bordure 6	1	vert pâle	ondes à points alternés
Bordure 7	1	orange	ondes à points alternés entre deux parallèles
Fond 1	24	bleu	carrés à pont central ; [F]OURNIER
Fond 2	25	bleu	carrés à point central ou à fleur à quatre pétales
Intérieur 1	98	jaune	motifs divers, carrés avec fleur, grisaille brune
Intérieur 2	17	vert,	motifs non définis, grisaille brune
Intérieur 3	10	vert	motifs non définis, grisaille rouge auréole jaune
Intérieur 4	14	vert	motifs non définis, grisaille rouge
Intérieur 5	9	jaune	motifs non définis, grisaille rouge
Intérieur 6	82	vert	rinceaux et feuilles d'acanthé, grisaille rouge et brune
Noms	6	brun	lettres en réserve, grisaille rouge

Tableau 29 : Inventaire des tessons de vitraux de la Zone 6.

La recherche de l'emplacement initial des fragments s'est effectuée à partir des photographies de D. Morleghem prises de l'extérieur des baies de la façade sud de la chapelle, baies numérotées de 1 à 6 d'ouest en est.

Seules les baies 1 et 3 ont gardé suffisamment de fragments en place pour en déduire la position des bordures de l'extérieur du vitrail vers l'intérieur, soit à partir du mur, les bordures 1, 5, 2, 3 dans cet ordre. Les baies 3 et 4 possèdent encore dans les angles du bas des carrés décorés d'une fleur verte ronde à sept pétales comme celles des bordures 5. Les emplacements carrés sont vides sur la baie 2. On peut supposer que les six vitraux ont été composés de façon identique.

L'état actuel du vitrage n'a pas permis de replacer les éléments de fond et d'intérieur des vitraux. Les tentatives de restitution ne peuvent guère se fonder que sur les positions des plombs. Un reste de verre sur la baie 2, à gauche sous la barlotière du milieu, peut être interprété comme une personne (une religieuse ?) en prière, agenouillée vers la droite. Un sujet identique, si l'on en juge par la forme des plombs restants est situé légèrement sous le chapiteau de gauche de la baie 5.

Des questions se posent : qui a conçu ces vitraux et quand ? La reconstruction des grottes du coteau et de la chapelle des Sept-Dormants s'est déroulée dans les années 1880 (LORANS 2014). On peut supposer que la pose des vitraux a eu lieu à cette période.

Un tessou de fond (fond 1) porte l'inscription OURNIER, signature qui renvoie à Julien Fournier, cartonnier chez Lobin avant de créer son atelier, associé à Armand Clément, à partir de 1873 (DORE 1994 : 38). La découverte de cette inscription prouve que l'auteur de ces vitraux est l'atelier Fournier comme l'avait déjà signalé Charles Lelong (LELONG 1989 : 172, note 42).

Cette attribution est validée par la présence de deux vitraux dans l'église de Saché (Indre-et-Loire), un vitrail de saint Pierre à fond bleu et décor identique à « Fond 2 » de Marmoutier, daté de 1881 et signé J. FOURNIER dans le carré en bas à gauche, un second vitrail d'un saint non identifié à fond rouge correspondant au précédent.

4. L'ARTISANAT (JAMES MOTTEAU)

Des traces d'activités artisanales sont présentes en zones 1 et 4 sous la forme de scories de fer avec la présence d'une éponge ou d'un culot provenant d'un bas-fourneau dans les niveaux d'occupation du Bas-Empire en zone 1 (Agr. 256). Des coulées de plomb sont également présentes dans les deux zones. Une goutte de fusion d'alliage cuivreux et une rognure de tôle de cuivre complètent sans grande signification l'activité artisanale de ce lot.

3^{EME} PARTIE : PRODUCTION SCIENTIFIQUE ET VALORISATION

Elisabeth Lorans

En dehors de la campagne annuelle de terrain, le travail poursuivi a pris différentes formes :

- restitutions 3D d'une partie des églises abbatiales et de l'hôtellerie, prévues dans le projet APR Marmoutier II ;
- forte implication d'Elisabeth Lorans et de Thomas Creissen dans les manifestations liées à la commémoration du 1700^e anniversaire de la naissance de saint Martin (exposition et colloque) ;
- participation de plusieurs membres de l'équipe à d'autres tables-rondes ;

RESTITUTIONS 3D DES EGLISES ABBATIALES ET DE L'HOTELLERIE

Dans le cadre du programme financé par la Région Centre-Val de Loire, était prévue la réalisation en 2016 de restitutions 3D portant d'une part sur une partie des églises abbatiales, d'autre part sur l'hôtellerie.

Ce travail a été confié à Nicolas Nony qui a réalisé plusieurs maquettes en collaboration avec les membres de l'équipe. Ces maquettes pourront être utilisées à la fois pour les publications en cours et à venir, qui seront essentiellement de nature électronique, et pour des outils de valorisation dont la conception, en lien avec Intelligence des Patrimoines, est également prévue dans le contrat en cours avec la Région. Le logiciel utilisé est Autodesk 3ds max.

1. CHAPITRE 1 : LES EGLISES ABBATIALES DU 10^E AU 12^E S. (THOMAS CREISSEN ET NICOLAS NONY)

De nombreux vestiges appartenant aux différentes églises abbatiales de Marmoutier ont été découverts. A l'heure actuelle, trois grandes phases de constructions sont bien documentées :

- une église des environs de l'an mil, incorporant quelques maçonneries plus anciennes ;
- une grande abbatiale romane, construite en différentes étapes ;
- une immense église gothique, conservée jusqu'à sa démolition intervenue quelque temps après la suppression de l'abbaye en 1792.

Ces éléments sont à la base d'un projet de modélisation destiné à se faire une image plus précise de ces édifices. Toutefois, les églises étant nombreuses, les transformations fréquentes et le temps limité, il a fallu opérer des choix. Seuls les états les plus anciens ont été restitués : l'église des environs de l'an mil tout d'abord ; un état hybride ensuite, caractérisé par l'adjonction de la crypte romane à cet édifice antérieur.

En l'état actuel des connaissances, il aurait été trop hasardeux de s'essayer à la restitution des différentes phases de l'abbatiale romane : les premières tentatives engagées dans le cadre de ce travail liminaire ont soulevé plusieurs problèmes et la chronologie de détail des phases de construction, longuement discutée dans le cadre du mémoire de Master de Clémentine

Bourdin, reste à préciser. Le projet de restauration engagé sur la crypte comme la poursuite du travail de recherche de Clémentine Bourdin devraient permettre d'éclaircir la plupart des points problématiques.

Dans le cadre de ce travail, les nombreuses fiches d'enregistrement, mais aussi les relevés et photographies réalisées sur le site depuis plus d'une dizaine d'années ont pu être pleinement mis à profit. La plupart des vestiges pris en considération sont par ailleurs parfaitement calés dans l'espace grâce à leur intégration au SIG utilisé pour le site de Marmoutier. La restitution s'est également fondée sur la documentation issue des fouilles anciennes, l'essentiel de la crypte ayant été dégagé lors des travaux conduits par les équipes de Charles Lelong. Enfin, grâce à la photogrammétrie, il a été possible d'intégrer certains éléments aujourd'hui déplacés, comme le chapiteau brisé provenant de la crypte, de nos jours conservé dans le sous-sol de la basilique Saint-Martin.

1.1.Etat 1 : l'église des environs de 980 (Fig. 81)

Le bâtiment a été restitué dans son intégralité, même si quelques informations relatives à son plan sont à vrai dire manquantes :

- la largeur du vaisseau n'est pas assurée, les murs gouttereaux n'ayant pas été identifiés ;
- la longueur comme la morphologie de l'abside centrale demeurent inconnues : cette partie a été entièrement détruite, fondations comprises, lors de la construction de la crypte romane ;
- enfin, l'absidiole sud a été reconstruite sur le principe d'une stricte symétrie avec l'absidiole nord, mais cette restitution peut être discutée dans la mesure où il semble maintenant établi que l'absidiole nord est antérieure à cette église : il pourrait s'agir de l'abside centrale de l'église abbatiale antérieure.

En dehors de ces incertitudes, le reste du plan semble bien assuré : la position de la façade est connue, celle des files de supports clairement documentée, et la morphologie comme le rythme de répartition de ceux-ci illustrés par plusieurs vestiges. Il s'agissait de piles rectangulaires dépourvues de bases laissant la place à des piliers cruciformes pour la croisée du transept.

Pour l'élévation, la restitution est largement conjecturale : elle se fonde sur les proportions indiquées par le plan ainsi que sur les rapprochements opérés avec d'autres édifices du haut Moyen Âge. La position comme la dimension des baies ne sont documentées par aucun témoignage direct : elles demeurent hypothétiques. Si l'épaisseur des maçonneries rend vraisemblable l'hypothèse d'un édifice largement charpenté, croisée comprise, les détails de l'agencement de la charpente ne sont pas connus. Il en est de même pour la nature exacte du couvrement : l'utilisation de tuiles plates est possible, mais elle n'est pas démontrée.

Enfin, pour ce qui concerne le décor et l'aménagement interne, la restitution se fonde essentiellement sur les rares vestiges visibles ou retrouvés en fouilles, à savoir quelques lambeaux d'un enduit blanc monochrome.

1.2.Etat 2 : l'ajout de la crypte romane (Fig. 82)

Il est manifeste que la crypte a tout d'abord été conçue pour fonctionner avec l'église des environs de 980 : elle était accessible par un escalier débouchant directement dans une porte ménagée dans l'épaisseur du mur de l'absidiole nord, un dispositif symétrique ayant sûrement existé au sud. Ce n'est que dans un second temps que les grands accès latéraux, associés au déambulatoire, ont été percés. Nous avons donc pris le parti de restituer un premier état montrant la crypte simplement greffée sur l'église antérieure et dépourvue de déambulatoire périphérique.

Pour ce qui concerne le plan, les vestiges appartenant à cette phase sont nombreux même si toute une partie des maçonneries est désormais ennoyée sous de puissants murs de chaînage ou de fondation gothiques :

- tous les murs périphériques sont connus ou peuvent être restitués par symétrie ;
- le système d'accès, bien que remanié, est assez bien connu ;
- la morphologie de la plupart des paires de supports, fonctionnant par symétrie, est assurée.

Pour la paire de supports manquants, un sondage réalisé en 2016 a prouvé que le plus septentrional d'entre eux, au moins, a été démantelé lors de l'installation du mur de chaînage gothique. Nous proposons alors de reconnaître dans une base romane isolée, retrouvée par Charles Lelong lors des fouilles de la crypte, un élément de ces supports manquants. Dans ce cas, la morphologie de toutes les bases est connue.

Pour ce qui est des élévations, les vestiges conservés sont suffisamment importants pour restituer avec vraisemblance et la morphologie du voûtement – des voûtes d'arêtes dépourvues d'arcs doubleaux – et sa hauteur. Les voûtes étaient plus hautes dans toute la partie orientale, le sanctuaire étant par conséquent surhaussé dans ce secteur. Si la morphologie des baies est à peu près connue pour la partie occidentale – et ce malgré quelques remaniements postérieurs –, la forme de celles qui ajouraient l'extrémité orientale du chevet est plus hypothétique.

Le décor sculpté des parties supérieures est bien conservé pour les niches de la partie nord, mais il n'est pas connu pour le reste de la crypte : la restitution est largement hypothétique en de nombreux endroits. Il en est de même pour la forme de l'autel, dont l'emplacement comme le plan sont en revanche bien documentés par des vestiges archéologiques.

Enfin, plusieurs indices permettent d'assurer que les parties basses des maçonneries étaient laissées nues, et que les pierres y présentaient des traces de layage très irrégulières. Seule la partie haute était recouverte d'un enduit blanchâtre.

Ces premières restitutions, certes hypothétiques, permettent de se faire une idée bien plus précise de l'aspect que pouvaient avoir ces édifices : en ce sens, elles constituent un incontestable apport pour une meilleure appréhension du site. Par ailleurs, les difficultés rencontrées lors de la modélisation de l'abbatiale gothique démontrent également que ces logiciels font office d'outils permettant de guider efficacement les orientations de la recherche.

2. DE L'HOTELLERIE A LA MAISON DU GRAND PRIEUR (EMELINE MAROT)

La modélisation de plusieurs états de l'hôtellerie a été décidée en s'appuyant sur les principales phases chrono-fonctionnelles définies par l'enregistrement archéologique : la fin du 12^e s., au moment de la construction de l'hôtellerie, un état postérieur d'un s. environ, avec des modifications des ouvertures et du décor, une troisième phase correspondant à une reprise importante des niveaux et de la fonction de l'édifice au 15^e s., et enfin le début du 18^e s. avec l'ajout d'une aile et la construction du Portail de Sainte-Radegonde.

Ces restitutions s'appuient sur le système d'information géographique du site, comprenant la position de tous les murs et de tous les faits appartenant aux différents états de l'édifice, ainsi que sur les relevés architecturaux des maçonneries conservées en zone 4 ou en zone 3 (Fig. 83). Ces relevés ont été réalisés au cours des dix années de fouille, en partie à la main par des étudiants ou des responsables de la fouille (pour les intérieurs, essentiellement), et en partie par des relevés photogrammétriques ou au scanner 3D, pour les façades plus difficiles d'accès. La documentation archéologique (enregistrement et relevés) permet de proposer le phasage des maçonneries, indispensable à la restitution en 3D des différents états de l'édifice.

Pour chaque état, la modélisation en 3D montre les caractéristiques architecturales attestées, mais des choix ont été effectués sur certains aspects plus hypothétiques ou incertains, soit en faisant une proposition, soit en ne représentant pas l'élément sujet à caution (Fig. 84).

2.1.Etat 1 : l'hôtellerie à la fin du 12^e s.

Le bâtiment a été restitué dans son emprise globale, bien connue (dimensions, position des contreforts et des supports internes). Le décor peint est restitué à partir des traces nombreuses conservées en zone 3 (faux-joints rouges, corniche peinte en rouge, frise de rubans en trompe-l'œil sur le pignon).

Le voûtement du rez-de-chaussée est restitué à partir d'une travée située à l'ouest qui conserve encore son couvrement originel, des colonnes engagées, connues en partie basse par les fouilles de la zone 4 et au sommet par les piquetages des enduits en zone 3. En revanche, si la position des supports centraux est connue, la forme qu'ils prenaient dans leur premier état est incertaine, et une proposition a donc été faite, en s'appuyant sur la forme des colonnettes engagées.

Les ouvertures de l'édifice ont été partiellement restituées : à l'est, où les élévations ne sont pas conservées, mais également pour la forme des baies au nord, qui pouvaient être des baies géminées.

En revanche, la position de la porte d'accès à l'étage, l'accès aux latrines et les cheminées éventuelles n'étant pas attestés, ils n'ont pas été intégrés au modèle en 3D pour ne pas fausser la restitution.

2.2.Etat 2 : l'hôtellerie après la modification des ouvertures et la reprise du décor intérieur

Les deux modifications principales associées à cet état sont l'agrandissement des fenêtres au sud et la reprise totale du décor peint intérieur. Il est constitué à cette phase d'un fond ocre jaune associé à des faux-joints blancs et une large frise courant sur tous les murs et comportant des blasons et des rinceaux (?).

La reprise du voûtement du rez-de-chaussée, peut-être partiellement, pourrait être attribuée à cette phase, d'après l'analyse des blocs lapidaires et du décor (*cf. supra* décors peint de l'hôtellerie), mais les incertitudes sont trop fortes pour proposer une restitution fiable de ces transformations.

2.3.Etat 3 : la transformation des étages : un changement de fonction (?)

Les transformations de cette phase consistent en la multiplication des étages, entraînant la modification des fenêtres et probablement des accès. Des lucarnes, visibles sur les vues modernes de l'édifice, sont associées à cette phase et donc intégrées à la modélisation. Le décor coloré est remplacé par une peinture blanche dans les parties conservées (mais le lapidaire indique des éléments de décor sur les voûtes).

2.4.Etat 4 : l'ajout d'une aile au nord-ouest et la construction du Portail de Sainte-Radegonde

L'adjonction d'un bâtiment contre la façade nord et s'étendant jusqu'à l'enceinte à l'ouest est attestée par les vestiges matériels et est renseignée par des plans et élévations conservés aux archives départementales, qui fournissent de précieuses indications sur les parties détruites.

Ces différents états proposés en 3D constituent donc un état de la recherche, une aide à l'analyse pour la vérification d'hypothèses de restitution et un support d'illustrations pour la publication à venir, sous la forme de volumes simples ou avec l'application de textures et de traitements plus réalistes.

CHAPITRE 2 : 316-2016, 1700^E ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE SAINT MARTIN

A l'occasion de la commémoration du 1700^e anniversaire de la naissance de saint Martin, plusieurs membres de l'équipe de Marmoutier ont participé à diverses productions et manifestations dont les deux principales sont une exposition et un colloque.

1. MARTIN DE TOURS, LE RAYONNEMENT DE LA CITE, EXPOSITION AU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE TOURS DU 8 OCTOBRE 2016 AU 8 JANVIER 2017

<http://www.mba.tours.fr/actualite/110/82-martin-de-tours-le-rayonnement-de-la-cite.htm>

L'exposition présentée au Musée des Beaux-Arts de Tours comporte cinq parties dont la troisième, intitulée « Les hauts lieux martinien du Poitou et de Touraine » (p. 148-233), a été coordonnée par Elisabeth Lorans (*Cf. DVD*). Dans cette partie, un chapitre d'une trentaine de pages, rédigées par Thomas Creissen et Elisabeth Lorans (p. 160-190), est consacrée à Marmoutier. Ce texte présente les grandes étapes de la formation du site, de l'Antiquité au démantèlement révolutionnaire, tout en insistant sur l'architecture et le décor des églises abbatiales successives, bien illustrés dans l'exposition par des éléments lapidaires des 11^e-13^e s. dont la plupart n'avait jamais été exposée ainsi que par des dessins, gravures et tableaux des 17^e-19^e s. Le devenir du monastère après la Révolution a été traité par Bastien Chérault dans la section 5 intitulée « Le renouveau du culte martinien au 19^e siècle » (p. 280-283). Cette exposition est accompagnée d'un cycle de conférences auquel E. Lorans a participé le 12 novembre pour exposer les principaux résultats des travaux en cours sur le site.

2. LA FIGURE MARTINIENNE, ESSOR ET RENAISSANCES DE L'ANTIQUITE TARDIVE A NOS JOURS, TOURS, 12-15 OCTOBRE 2016

Colloque international organisé par B. Judic, C. Bousquet et R. Beck (EA 6298 Cethis) et E. Lorans (UMR 7324 CITERES-LAT)

<http://cethis.hypotheses.org/2661>

Dans le cadre d'un programme de recherche financé par la Région Centre et porté par Bruno Judic, un colloque de trois jours suivis d'une journée de visite à Marmoutier et à Candes-Saint-Martin a été organisé par quatre membres du département d'Histoire et Archéologie de l'Université François-Rabelais de Tours. Le programme était décomposé en trois thèmes qui permettaient d'associer une grande diversité d'approches et de disciplines : Histoire, Histoire de l'Art, Archéologie, Anthropologie, Sociologie et Théologie :

- La construction de la figure martinienne ;
- Réinvestir la figure martinienne ;
- Les paysages martinien.

Thomas Creissen et Elisabeth Lorans ont présenté la communication suivante : « Le Repos de Saint-Martin à Marmoutier, la construction d'un lieu de mémoire ».

Cette manifestation scientifique fera l'objet d'une publication aux Presses Universitaires François-Rabelais de Tours.

CHAPITRE 3 : AUTRES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

Les travaux conduits sur le site de Marmoutier ont été présentés dans deux autres rencontres scientifiques.

1. LES SEPT DORMANTS OU GENS DE LA CAVERNE, COLLOQUE INTER RELIGIEUX, MARMOUTIER, 28-29 MAI 2016

Dans le cadre d'un colloque inter religieux associant chrétiens et musulmans autour du thème des Sept Dormants, connus dans l'Islam sous le nom des « Gens de la caverne », Bruno Judic et Elisabeth Lorans ont présenté une communication à deux voix sur le culte des Sept Dormants à Marmoutier, qui a été développé au 12^e s. en faisant écho au culte des Sept Dormants d'Ephèse relaté par le récit de Grégoire de Tours à la fin du 6^e s.

Elisabeth Lorans a transmis aux organisateurs un article intitulé : « Le culte des Sept-Dormants de Marmoutier : traduction topographique et architecturale » ; publication prévue aux Editions Saint-Léger.

2. LA SANTE EN REGION CENTRE AU MOYEN ÂGE ET A LA RENAISSANCE, TOURS, 21-23 SEPTEMBRE 2016

Dans le cadre d'un programme de recherche financé par la Région Centre (APR SARC) porté par Concetta Pennuto (CESR), maître de conférences en latin, spécialiste de l'histoire des sciences à la Renaissance, un colloque a réuni historiens et archéologues.

La recherche entamée en 2015 par Valentin Miclon, doctorant au LAT, sur l'alimentation au Moyen Âge et à l'époque moderne à partir de l'analyse anthropologique et isotopique de collections osseuses appartenant à la Région Centre, dont Marmoutier, a été présentée en même temps que les travaux conduits par Mathieu Gaultier et Samuel Bédécarrats sur le site de Saint-Cosme. Ces deux établissements ont accueilli des individus souffrant de différentes pathologies qui ont été inhumés sur place. La question se pose de savoir jusqu'à quel point ces personnes ont été soignées au sein des monastères.

Samuel Bédécarrats (Université de Tours, CITERES), Valentin Miclon (Université de Tours, CITERES) et Matthieu Gaultier (Université de Tours, CITERES ; Département d'Indre-et-Loire, Service de l'archéologie), Les sites monastiques comme lieux d'accueil de malades au Moyen Âge, deux exemples Tourangeau.

CHAPITRE 4 : PUBLICATIONS ABOUTIES ET EN COURS

1. DU SITE ANTIQUE AU MONASTERE : MARMOUTIER PENDANT LE PREMIER MILLENAIRE

A la suite des deux colloques internationaux auxquels Elisabeth Lorans avait participé en 2015, deux articles ont été rédigés, l'un en 2015, l'autre en 2016 :

- **Canterbury**, Université du Kent, 25-26 avril 2015 : *Early medieval monasticism in the north sea zone : a conference examining new research and fresh perspectives*

Colloque international organisé par Gabor Thomas, professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Reading

E. Lorans, "Marmoutier (Tours), a late Roman and early medieval monastery in the Loire valley (4th-11th centuries)", *Anglo-Saxon History and Archaeology*, 2016 (sous presse).

- **Luxeuil-les-Bains**, 16-20 septembre 2015 : *Construire l'Europe : Colomban et son héritage*

Colloque international organisé sous la direction de Sébastien Bully, chargé de recherche au CNRS, UMR 6298 ARTeHIS, Dijon-Auxerre.

E. Lorans, « Autour de Marmoutier : les premiers siècles du monachisme en Touraine (4^e-10^e s.) », manuscrit déposé en décembre 2016.

2. ETUDE NUMISMATIQUE

La découverte en 2014 sur le site d'un denier d'argent a suscité une étude numismatique confiée à Guillaume Sarah, chargé de recherche au CNRS (Institut de recherche sur les archéomatériaux, UMR 5060, CNRS-Université d'Orléans), qui a pu établir qu'il s'agissait d'un denier frappé à Bourges dans la seconde moitié du 7^e s. ou au début du 8^e s.

Cette monnaie d'un type rare a fait l'objet d'une communication le 1^{er} octobre devant la Société Française de Numismatique et sera publiée dans son bulletin prochainement :

Guillaume Sarah, « Un denier mérovingien de Bourges d'un type rare mis au jour à Tours », *BSFN*, 71, 08, Octobre 2016 : 290-298 (Cf. DVD).

3. PUBLICATION EN COURS DE L'HOTELLERIE : PRESENTATION DE L'AVANCEMENT DU TRAVAIL

Le travail de publication de l'hôtellerie a été poursuivi en 2016 par le traitement des relevés des maçonneries des zones 3 et 4 afin de les harmoniser pour faciliter la production des figures de la publication, par l'enregistrement et le relevé de l'aile du 18^e s. et du portail de Sainte-Radegonde (cf. p. 35), par l'exploitation des indices du décor peint (mobilier extrait des latrines fouillées en 2014-2016, mobilier lapidaire portant des traces de peinture et éléments encore en place en zones 3 et 4, cf. p. 38).

Ces différents points permettent de produire le diagramme définitif des zones 3 et 4, prenant en compte à la fois le bâti en élévation et la stratification. Le travail de rédaction va donc être entrepris, et la structure de la publication électronique sera définie en collaboration avec

Laurent Etienne, maître de conférences en informatique à l'Université François-Rabelais de Tours.

CHAPITRE 5 : TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Deux mémoires de master I d'Archéologie, dirigés par Elisabeth Lorans, Thomas Creissen et Alain Salamagne, ont été soutenus en juin 2016 (Cf. DVD).

1. ETUDE DE LA CRYPTTE DU XI^E SIECLE

Un mémoire de master d'Archéologie, dirigé par Élisabeth Lorans et Thomas Creissen, a été soutenu en juin :

Clémentine Bourdin, *la cryptte du XI^e siècle de l'abbatiale de Marmoutier (Tours) : état de la question et analyse architecturale*, mémoire de master I d'Archéologie, Université François Rabelais, Tours, 2016, 2 vol. dactyl.

La cryptte de Marmoutier a été mise au jour en 1976 par Charles Lelong qui lui a consacré plusieurs articles. Des recherches supplémentaires ont été entreprises par l'équipe du LAT qui a repris l'étude depuis 2005, mais un réexamen complet des maçonneries et de la documentation ancienne était nécessaire avant la modélisation et la restauration de la cryptte programmée au printemps 2017.

La cryptte est le centre de l'organisation spatiale et spirituelle de l'abbatiale et du monastère. Elle a été retrouvée dans la partie orientale de la zone fouillée, à l'emplacement du chevet des églises préromane et romane (Fig. 85). Bien qu'ayant joué un rôle majeur dans les activités liturgiques de l'église et en dépit de l'existence certaine de reliques – un autel, au moins, est attesté –, aucune source textuelle ne fait mention de cette cryptte. Son existence était totalement inconnue avant la réalisation de fouilles archéologiques. Il s'agit d'une cryptte de grandes dimensions, 14 m* 5.5m qui fut intégrée dans le chevet de l'abbatiale romane, consacrée plus tard par le pape Urbain II en 1096, ce qui fournit un *terminus ante quem*. A partir des critères stylistiques et en se fondant sur l'analyse de la mise en œuvre, Charles Lelong envisageait une date de construction vers 1070.

L'étude archéologique de la cryptte entreprise dans ce master vise à mieux comprendre la genèse et l'évolution de la cryptte, mais aussi à préciser son fonctionnement et les liens qui l'ont uni aux différents états des églises abbatiales. Ce travail s'est fondé sur une analyse des techniques de construction, la prise en compte des critères stylistiques et l'établissement de comparaisons avec d'autres édifices religieux.

Afin de répondre à ces questions, l'étude s'est attachée à croiser les sources et les méthodes. Un bilan historiographique et iconographique ainsi qu'une synthèse des travaux de Charles Lelong ont constitué la première étape de la recherche afin de réaliser un état de la question. Le fonds Lelong conservé aux Archives Municipales de Tours offre un riche dossier de photographies argentiques qui présentent les vestiges de la cryptte telle qu'elle était lors de sa découverte ainsi que l'évolution de la fouille. Certains relevés réalisés au cours des campagnes de fouilles anciennes et récentes ont été rassemblés et analysés en procédant à un enregistrement systématique des éléments architecturaux. Un diagramme stratigraphique permet de rendre compte des relations entre les éléments. Ces nouvelles informations réalisées selon les standards d'enregistrement du LAT seront intégrées à la base de données ArSol.

Ces différentes démarches et méthodes ont permis de reconnaître trois phases (Fig. 86). Cependant, cette étude présente des limites, à commencer par la difficulté de restituer les élévations des états successifs en raison de la ruine de l'édifice ainsi que de l'absence de documents iconographiques représentant l'abbatiale romane. De plus, il était impossible de vérifier certaines hypothèses de recherche par des sondages archéologiques au cours de l'année, ce qui a restreint la réflexion à de simples observations sur le bâti.

Phase 1 : dans son premier état, la crypte s'inscrit dans le prolongement de l'église de l'an mil. L'accès se faisait par deux escaliers coudés dont un connu au nord, le second restitué au sud. Les éléments attestés sont cinq supports quadrangulaires dans le mur nord correspondant au départ de quatre arcs couvrant des niches latérales. Le fond de ces arcades est maçonné sur les premières assises. Le mur occidental de la crypte était formé par une niche à fond plat. Des supports intermédiaires aux profils variés attestent que cette crypte était divisée en trois nefs et intégralement voûtée. Par comparaison avec d'autres édifices, notamment Saint-Avit d'Orléans et Saint-Pierre de Flavigny, il est probable qu'il s'agisse d'un voûtement d'arrêtes dépourvu de doubleaux, dont quelques vestiges de voûtes sont conservés au nord de la salle.

Cependant, le déambulatoire et l'abside ne sont pas clairement identifiés pour cette phase mais nous pouvons émettre des hypothèses sur leur tracé. Les observations sur le fond des arcades conservées au nord révèlent une différence d'appareil entre la partie haute et la partie basse, plus régulière et soignée. Le niveau ainsi créé tend à évoquer la présence d'un déambulatoire contournant ces arcades ainsi que l'abside. Ce déambulatoire, non attesté archéologiquement, serait donc plus bas que le déambulatoire encore visible.

Finalement, les techniques de construction employées caractérisées par l'association du moyen et du petit appareil avec des joints rubanés incitent à envisager une date de construction bien antérieure à celle proposée par Charles Lelong. Par comparaison avec des édifices similaires, on peut proposer une datation dès le second quart du 11^e siècle et non plus vers 1070.

Phase 2 : la deuxième phase est marquée par de nombreux réaménagements sans qu'il soit possible de dater ni d'expliquer la raison de ces changements (Fig. 86_phase 2). L'escalier occidental est condamné au profit d'un nouvel accès septentrional, détruisant ainsi la troisième arcade au nord. Il est possible de restituer ce changement au sud. Le sol de la partie centrale est rehaussé de la hauteur d'une marche. Le déambulatoire est lui aussi rehaussé, désormais à environ 1 m / 1,20 m au-dessus de celui restitué précédemment. Entre le déambulatoire et la crypte située en contre-bas, sont édifiés à l'est des piliers bordant l'abside liés par des arcs en plein cintre laissant voir l'intérieur de la crypte sans en permettre l'accès.

Phase 3 : la crypte est divisée en deux espaces par la construction d'une cloison érigée au niveau de la deuxième paire de supports en partant de l'ouest (Fig. 86_phase3). Le niveau de sol de la crypte est une nouvelle fois rehaussé et est recouvert de carreaux en terres cuites de 22 cm de côté. À l'Est, les arcs ouvrant sur l'abside depuis le déambulatoire sont alors fermés par des grilles comme le laissent voir des encoches préservées dans le bouchage en partie inférieure entre chaque pilier.

La construction de l'abbatiale gothique au 13^e siècle marque la fin de l'utilisation de la crypte et son abandon ; elle est alors condamnée par les puissants murs de chaînage des fondations de ce nouvel édifice. Au regard de l'étude menée, il semble que la construction de

cette nouvelle église vise notamment à mettre en valeur le Repos de saint Martin et la grotte, situés dans le bras nord du transept car désormais incorporés à l'église. La haute valeur symbolique et liturgique du Repos du saint, fondateur du monachisme en Occident, prend le pas sur la crypte. Devenue inutile, elle est comblée jusqu'à sa redécouverte par Charles Lelong. La crypte n'a donc été utilisée que sur une période relativement courte de deux siècles et demi.

Quatre grandes phases, en incluant la condamnation de la crypte, ont donc été reconnues mais il demeure délicat de les dater.

Le travail de restitution en 3D effectué en collaboration avec le graphiste Nicolas Nony nous a permis d'appréhender concrètement et rapidement les volumes et les proportions de la crypte qui restent tout de même à argumenter par des fouilles et des comparaisons.

À la suite de cette analyse chronologique, il est désormais possible d'envisager la question de la liturgie associée aux cryptes-halles romanes à travers l'exemple de Marmoutier ainsi que l'étude du programme iconographique sculpté des chapiteaux conservés. Ces nouveaux axes de réflexions seront envisagés dans le cadre d'un master 2, à la suite de celui-ci.

2. LE PORTAIL DE LA CROSSE

Entre 1210 et 1227, sous l'abbatiat d'Hugues des Roches, l'abbaye de Marmoutier se lance dans une grande campagne de construction : c'est à cette période que la grande abbatiale gothique est commencée et dans la partie sud de l'abbaye est aussi installé un ensemble de bâtiments : deux portails monumentaux, de grandes écuries et une grange. De cette zone, il ne reste actuellement que le plus monumental des deux portails : le portail de la Crosse. Peu étudié, restauré plusieurs fois, lui et la zone méridionale du monastère ont fait l'objet d'un mémoire de master 1 en archéologie, consistant en la collecte et l'analyse des données textuelles, planimétriques, iconographiques et archéologiques et en une étude du bâti.

2.1. La zone sud du monastère : une aire de service

2.1.1. Description

La zone sud, accolée à l'enceinte, est composée de plusieurs structures (Fig. 1) : le bâtiment le plus méridional est le portail de la Crosse, consistant en un bâtiment quadrangulaire avec deux tours à l'ouest, et lié à l'enceinte à l'est et à l'ouest. Un petit édifice de pierre contemporain s'appuie sur son flanc oriental. Jusqu'au 19^e s., le portail partageait une partie de son mur septentrional avec des écuries, édifice rectangulaire aligné nord-sud. Face à ces écuries, un petit muret de la même longueur formait avec ces deux bâtiments et le portail de la Mitre, plus au nord, une cour. Le portail de la Mitre, plus réduit que le portail de la Crosse, était de plan quadrangulaire. Au nord-ouest du portail de la Mitre, et en dehors de cette cour se trouvait le dernier édifice de la zone sud : la grange, un bâtiment orienté est-ouest et lui aussi rectangulaire.

Les écuries, tout comme la grange et le portail de la Mitre, ont été détruites puis recouvertes partiellement par un autre édifice au 19^e s. Il est donc difficile d'apporter une

analyse précise et fiable en ne se fondant que sur l'iconographie et les rares sources écrites. Une étude archéologique d'un des pans de la charpente des écuries a cependant été faite, celui-ci ayant été retrouvé en remploi (AVRILLA 2012 : 48). Les analyses dendrochronologiques confirment une date d'abattage des bois au 13^e s. pour un des éléments de charpente des écuries, et l'édifice se compose d'un bâtiment rectangulaire faisant 115 m de long par 11 m (Fig. 1), sur deux étages. Il était soutenu par quatre contreforts de chaque côté et était lié au portail de la Mitre au nord par un petit escalier en vis qui desservait les deux bâtiments, et au portail de la Crosse, au sud, par un couloir à l'étage. Après sa destruction, entre 1821 et 1847, un édifice néogothique, la Grande Chapelle, est construite par la Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus en 1856 (CHERAULT 2012 : 127-129).

Le portail de la Mitre était, nous disent les sources écrites, en pierre et dépourvu de vantaux, avec un passage en plein cintre pour la circulation, et était surmonté d'une toiture à deux pans très inclinée (*Histoire de Marmoutier* : 613-617). Un petit logis (de l'époque moderne) y était accolé au nord (Fig. 1).

Installée à angle droit avec les écuries (Fig. 1), la grange était reliée à celles-ci par un fin mur percé d'une porte, et l'entrée dans la grange se faisait par l'est. Elle est soutenue au nord et au sud par des contreforts, mais le nombre de ces derniers varie grandement dans l'iconographie. Elle disposait d'un toit à deux pans couvert d'ardoises avec un pignon crénelé au nord et au sud. La grange est divisée à l'intérieur en trois vaisseaux et la charpente repose sur des dés de pierre pour éviter le pourrissement du bois (AVRILLA 2012 : 9). Un édifice y est accolé à l'époque moderne sur le flanc sud, interprété par N. Coowar comme un logis construit par un laïc en 1709 pour finir ses jours à Marmoutier en échange d'un loyer (COOWAR 1999 : 45).

2.1.2. Analyse

La fonction des bâtiments installés dans cet espace le désigne comme une zone de service. En effet, avec un lieu de stockage et des écuries, et en l'absence d'édifice lié à la vie quotidienne des moines, on pourrait interpréter cette zone comme un cloisonnement supplémentaire (LORANS 2014 : 303), laissant le centre du monastère aux moines. De plus, l'aspect monumental du portail de la Crosse, puis des écuries et enfin du portail de la Mitre, manifeste la volonté de la communauté d'exprimer sa puissance et peut être un signe de l'augmentation de la fréquentation du monastère : les écuries étaient suffisamment grandes pour accueillir plusieurs centaines de chevaux (PECARD 1855 : 187).

Cependant, la raison de l'installation d'une voie de circulation au sud, le long de la Loire, reste floue. Il n'y a pas assez de données pour confirmer la présence d'un port au pied du portail de la Crosse, et ce n'est qu'au 14^e s. que la voie principale, traversant le monastère d'est en ouest, est fermée aux voyageurs (LORANS 2014 : 301-302). Cette fermeture suggère une montée en fréquentation d'autres accès au monastère, à savoir le sud.

2.2. Le portail de la Crosse : un symbole de la puissance de l'abbaye

2.2.1. Description

Le portail de la Crosse (Fig. 87) est composé d'un corps de bâtiment principal de forme quadrangulaire, de 14,50 m de longueur par 5,10 m pour une hauteur de 14,30 m, auquel sont accolés deux tours à l'ouest et l'enceinte monastique à l'est. Un passage voûté est installé dans le corps de bâtiment, constituant l'accès méridional du monastère. Les tours, de plan carré à la base, sont reliées entre elles et à l'est par une courtine haute et à l'enceinte monastique à l'ouest. La tour centrale, la plus haute, abrite un petit escalier en vis, d'1,50 m de diamètre, qui conduit à un clocheton situé au sommet de la tour. Le portail est actuellement relié au nord à la Grande Chapelle, mais jusqu'au 19^e s. il était en lien avec les écuries installées au même emplacement.

La façade du corps de bâtiment principal est composée de blocs de tuffeau tendre et de calcaire coquillier, en moyen appareil réglé avec quelques reprises en grand appareil (Fig. 88). Sobrement décoré, le passage voûté est orné au sud par une arcade à cinq arcs concentriques, reposant sur des piédroits. Ceux-ci sont surmontés par un cordon d'archivolte mouluré qui s'appuie sur des culs-de-lampe sculptés. Au-dessus de cet ensemble fut installée une statue de Saint Martin au 19^e s. La partie nord du passage voûté est quant à elle composée d'un arc surbaissé s'appuyant sur des piédroits, surmonté d'un tympan. Un arc brisé couvre ce dernier, lui-même surmonté d'un cordon d'archivolte double. Un petit contrefort soutient le portail sur son flanc oriental, couvert d'une courte toiture à un pan. Côté sud, deux embrasures, l'une sur l'autre, éclairent l'escalier interne. Un cordon mouluré en quart de rond délimite la partie haute de l'édifice, composée des fenêtres qui éclairent une salle haute et de la toiture. Neuf fenêtres dont une géminée se trouvent au nord, contre dix dont deux géminées au sud. D'autres embrasures, actuellement comblées, éclairent cette pièce : deux fenêtres à l'ouest et quatre à l'est plus un oculus. En outre, deux portes aujourd'hui comblées sont visibles à l'ouest, donnant sur le vide. La toiture consiste en un toit à deux pans en ardoise.

La tour centrale (Fig. 89) est un édifice de base carrée, renforcé en partie basse par un petit contrefort recouvert d'une toiture. Liée à l'est comme à l'ouest à la courtine haute, une trompe conique en plein cintre de chaque côté lui donne une forme octogonale en partie haute. Le petit escalier en vis est éclairé par des embrasures : une au sud et une au nord-ouest. Le clocheton de la tour-escalier consiste en un balcon ajouré en encorbellement soutenu par des consoles. Le clocheton, de forme octogonale, a des arêtes saillantes et ornées de crochets et a quatre ouvertures alignées sur les points cardinaux. L'ensemble est couronné d'une flèche de pierre.

La tour occidentale est une échauguette elle aussi renforcée à sa base par un petit contrefort similaire à celui de la tour centrale, mais un second contrefort du même type amincit encore la tour en partie médiane. Elle est reliée à la tour-escalier par un couloir de la courtine haute. Coiffée d'un toit de pierre hexagonal, l'échauguette est surmontée d'une courte flèche de pierre.

Le corps principal est surmonté d'une salle haute (Fig. 88 et 90), actuellement enduite et qui devait probablement s'étendre sur deux niveaux, au vu des embrasures qui la composent. Elle sert actuellement de chapelle, mais a servi de logement à l'époque moderne

et peut-être de salle des gardes ou de logement du portier au Moyen Âge. Cette salle est accessible par un large escalier en vis (3,20 m de diamètre pour 11 m de hauteur), légèrement décoré par des avancées sur le nu du mur ornées de cannelures plates. Il est monté avec des blocs de moyen et de grand appareil et est accessible au rez-de-chaussée par un petit couloir nord-sud donnant sur l'intérieur de l'abbaye (Fig. 88). Une salle basse voûtée, installée juste au-dessus du passage voûté, est accessible depuis la salle haute et sert probablement de magasin pour la pièce du dessus. L'escalier donne aussi à l'ouest sur deux niveaux de couloirs menant aux tours, et sur les écuries par une courte antichambre. Le couloir le plus bas, situé en partie médiane du portail, est le seul accès aux tours. Légèrement courbe, et ponctué de deux embrasures, il remonte progressivement à l'ouest. Il dessert la tour centrale au pied du petit escalier en vis, puis la tour occidentale en arrivant au-dessus d'une possible fosse de latrine installée dans la tour, composée d'une dalle percée dans la partie médiane de la tour, donnant sur une fosse de près de 7 m de profondeur.

2.2.2. *Chronologie*

Son organisation atypique et l'étude du bâti ont montré que ce portail avait fait l'objet de plusieurs campagnes de construction : l'hypothèse proposée ici est que le premier état était constitué du bâtiment quadrangulaire, dépourvu de salle basse ou d'escalier et date du 13^e s. L'accès a pu se faire par une structure de bois installée sur l'enceinte, communiquant avec les ouvertures percées sur les flancs est et ouest de l'édifice, comme peuvent l'attester les portes comblées situées en partie médiane du portail. La salle haute servait alors de salle des gardes ou de logement du portier. Dans un second temps, un projet visant à accoler un bâtiment contre le portail fut mis en place, justifiant la construction de l'escalier monumental ; un tel escalier indiquerait un bâtiment de prestige lui aussi, peut-être un logis abbatial. Pour une raison inconnue, ce projet a avorté et fut remplacé par des écuries, l'escalier devenant alors un escalier de service, et les accès latéraux étant alors rendus obsolètes.

Dans une troisième phase, un certain nombre de constructions eurent lieu : ajout de la salle basse, abaissant alors le passage voûté, et ajout d'une courtine haute garnie d'une échauguette, la tour-escalier pouvant venir plus tard, du fait de son absence de chaînage avec le reste du bâtiment et du fait qu'elle perturbe le tracé de la courtine haute. Toutes ces phases de construction semblent se passer entre le 13^e et le 14^e s.

Quelques modifications mineures interviennent pendant l'époque moderne : ajout d'une petite échauguette sur le flanc nord du corps de bâtiment principal, comblement de la poterne et des probables fossés. Quelques réfections sont exécutées au 17^e s. sur le portail après les inondations ayant touché le monastère (CHOPLIN 2010 t.2 : 48), la salle haute est utilisée par la suite comme logement. De même, au début du 19^e s., le portail est ponctuellement occupé par des troupes napoléoniennes, et leur passage nécessite de nouvelles réparations (CHERAULT 2012 : 60-63). L'iconographie montre aussi que le sommet du clocheton est abîmé à cette période.

Une première phase de restauration est datée en 1849 par les Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, ayant racheté l'abbaye. Elles restaurent le clocheton et changent plusieurs assises (ROBINET 1940-1950 t. 10 : 39-40). Cette restauration du clocheton doit être reprise dans les années 30 car la nouvelle flèche compromet la structure du clocheton (Médiathèque de

l'Architecture et du Patrimoine – 0081/037/0076 – 717). Quelques autres restaurations mineures et travaux d'entretien sont effectués tout au long du 20^e s. : reprise de l'oratoire, brossage des pierres ou changement de celles trop détériorées (Conservation Régionale des Monuments Historiques – 37 – Marmoutier – Dossier travaux).

Malgré les destructions et les restaurations dont il a été l'objet, le portail de la Crosse garde donc une bonne partie de ses éléments médiévaux et modernes. Son aspect d'origine a été très modifié car il a été l'objet de plusieurs campagnes de construction qui modifièrent sa forme, sa fonction et ses axes de circulation tout au long du Moyen Âge et de l'époque moderne. Sa fonction n'est en aucun cas militaire, bien que la construction imite certains éléments de la fortification : le portail est là pour montrer la puissance du monastère et à la rigueur pour repousser quelques maraudeurs. Quant à la zone sud, il est difficile d'être plus précis en ce qui concerne la chronologie et l'aspect des édifices en l'absence de fouilles archéologiques, mais il est possible de la voir comme une zone de service pour le personnel laïc et les visiteurs à cheval.

CHAPITRE 6 : VISITES GUIDEES

L'équipe de fouille participe aux grandes manifestations nationales mais assure parfois des visites pour répondre à des demandes spécifiques.

- Sortie régionale de l'association Vieilles Maisons de France (30 avril 2016) :

Dans le cadre de l'année martinienne, les VMF ont organisé une journée de visite qui a commencé à Marmoutier par une présentation en chambre de l'histoire de Martin et du site faite par Bruno Judic et Elisabeth Lorans. Une centaine de personnes, venues de toute la région, y a participé.

- Visite de la communauté monastique de Mondaye (29 juin 2016) : une trentaine de religieux appartenant à la communauté de Prémontrés de Mondaye, dans le Calvados, abbaye dédiée à saint Martin, est venue en pèlerinage à Marmoutier et a visité l'ensemble de la zone archéologique.

- Visite pendant la campagne de fouille (7 juillet 2016) : visite habituelle largement ouverte à des collègues historiens et archéologues mais aussi à des personnes de tous horizons intéressées par le site ; accueil d'une centaine de personnes ;

- Journées Européennes du Patrimoine (17 et 18 septembre 2016) : neuf visites guidées le samedi après-midi et le dimanche toute la journée ; accueil de 350 personnes. A cette occasion, des restitutions 3D des différents états de l'hôtellerie devenue la maison du Grand Prieur à la fin du Moyen Âge ont été montrées au public.

- Visite d'une partie des participants au colloque martinien (15 octobre 2016) : le colloque sur la figure martinienne s'est clos par la visite de Marmoutier le matin et celle de la collégiale de Candes l'après-midi. Trente-cinq personnes y ont participé.

- Visite des séminaristes d'Orléans (12 novembre 2016) : 35 personnes.

- Visite d'une partie des enseignants de l'Institution scolaire de Marmoutier (2 décembre 2016) : environ 40 personnes.

CONCLUSION

Elisabeth Lorans

L'année 2016 a vu la poursuite des travaux de terrain dans les zones 1, 4 et 6, la réalisation de restitutions 3D à vocation scientifique et de valorisation et la poursuite de la préparation de la publication finale de l'hôtellerie. Elle a aussi été marquée par plusieurs interventions dans des colloques qui seront suivies de publications.

Le travail de terrain lui-même a livré des informations nouvelles parmi lesquelles on peut relever deux points :

- en zone 4, la mise au jour d'une construction maçonnée en petit appareil soulève la question d'un éventuel édifice de la fin de l'Antiquité dans ce secteur ; la campagne 2017 devrait permettre d'atteindre les niveaux d'occupation, s'ils subsistent, et de construction de cet élément qui, associé à une colonne et à un modillon, suggère la présence d'un lieu de culte ;
- la zone 6 correspondant aux terrasses occidentales a été partiellement fouillée pour la première fois, révélant à la fois des vestiges du premier oratoire dédié à Notre-Dame et vingt tombes rupestres, déjà vidées de leur contenu initial, dont une transformée en ossuaire lors de l'intervention d'Albert Héron en 1954.

La campagne 2017 verra la poursuite du travail dans les trois mêmes zones afin d'achever l'examen des niveaux antiques (zone 1) et du très haut Moyen Âge (zone 4) et la fouille de la terrasse inférieure (zone 6) qui est probablement tapissée de tombes rupestres. Le relevé et l'analyse archéologique des vestiges conservés sur la terrasse supérieure, où se trouvait la maison du prieur de Notre-Dame des Sept-Dormants, seront également menés à terme.

En outre, en dehors de la campagne d'été, l'analyse de la crypte du 11^e s. sera affinée à la fois par le mémoire de master II réalisé par Clémentine Bourdin et par l'étude commandée par la Ville de Tours au cabinet d'architecture Trouvé qui s'est associé à Eveha. Cette étude, fondée sur le travail déjà réalisé par le LAT, nécessitera des investigations supplémentaires telles que des analyses de mortier, et devrait déboucher sur la restauration de la crypte.

L'année martinienne dont le terme est situé, pour le diocèse de Tours, le 4 juillet 2017, suscite la venue à Marmoutier d'un grand nombre de pèlerins en sus des visiteurs habituels. Dans les prochains mois, l'équipe entreprendra la réalisation de panneaux explicatifs en partenariat avec le service d'animation du patrimoine de la Ville de Tours et Centre Sciences, dans le cadre du programme de recherche financé pour trois ans par la Région Centre-Val de Loire (APR d'intérêt régional 2015 – Marmoutier II).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites et iconographiques

- *Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine*

0081/037/0076 – 717 : Correspondance, devis, plans, cartes postales et estimations des restaurations à effectuer sur le sommet de la tour d'escalier en 1930 et en 1933.

Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre-Val de Loire (CRMH)

- Dossier travaux : Restauration portail de la Crosse : chap. 66.20 ; F.O. 95 95 323 ; subv. 4 01 1996 ; mandat. 1996 ; convention ; dev. ; dossier subv. 1994 ; corresp. 1994-1997 (T1).

- Dossier travaux : Travaux de restauration du portail dit “ De la Crosse ” : chap. 43.30 ; subv. 12 06 2001 ; mandat. 2001 ; attestation fin de travaux, septembre 2002 ; plan ; photo en coul. ; corresp. 2001-2002 (T1).

- *Archives départementales d'Indre-et-Loire (ADIL)*

H229 : Visite par Florimond Guyon, assisté de Louis Tasché, prieur, Robert Gaudin, prieur du Pèlerin, agent et receveur de Jules Paul de Lionne, abbé commendataire et autres religieux, des dégâts causés le 16 septembre 1707, par le tonnerre, dans la tour et au principal clocher de l'église de Marmoutier.

H236 : Plans des bâtiments, cours et jardins de l'abbatiale de Marmoutier, 18^e s.

H305 : Plans et élévations de la maison du grand prieur à la fin du 18^e s.

H327 : Archives du prieuré des Sept Dormants.

H943 : Procès-verbal de la destruction par l'effondrement d'un rocher, dans la nuit du 20 mars 1747, de la chapelle des Sept-Dormants, et expertise pour constater les dégâts et définir la somme nécessaire à la réfection ; cette somme est évaluée à 6.500 livres.

10 Fi 235 0017 et 0028 : Cartes postales anciennes montrant le portail de Sainte-Radegonde.

- *Archives Municipales de Tours, fonds Charles Lelong*

AMT/23/Z/10 : Fouilles de 1848-1849 (lettres et croquis copiés par Charles Lelong)

AMT/23/Z/10 : Sœur Robinet, *Topographie de Marmoutier*, notes manuscrites, tome 3, 59-63 (n.d.).

AMT/23/Z/10 : Sœur Robinet, *Topographie de Marmoutier*, notes manuscrites, tome 10, 41 (n.d.).

- *Musée des Beaux Arts de Tours*

1980-4-1 : Dessin de Casas, 1776.

Sources imprimées

Histoire de Marmoutier

Chevalier C. (éd.) - *Histoire de l'abbaye de Marmoutier* par dom E. Martène, *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, XXIV-XXV, 1874-1875, notes et appendice.

MABILLON 1704

Mabillon J. (éd.) – *Annales O. S. B.*, Paris.

PECARD 1855

Godefroy L., *Relation d'un voyage fait depuis la ville de Thoulouze inclus jusqu'à Amboise, se doit continuer jusques à la ville de Paris*, extrait publié par A. Pécard, *La Touraine en 1638, MSAT*, 4 : 175-209.

SALMON 1854

Salmon A. - *Recueil de Chroniques de Touraine*, éd. A. Salmon, Guillard-Verger, Tours, 1854.

Bibliographie

ASTIER-CHOLODENKO 2015

Astier-Cholodenko N., Analyse préliminaire des fragments d'enduits peints découverts lors de la fouille des latrines (zone 4, secteur 9) de l'hôtellerie monastique in Lorans E. et Creissen Th. (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2015*, CITERES- LAT : 75-81.

AVRILLA 2012

Avrilla R., *Etude archéologique de la charpente de l'ancienne hôtellerie de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire)*, mémoire de master 2 d'archéologie, université François Rabelais de Tours (sous la dir. de F. Épaul).

CABART 2003

Cabart H. – *Aide-mémoire du verre archéologique*, Société Archéologique Champenoise, Bulletin scientifique études et travaux, n° 2, 2003, fascicule B.

CHERAULT 2012

Chérault B. - *L'abbaye de Marmoutier au XIX^e siècle (de 1799 à 1905)*, mémoire de master II d'Histoire contemporaine, Université de Tours.

CHOPLIN 2011

Choplin H., *Marmoutier, Saint-Cosme et la Loire, XI^e - XVIII^e siècle : dynamique des berges et des îles*, mémoire de master 2 d'archéologie, université François Rabelais de Tours (sous la dir. d'É. Lorans, S. Leturcq et J.-B. Rigot).

COSTE 2006

Coste M.-C.- *Mode de vie et alimentation à la fin du Moyen-Âge au château de Blandy-les-Tours. Approche pluridisciplinaire des latrines de la salle de l'Auditoire*. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2006. 184 p. (*Supplément à la Revue archéologique du centre de la France*, 28).

COOWAR 1999

Coowar N., *Évolution topographique de l'abbaye de Marmoutier, Du Moyen-Âge au XIX^e siècle*, mémoire de master 1 d'histoire de l'art et d'archéologie, université François Rabelais de Tours (sous la dir. d'É. Lorans).

DE FILIPPO 2012

De Filippo R. - *Diagnostic archéologique au 17, quai de Marmoutier (gymnase)*, 2011. Tours, Inrap Centre - Île-de-France.

DELALANDE 1897

Delalande P. (abbé) - *Histoire de Marmoutier depuis sa fondation par Saint Martin jusqu'à nos jours*, Imprimerie Barbot-Berruer, Tours, 160 p.

DELATTRE 2014

Delattre V. - « Du cadavre à l'os sec : exhumer, trier puis ranger au Moyen Âge en Île-de-France », in : D. Boyer-Gardner, M. Vivas (dir.), *Déplacer les morts. Voyages, funérailles, manipulations, exhumations et réinhumations de corps au Moyen Âge*, Bordeaux, Ausonius Editions, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Travaux d'Archéologie Funéraire : 109-121.

DORÉ 1994

Doré C. – La création à Tours d'un atelier de peinture sur verre, in *L'atelier Lobin. L'art du vitrail en Touraine*, Éditions C.L.D., Chambray-les-Tours : 31-54.

DUDAY 2005

Duday H. - « L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort », in : O. Dutour et al., *Objets et méthodes en paléoanthropologie*, Paris, éditions du CTHS : 153-207.

DUPLESSIS 1999

Duplessis J. – *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI*, 2 tomes, Maison Platt, Paris, 2^e éd., 1999.

FEUGERE 1985

Feugère M. – *Les fibules en Gaule méridionale de la Conquête à la fin du V^e siècle ap. J.-C.*, supplément 12 à la Revue Archéologique de Narbonnaise, Paris, 1985.

GALINIE *et al.* 2005

Galinié H., Husi P., Rodier X., Theureau C. et Zadora-Rio E. – ARSOL, La chaîne de gestion des données de fouilles du laboratoire Archéologie et Territoires, *Les petits cahiers d'Anatole*, n°17, 27/05/2005, 36772 signes, http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_17.pdf

GAULTIER (à paraître 2017). Une base de données en anthropologie adaptée pour l'archéologie préventive. Usages, enjeux et limites au Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire (Sadil), *Bulletins et mémoires de la société d'Anthropologie de Paris*.

GORDINE 2008

Gordine A., Le décor peint, analyse visuelle, in Lorans E. (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2008*, CITERES-LAT : 73-77.

GOUZON, MAGES 2015

Gouzon G., Mages S. - *Abbaye de Marmoutier, TOURS, Fouilles des latrines de l'hôtellerie, Rapport d'intervention, archéologie programmée*, 2 Vol.

GRANDMAISON 1855

Grandmaison Ch.-L. - « Procès-verbal de l'ouverture du tombeau des Sept-Dormants à Marmoutier, en 1769 », *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, VII : 45-49.

HERON 1954

Héron A. - *Procès-verbal de notre première fouille aux 7 Dormants dressé par Monsieur Héron, archéologue national*, document dactylographié conservé à Rome, Archives de la Province de France, 4 p.

HUSI 2003

Husi Ph. (dir.) - *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (11e – 17e s.). Chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne*, 20e supplément à la RACF, Tours, FERAC, 1 cédérom, 110 p.

HUSI 2013

Husi Ph. (dir.) – *La céramique du haut Moyen Âge dans le Centre-Ouest de la France : de la chrono-typologie aux aires culturelles*, 49e supplément à la RACF, Tours, ARCHEA/FERACF, 1 dvd, 268 p.

HUSI et RODIER 2011

Husi Ph. et Rodier X. - ArSol: An archaeological data processing system, in : Jerem E., Redö F., Szeverényi V. (dir.) - *On the road to reconstruct the past, Computer Application and Quantitative Methods in Archaeology (CAA), Proceedings of the 36th International Conference (Budapest, April 2-6 2008)*, Archaeologia, Budeapest : 86-92.

ISINGS 1957

Isings C. – *Roman glass from dated finds*, Groningen/Djakarta.

LEFEBVRE 2007

Lefebvre B., Bilan de l'analyse architecturale de l'hôtellerie (2005-2007) in Lorans E. (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2007*, CITERES-LAT : vol. 3 : 1-23.

LEGOUX 2013

Legoux V., *Ancienne abbaye de Marmoutier – Maison du grand prieur, Conservation d'urgence de peintures murales - octobre 2012*, novembre 2013, 1 vol.

LELONG 1964

Lelong C. - Les modillons de terre cuite carolingiens du Val de Loire, *Revue archéologique du Centre de la France*. Tome 3, fascicule 3 : 243-261.

LELONG 1980

Lelong C. - Observations et hypothèses sur l'église abbatiale gothique de Marmoutier, *Bulletin monumental*, 138-II : 117-171.

LELONG 1988

Lelong C. - L'abbatiale gothique de Marmoutier : observations complémentaires, *Bulletin monumental*, 146-IV : 277-305.

LELONG 1989

Lelong C. - *L'abbaye de Marmoutier*, Chambray-lès-Tours, Éditions C.L.D.

LELONG 1992

Lelong C. - Mourir à Marmoutier : cimetières, tombes et pratiques funéraires, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 43 : 473-496.

LETURCQ, MOTTEAU 2012

Leturcq S., Motteau J. – *Des dessins de verres médiévaux dans les comptes de la ville de Tours (1422-1427)*, poster présenté aux 27èmes Rencontres internationales de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre, Bordeaux.

LORANS 2012

Lorans E. – Tours, monastère de Marmoutier, *Atlas Archéologique de Touraine*, document 5, 53^e supplément à la Revue Archéologique de la France, FERAf, Tours, 2014 (en ligne).

LORANS 2014

Lorans E. - « Circulation et hiérarchie au sein des établissements monastiques médiévaux : autour de Marmoutier », in : M. Lauwers (dir.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, Collection d'Etudes médiévales de Nice, 15 : 289-352.

MARMOUTIER 2006

Lorans E. (dir.) - *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rapport 2006*, UMR 6173 CITERES-LAT, 2006, 2 vol., 36 p., 57 fig., 3 annexes.

MARMOUTIER 2008

Lorans E. (dir.) - *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), Rapport 2008*, CITERES-LAT, 2 vol. dactyl.

MARMOUTIER 2010

Lorans E., Creissen T. (dir.) - *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), Rapport 2010*, CITERES-LAT, 2 vol. dactyl.

MARMOUTIER 2013

Lorans E., Creissen T. (dir.) - *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), Rapport 2013*, CITERES-LAT, 2 vol. dactyl.

MARMOUTIER 2015

Lorans E., Creissen T. (dir.) - *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), Rapport 2015*, CITERES-LAT, 2 vol. dactyl.

MOTTEAU 1981

Motteau J. – Gobelets et verres à boire (XV^e-XVII^e siècles), *Recherches sur Tours*, 1, ADEAUT, Tours : 85-101.

MOTTEAU 1985

Motteau J. – Aspects de la vaisselle de verre médiévale, *Recherches sur Tours*, 4, ADEAUT, Tours : 9-25.

MOTTEAU *et al.* 1991

Motteau J. – Catalogue des objets des fouilles de Tours, *Recherches sur Tours*, 5, ADEAUT Tours, supplément n° 2 à la Revue Archéologique du Centre de la France.

PAPIN *et al.* 2013

Papin P., Aunay C., Bouillon J., Canny D., Fontaine A., Gardère P., Livet J., Pradat B., Vanhove C., Troubady M., Yvernault F. - *Joué-lès-Tours (37), Places Victor Hugo et François Mitterrand. Origine et évolution d'un centre paroissial rural*, Orléans, Conseil Général d'Indre-et-Loire, Inrap, DRAC/SRA Centre, 4 vol.

PIECHACZYK 1995

Piechaczyk M. (dir.) - *Le château de Brie-Comte-Robert, Bilan des recherches archéologiques*, Brie-Comte-Robert, éd. Amis du Vieux Château.

PIETRI 1983

Pietri L. - *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle. Naissance d'une cité chrétienne*. Rome : École Française de Rome, 1983. 900 p.

POEY D'AVANT 1996

PoeY d'Avant F. – *Les monnaies féodales de France*, 3 tomes, Maison Florange, Paris, rééd.1996.

POPLIN 1976

Poplin F. - « A propos du nombre de restes et du nombre d'individus dans les échantillons d'ossements », *Cahier du Centre de Recherches Préhistoriques*, Université Paris I, U.E.R. Art et Archéologie : 60-74.

POÜAN 1881

Poüan B.-Th. (Chanoine) - *Notice sur la chapelle des Sept-Dormants*, éd. Mame et fils, Tours, 36 p.

RANJARD 1958

Ranjard R. – *La Touraine archéologique. Guide du touriste en Indre-et-Loire*, Joseph Floch, Mayenne (rééd. 1981).

RICARRERE *et al.* 2007

Ricarrere P., Laroche J., Daniel F., Mounier A., Dordogne. Périgueux. 6, rue Notre-Dame : nouvelles peintures murales, *Bulletin Monumental*, 165-4 : 378-381.

ROBINET 1930-1950

Robinet R.-M. (Sœur) - *Topographie de Marmoutier*, ms en 12 vol. non datés, Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus, conservé à Rome, Archives de la Province de France.